

idées

PHILOSOPHIE

De Lucrèce à Michel Serres ou l'économie d'une catastrophe

par MARYSE PETITGAND (*)

Qui sommes-nous ? D'où venons-nous ? Où allons-nous ? Ces questions, à l'énoncé fameux, que retournait le philosophe, voici que celui-ci les laisse à d'autres, maintenant, puisqu'il admet qu'après tout, en ce siècle, le « scientifique » est bien placé pour y répondre.

Qui s'en inquiète ? Seuls quelques originaux que la société rejette sur ses listes ou récupère plus vite encore ? Non, heureusement. D'autres aussi, tel Michel Serres, qui n'acceptent pour le philosophe ni l'abandon ni le renoncement, et qui provient par leurs travaux que la science peut être parlée par tous. Non plus l'apanage de quelques-uns, particulièrement aptes, sélectionnés, et subventionnés. Non plus l'avantage d'une classe, au sens marxiste du terme. Entendons-nous : ce n'est pas de vulgarisation dont nous parlons, qui, facilitée par les médias, a aussi ses vertus et ses spécialistes. On les connaît bien, mais nous préférons les versions originales aux

versions doublées ; aussi pour quoi un philosophe d'aujourd'hui ne prendrait-il pas « ce beau risque », dont parlait déjà Platon, de rendre la science communicable, par d'autres moyens, bien sûr, que ceux de la vulgarisation ? Ni traducteur ni traître. Fidèle messager des dieux, Hermès (1) : dieu de l'éloquence, du commerce et... (des voleurs !). J'espère que cela ne déplaira pas à Michel Serres de voir apparaître de la sorte le titre de ses œuvres majeures, et plus précisément cette lecture de Lucrèce (2), qu'il vient de nous livrer et qui est bouleversante. A mon avis, Michel Serres est le seul, parmi nous, qui peut faire entrer chacun — comme l'a fait Gaston Bachelard, mais par des voies tout à fait différentes — dans la communauté scientifique. Il nous livre, en effet, sans que nous ayons à fournir d'entrée une caution mathématique ou linguistique, le texte même de la science contemporaine, de la physique jusqu'à l'histoire.

tre navigation et ce nouveau commerce que nous entrepreneurs avec la nature et ses sciences vont nous ouvrir le passage vers la culture et les sciences humaines. Hermès, après le Dégue, vient demander à Deucalion ce qu'il désire. Eh bien ! Deucalion désire des compagnons. S'agit-il de ce « passage du Nord-Ouest » de l'existence duquel on doutait encore ? (et que Michel Serres aurait trouvé, guidé par Lucrèce). Certes, les commentateurs se sont plu à relever les difficultés de cette doctrine traçant le long cheminement de l'humanité depuis l'état primitif jusqu'à l'état civilisé. La doctrine, semblerait-il, comme pour le climat, ne pourrait éviter l'écueil de l'insupportable en quelque sorte, lorsque apparaît de fait le progrès de l'intelligence contre une nature qu'elle informe pour le plus à ses besoins, et un « contrat social » qui institue des cités justes et pacifiques à l'encontre de la violence universelle.

Dès lors, une double analyse va provoquer un autre court-circuit, aussi aveuglant que celui de la mathématique archimédienne dans la tradition atomiste, le court-circuit de l'histoire de la nature et de l'histoire des hommes, de l'histoire des sciences et de l'histoire des religions. Nous avons parlé d'isomorphisme des modèles. Nous pouvons parler d'isonomie. L'écoulement part bien entendu encore du climat, qui n'est plus à considérer ici seule-

ment comme l'opérateur des formations mais comme déclin.

1) Nous allons à lire le théorème de la descente irréversible, l'usage des congruents qui forment le monde. Du chant I au chant VI du *De Natura Rerum*, c'est la dérive de l'Univers, la dérive de l'ordre au désordre. Au beau milieu du discours sur les atomes, ce traité de l'âme est donc bien placé qui — la théorie du connaître étant isomorphe à celle de l'être — se connaît alors comme mortelle, car « la nature tout entière court la dissolution et la mort ». Ne retrouvons-nous pas cela, lorsqu'en formulant mathématiquement la dégradation de l'énergie, avec Carnot et Clausius au dix-neuvième siècle, nous traduisons l'état de désordre toujours croissant de la matière ? « L'entropie de l'univers tend vers un maximum ». Principe qui est, selon Bergson, la plus métaphysique des lois de la nature. Entropie : fièvre du temps.

Psychologie en miettes

Dans son livre sur la psychanalyse, le psychiatre allemand Schultz raconte sa rencontre avec Freud ; il s'exprime, observe-t-il, dans une langue classique et châliée. La première question qu'il lui posa fut : « Vous ne croyez pas réellement que vous êtes capable de guérir ? » En aucune façon, répondit Schultz, mais je pense, à la façon d'un jardinier, écarter les obstacles qui entravent la croissance personnelle. « Dans ce cas, nous nous entendons », ajouta Freud en souriant.

Les Chinois aiment à dire que la plus courte chemin qui mène à la découverte de soi passe par le monde entier.

C'est une psychanalyste, Ginette Raimbault, qui observe justement que, si le groupe social désigne la mort comme le pire des maux, chacun de nous pris individuellement reconnaît qu'il existe, au moins pour lui, autre chose de plus encore : l'infirmité, l'exclusion, la solitude, l'exil, la folie, bref, tout ce qui est perte d'intégrité physique ou mentale, perte d'estime ou d'amour. « Mère plus amère », « être plus aimé » : entre deux, écrit Ginette Raimbault, s'étend le champ des blessures narcissiques devant lesquelles la mort peut être souhaitée comme douce.

Curieusement, aujourd'hui, quiconque choisit d'exercer un contrôle sur sa propre mort (« Le suicide est un moyen d'indépendance », écrit déjà Benjamin Constant au dix-neuvième siècle », et, à cet égard, tous les pouvoirs le haïssent ») appartient presque de droit au psychiatrie. Ce dernier, qui considère toujours le désir de vivre comme une aspiration humaine légitime, mais pas le désir de mourir, sans doute n'a-t-il jamais entendu le célèbre cri : « Donnez-moi la liberté ou donnez-moi la mort ! » — dira :

Le tourbillon

Michel Serres nous montre que notre science moderne et contemporaine est plus âgée qu'on ne le pensait. Il suffit de citer ici, par exemple, l'interprétation passionnante qu'il donne de la déclinisme, ce *changement*, qui avait toujours été considéré, à cause de sa spontanéité, — de Cléon à Marx, et aux déterministes modernes en général — comme une quadruple absurdité : logique, géométrique, mécanique, physique.

Alors qu'il suffit pour le comprendre, comme le fait la « révolution » scientifique moderne, de jouer Archimède contre Aristote : donc de réactualiser l'idée centrale — sa seule idée, même — l'idée d'écart et de déplacement ! En effet, avec l'histoire mathématique de l'angle apparue en même temps que la course, nous passons d'une mathématique raffinée (déjà les différentielles), mais qui nous est familière (car elle est celle de notre pratique quotidienne, de nos travaux et de nos jeux, entre autres le jeu de la table), à un modèle physique non seulement du monde épicurien, mais du monde moderne. (Je rappelle que le climatisme désigne cette déviation brusque, en un lieu et un moment complètement indéterminés, d'un atome parmi les atomes tombant uniformément dans la vide, Michel Serres nous

propose le modèle d'une catastrophe, confusion et tumulte au sein de l'écoulement, laminaire/laminaire. Le climatisme est une flutuation. Il est comme le plus petit angle différentiel à la spirale tourbillonnaire, angle quasi nul à la formation d'une turbulence, et plus grande pente, qui est optimale).

Cet « écart à l'équilibre », en somme, qui dissipe un état primordial de chaos duquel il ne pouvait rien naître ni exister, est donc à la fois l'origine et l'explication du tourbillon, qui concilie les atomes comme la spirale concilie les points. C'est bien l'origine des choses, et le commencement de l'ordre. Fleuves et turbulences : voici les deux voies qui mènent aux deux sciences à quoi se réduit toute la physique, toute physique : ne nous dit-on pas en général que la nature cherche un équilibre à travers la fluence et cherche la fluence à travers l'équilibre ? L'on ne peut qu'être frappé, en même temps, de l'absence de morphisme du modèle épicurien et des modèles qui sont proposés aujourd'hui, lorsque nous vantons le succès de la thermodynamique, son application même à l'énergie, mais non seulement aux processus biologiques, mais aussi à la théorie de l'information.

Et de son travail, comme je l'ai dit en commençant — ne font pas la théorie d'une catastrophe, mais en présentent au contraire l'économie.

Sans doute parlons-nous partant du langage de l'économie et de la mort. Mais de même la science « sauve » les phénomènes, car elle établit l'ordre émergeant du désordre, en formant les lois de la formation et de l'équilibre — et dans l'histoire et dans l'actualité — de même, le poème « sauve » la parole humaine. Par la musique, évidemment, retour du rythme et de la mesure. En outre, les formes et des lois. Nous pouvons donc localement remonter l'irréversible.

C'est le moment pour nous de rappeler que le texte de Lucrèce s'ouvre par une invocation à Vénus : « Obtiens que cependant les tempêtes traversent de la guerre à travers mers et terre s'apaisent assoupis ». Vénus nourricière née de l'écume, du tourbillon principal, par l'amour triomphant de Minos, le violent, le grand liquidateur, en même temps que se lève au-dessus du poème la grande figure d'Épique. Calme de l'âme et lumière

major de son travail, comme je l'ai dit en commençant — ne font pas la théorie d'une catastrophe, mais en présentent au contraire l'économie.

Sans doute parlons-nous partant du langage de l'économie et de la mort. Mais de même la science « sauve » les phénomènes, car elle établit l'ordre émergeant du désordre, en formant les lois de la formation et de l'équilibre — et dans l'histoire et dans l'actualité — de même, le poème « sauve » la parole humaine. Par la musique, évidemment, retour du rythme et de la mesure. En outre, les formes et des lois. Nous pouvons donc localement remonter l'irréversible.

C'est le moment pour nous de rappeler que le texte de Lucrèce s'ouvre par une invocation à Vénus : « Obtiens que cependant les tempêtes traversent de la guerre à travers mers et terre s'apaisent assoupis ». Vénus nourricière née de l'écume, du tourbillon principal, par l'amour triomphant de Minos, le violent, le grand liquidateur, en même temps que se lève au-dessus du poème la grande figure d'Épique. Calme de l'âme et lumière

major de son travail, comme je l'ai dit en commençant — ne font pas la théorie d'une catastrophe, mais en présentent au contraire l'économie.

Sans doute parlons-nous partant du langage de l'économie et de la mort. Mais de même la science « sauve » les phénomènes, car elle établit l'ordre émergeant du désordre, en formant les lois de la formation et de l'équilibre — et dans l'histoire et dans l'actualité — de même, le poème « sauve » la parole humaine. Par la musique, évidemment, retour du rythme et de la mesure. En outre, les formes et des lois. Nous pouvons donc localement remonter l'irréversible.

C'est le moment pour nous de rappeler que le texte de Lucrèce s'ouvre par une invocation à Vénus : « Obtiens que cependant les tempêtes traversent de la guerre à travers mers et terre s'apaisent assoupis ». Vénus nourricière née de l'écume, du tourbillon principal, par l'amour triomphant de Minos, le violent, le grand liquidateur, en même temps que se lève au-dessus du poème la grande figure d'Épique. Calme de l'âme et lumière

Le sacrifice

Lire Lucrèce, ce n'est donc pas revenir à la source première, se délecter au jardin d'Épique avec quelques amis d'un poème en latin. C'est au contraire en parlant le langage de ce temps entrer de plain-pied dans la modernité scientifique.

Continuons : nous aurons d'autres étonnements. Voici que nous

envahissante du mal, c'est la réalité humaine. On peut dire que l'univers entier exhale la gloire de Dieu, à condition d'ajouter que ce n'est pas le cas de l'homme, cet être « méchant et malheureux ». Les maux qui naissent de la faiblesse de notre raison ne sont pas moindres que les souffrances, les maladies et les misères de toutes sortes. Il est vrai que l'homme est conscient, mais la conscience qu'il prend de ses maux ne fait que les redoubler et les prolonger. L'ultime question est la plus grave : Dieu semble avoir voulu que l'homme péchât et que le premier péché fût une chose consciente. Il a préparé au genre humain une vie de maux et, après cette vie, « un enfer où presque tous les hommes seront éternellement tourmentés ». Certes, notre univers comporte du bien : il est plutôt un mixte de bien et de mal. La question se pose alors — Bayle a beaucoup discuté avec les manichéens — d'une hypothèse dualiste, qu'il n'accepte pas, mais qui est une vraie tentation : le mal n'a-t-il pas une source différente de celle du bien ? En fait, il y a si peu de bien que nous n'avons pas à choisir entre le bien et le mal, mais entre le mal et le pire. Il n'est pas seulement insupportable mais incompréhensible qu'un Dieu ait créé une telle situation pour des êtres qu'il aime. Les croyants veulent donner des explications philosophiques ou (et) théologiques : elles sont encore plus scandaleuses que le problème lui-même. L'apologétique n'est qu'une forme hypocrite du mal.

Tout repose sur la même question fondamentale : comment le mal peut-il exister au regard de la bonté justement attribuée à Dieu ? Nabert, auquel on pense sans cesse en lisant le livre de Jossua, appelait le mal « l'injustifiable ». C'est tout à fait la position de Bayle, mais, selon ses conceptions propres, il se fait le perpétuel interrogateur de Dieu : comment, sous l'emprise d'un être infiniment bon et puissant, les peines peuvent-elles trouver place ? La raison ne peut

admettre qu'un Dieu, capable de faire des créatures toujours saintes et heureuses, ait pu préférer qu'elles fussent criminelles et éternellement malheureuses. On objecte que le mal ne vient pas de Dieu, mais de l'homme, et qu'il lui est intérieur. Mais alors, qui l'y a mis ? On dit encore que l'ignorance, l'erreur et la faute sont naturelles chez les animaux. Affirmer un contraire, tout, puisqu'il faudrait aussi soutenir que les saints du paradis, qui ne deviennent pas Dieu et ne sont pas parfaits, ne sauraient exister sans pécher. Rationnellement, Bayle va jusqu'à déclarer absurde le fait d'un Dieu qui a besoin de souffrir pour montrer son amour et pardonner.

A ces multiples difficultés, la réponse est toujours la même : tout s'explique par la liberté humaine. Mais la liberté au sens de libre arbitre n'est pas certaine. Elle est même inconciliable avec la prescience et la prédestination. Ce n'est pas un argument de dire que les hommes croient à cette liberté : ceux qui n'examinent rien à fond s'imaginent avec certitude ceux qui étudient « les ressorts et circonstances » de leurs actions doutent pour le moins de leur « franc arbitre ».

En réalité, on peut et doit concevoir une forme plus élevée de la liberté : celle qui suit toujours les jugements de l'esprit et ne réside pas à ce qui est connu avec certitude comme bon et vrai. Quand on a pleinement compris une vérité, on ne peut s'empêcher de l'admettre. Cesse-t-on d'être libre quand on sait que 3 et 3 font 6 ? Au lieu de cette liberté raisonnable, liée au jugement, Dieu a préféré donner à l'homme une liberté indépendante de la raison qui risque de faire de lui « le plus indisciplinable des animaux ». Les meilleurs philosophes chrétiens emploient les pires sophismes pour justifier Dieu ; par exemple, Leibniz soutenant que le mal est purement négatif et qu'il est nécessaire dans l'ensemble de la création pour mieux éclairer le bien, comme l'ombre dans un tableau fait ressortir la lumière, ou Malebranche, affirmant que

Dieu doit à lui-même de n'imposer au monde que des lois générales, qui peuvent nécessairement aboutir à de mauvais résultats dans des cas particuliers. Pour ma part, quand je lis la théodicée leibnizienne, j'ai toujours envie de dessiner un procès d'assises où l'avocat, se tournant vers son client, Dieu, lui dit : « Ne t'en fais pas : je te ferai acquitter ».

Cependant, et c'est tout le paradoxe de cet étonnant penseur, la démarche baylienne s'achève par un recours au caractère ineffable des desseins divins. Le problème du mal engouffre la raison, mais la foi peut et doit nous soutenir. Un fidèle raisonneur, c'est ainsi que le qualifie Bornet. Ce fidèle, Bayle semble bien l'avoir conservé toute son existence. Peu de jours avant sa mort, il écrivait à son ami Terson : « Je pense que je n'ai plus que quelques moments à vivre ; je meurs en philosophe chrétien, persuadé et pénétré des bontés et de la miséricorde de Dieu ». Que signifie, au début du dix-huitième siècle, mourir en « philosophe chrétien » ? Philosophie avait bien des sens. Il pouvait signifier l'incrédulité volontaire et obstinée : une « religion philosophique » dégageait de l'obligation de croire. Mais philosophie signifiait aussi, souvent, vivre en ascète : être philosophe, c'était pratiquer le détachement. Qu'apporte alors l'ajout « chrétien » ? Avec beaucoup de finesse et de nuances, Jossua montre que l'expression « philosophe chrétien » semble employée dans un sens de résignation nuancée d'espérance. Cette formule désignerait alors un détachement propre au philosophe et qui dépasse en même temps la philosophie : il le prépare à l'attachement suprême et il est accentué par la foi, colorée elle-même par l'espérance chrétienne.

★ Pierre Bayle ou l'obsession du mal, par Jean-Pierre Jossua, Aubier-Montaigne 1977. 1 volume de 100 pages, cf. aussi l'article de Bornet, « Un fidèle raisonneur : Pierre Bayle », dans le *Grès* 15-16 octobre 1977.

Pierre Bayle, ou l'obsession du mal

par Jean LACROIX

Pierre Bayle, né en 1647 et mort en 1706, à l'âge de cinquante ans la philosophie des Lumières. Au dix-septième siècle, il a joué d'une extraordinaire renommée, et pendant longtemps on a admiré en lui l'impie qui s'est attaqué à tout, notamment au dogme, à la théologie, à l'autorité : on le représentait encore parfois comme l'annonciateur de l'esprit encyclopédique. Cependant, depuis le début de notre siècle, on le connaît mieux ; on a découvert qu'il était resté chrétien, protestant, et Mme Labrousse notamment a éclairé sa pensée en la référant au milieu religieux (huguenot) et philosophique (Descartes et Malebranche) qui fut le sien. Mais le livre Pierre Bayle ou l'obsession du mal, que Jean-Pierre Jossua vient de lui consacrer, va directement et profondément jusqu'à la source de sa pensée et de son existence, intimement liées. Ainsi se manifeste, dans une forme et un style différents, l'extraordinaire actualité de ce philosophe chrétien qui fut, d'une certaine manière, le plus violent critique du christianisme.

Le problème du mal est avant tout un problème existentiel, parce que toute sa vie y a été affrontée, et Bayle ne tolérera pas que Leibniz s'imaginer le résoudre abstraitement, par des syllogismes. Condamné à errer sans cesse comme un exilé, fidèle à la Réforme, et cependant en butte aux suspicions et vexations de ses coreligionnaires, n'ayant d'attachés profonds qu'avec sa famille, dont il doit vivre éloigné, cause involontaire de l'emprisonnement et de la mort en prison de son frère préféré, Jacob, auquel il avait envoyé son livre *Critiques générales*, malade toute sa vie, il meurt comme un vieillard à cinquante-neuf ans. L'histoire de sa pensée sera celle d'une crise vécue. L'existence du mal lui paraît de plus en plus inconciliable avec celle d'un Dieu Tout-Bon et Tout-Puissant. Mais, aux objections contre la raison théiste et théologique, il opposera toujours la soumission inconciliable à la foi.

Le sentiment lancinant de la présence

envahissante du mal, c'est la réalité humaine. On peut dire que l'univers entier exhale la gloire de Dieu, à condition d'ajouter que ce n'est pas le cas de l'homme, cet être « méchant et malheureux ». Les maux qui naissent de la faiblesse de notre raison ne sont pas moindres que les souffrances, les maladies et les misères de toutes sortes. Il est vrai que l'homme est conscient, mais la conscience qu'il prend de ses maux ne fait que les redoubler et les prolonger. L'ultime question est la plus grave : Dieu semble avoir voulu que l'homme péchât et que le premier péché fût une chose consciente. Il a préparé au genre humain une vie de maux et, après cette vie, « un enfer où presque tous les hommes seront éternellement tourmentés ». Certes, notre univers comporte du bien : il est plutôt un mixte de bien et de mal. La question se pose alors — Bayle a beaucoup discuté avec les manichéens — d'une hypothèse dualiste, qu'il n'accepte pas, mais qui est une vraie tentation : le mal n'a-t-il pas une source différente de celle du bien ? En fait, il y a si peu de bien que nous n'avons pas à choisir entre le bien et le mal, mais entre le mal et le pire. Il n'est pas seulement insupportable mais incompréhensible qu'un Dieu ait créé une telle situation pour des êtres qu'il aime. Les croyants veulent donner des explications philosophiques ou (et) théologiques : elles sont encore plus scandaleuses que le problème lui-même. L'apologétique n'est qu'une forme hypocrite du mal.

Tout repose sur la même question fondamentale : comment le mal peut-il exister au regard de la bonté justement attribuée à Dieu ? Nabert, auquel on pense sans cesse en lisant le livre de Jossua, appelait le mal « l'injustifiable ». C'est tout à fait la position de Bayle, mais, selon ses conceptions propres, il se fait le perpétuel interrogateur de Dieu : comment, sous l'emprise d'un être infiniment bon et puissant, les peines peuvent-elles trouver place ? La raison ne peut

admettre qu'un Dieu, capable de faire des créatures toujours saintes et heureuses, ait pu préférer qu'elles fussent criminelles et éternellement malheureuses. On objecte que le mal ne vient pas de Dieu, mais de l'homme, et qu'il lui est intérieur. Mais alors, qui l'y a mis ? On dit encore que l'ignorance, l'erreur et la faute sont naturelles chez les animaux. Affirmer un contraire, tout, puisqu'il faudrait aussi soutenir que les saints du paradis, qui ne deviennent pas Dieu et ne sont pas parfaits, ne sauraient exister sans pécher. Rationnellement, Bayle va jusqu'à déclarer absurde le fait d'un Dieu qui a besoin de souffrir pour montrer son amour et pardonner.

A ces multiples difficultés, la réponse est toujours la même : tout s'explique par la liberté humaine. Mais la liberté au sens de libre arbitre n'est pas certaine. Elle est même inconciliable avec la prescience et la prédestination. Ce n'est pas un argument de dire que les hommes croient à cette liberté : ceux qui n'examinent rien à fond s'imaginent avec certitude ceux qui étudient « les ressorts et circonstances » de leurs actions doutent pour le moins de leur « franc arbitre ».

En réalité, on peut et doit concevoir une forme plus élevée de la liberté : celle qui suit toujours les jugements de l'esprit et ne réside pas à ce qui est connu avec certitude comme bon et vrai. Quand on a pleinement compris une vérité, on ne peut s'empêcher de l'admettre. Cesse-t-on d'être libre quand on sait que 3 et 3 font 6 ? Au lieu de cette liberté raisonnable, liée au jugement, Dieu a préféré donner à l'homme une liberté indépendante de la raison qui risque de faire de lui « le plus indisciplinable des animaux ». Les meilleurs philosophes chrétiens emploient les pires sophismes pour justifier Dieu ; par exemple, Leibniz soutenant que le mal est purement négatif et qu'il est nécessaire dans l'ensemble de la création pour mieux éclairer le bien, comme l'ombre dans un tableau fait ressortir la lumière, ou Malebranche, affirmant que

Dieu doit à lui-même de n'imposer au monde que des lois générales, qui peuvent nécessairement aboutir à de mauvais résultats dans des cas particuliers. Pour ma part, quand je lis la théodicée leibnizienne, j'ai toujours envie de dessiner un procès d'assises où l'avocat, se tournant vers son client, Dieu, lui dit : « Ne t'en fais pas : je te ferai acquitter ».

Cependant, et c'est tout le paradoxe de cet étonnant penseur, la démarche baylienne s'achève par un recours au caractère ineffable des desseins divins. Le problème du mal engouffre la raison, mais la foi peut et doit nous soutenir. Un fidèle raisonneur, c'est ainsi que le qualifie Bornet. Ce fidèle, Bayle semble bien l'avoir conservé toute son existence. Peu de jours avant sa mort, il écrivait à son ami Terson : « Je pense que je n'ai plus que quelques moments à vivre ; je meurs en philosophe chrétien, persuadé et pénétré des bontés et de la miséricorde de Dieu ». Que signifie, au début du dix-huitième siècle, mourir en « philosophe chrétien » ? Philosophie avait bien des sens. Il pouvait signifier l'incrédulité volontaire et obstinée : une « religion philosophique » dégageait de l'obligation de croire. Mais philosophie signifiait aussi, souvent, vivre en ascète : être philosophe, c'était pratiquer le détachement. Qu'apporte alors l'ajout « chrétien » ? Avec beaucoup de finesse et de nuances, Jossua montre que l'expression « philosophe chrétien » semble employée dans un sens de résignation nuancée d'espérance. Cette formule désignerait alors un détachement propre au philosophe et qui dépasse en même temps la philosophie : il le prépare à l'attachement suprême et il est accentué par la foi, colorée elle-même par l'espérance chrétienne.

ROLAND JACCARD.

* Agrégée de philosophie.

مكتبة من الأصل

LE REMANIER

départ de M. Leber

de rajennir

à 2h

سكزنا الاول

Le Monde

étranger

LE REMANIEMENT MINISTÉRIEL EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Le départ de M. Leber a permis au chancelier de rajouter son équipe

Bonn. — Treize mois seulement après sa formation, le gouvernement de coalition social-démocrate et libéral subit un remaniement profond. Le chancelier Schmidt n'avait envisagé une telle réorganisation que dans le cours de l'année. Il y a été contraint par les événements, en particulier l'affaire d'espionnage Liska et le scandale des écoutes téléphoniques et des ministres du ministère de la défense. Après onze années de bons et loyaux services au sein du gouvernement, M. Leber est parti, sans que son honneur personnel ait d'ailleurs été mis en cause par qui que ce soit, parce qu'il n'était plus en mesure de contrôler ce qui passait dans son ministère.

Annoucé dans la journée du vendredi 3 février, il touche six ministères importants et introduit dans l'équipe dirigeante trois « jeunes » qui n'occupaient jusqu'ici que des fonctions de secrétaires d'Etat, et un quatrième qui n'était que député. Le remaniement devrait, selon le chancelier, donner « des espérances nouvelles » à l'action d'un gouvernement qui manifestait des signes de fatigue.

Si de nouveaux visages apparaissent ainsi sur les bancs gouvernementaux, l'équilibre politique est cependant respecté. En ce qui concerne la défense, on s'attendait généralement à ce que M. Apel abandonne les finances pour prendre en main les affaires de la Bundeswehr. Invoquant son manque de connaissance des affaires militaires, il a toutefois demandé le maintien en place du secrétaire d'Etat au ministère de la défense, M. Andreas von Bülow, auquel M. Schmidt voulait proposer un autre poste.

La seule surprise sur le plan politique est que le portefeuille des finances soit confié à M. Hans Matthöfer, jusqu'ici ministre de la recherche et de la technologie, et longtemps classé parmi l'aile gauche du parti social-démocrate. Il est vrai que M. Matthöfer a donné des gages suffisants à la majorité de son parti, en refusant de suivre ses amis hostiles au développement de l'économie nationale.

Quant aux nouveaux membres du gouvernement, ils appartiennent à ce qu'on appelle le « centre gauche », l'accent étant mis sur le premier terme plutôt que sur le second. Le benjamin est M. Volker Hauff, qui, à trente-sept ans, prend en main le ministère de la recherche et de la technologie, où il n'était, jus-

De notre correspondant

qu'à présent, que secrétaire d'Etat parlementaire. Jamais encore la République fédérale n'a connu un ministre aussi jeune. Auparavant, le Haut avertissement le plus jeune député et le plus jeune secrétaire d'Etat.

M. Jürgen Schmude, âgé de quarante et un ans, devient responsable de l'éducation. Il n'occupait aucun poste et a été surpris par sa nomination, décidée alors qu'il se trouvait en Afrique du Sud. Le portefeuille de la construction est attribué à M. Dieter Haack, connu en particulier pour sa grande piété, qui était également secrétaire d'Etat dans ce qui devient désormais son ministère. Enfin, M. Rainer Otterfeld, âgé de quarante ans, est désormais ministre de la coopération, après avoir été secrétaire d'Etat aux finances.

Les dirigeants libéraux ont promis de poursuivre loyalement leur coopération au sein du cabinet rénové. Encore reste-t-il à voir si les rapports entre M. Apel et le ministre des affaires étrangères, M. Genscher, seront aussi

harmonieux que dans le passé. L'ancien ministre de la défense, M. Leber, avait, en effet, laissé très largement à son collègue libéral le soin de définir l'attitude de la République fédérale dans les domaines comme celui du désarmement et de la coopération avec les alliés. Rien n'indique que M. Apel fasse preuve d'une égale souplesse.

Les réactions sont naturellement assez différentes chez les chrétiens-démocrates. Ceux-ci s'étonnent contre le fait qu'un domaine aussi essentiel que la défense soit confié à un homme qui, de son propre aveu, ne connaît rien aux choses militaires. Aussi le président de la C.D.U., M. Helmut Kohl, affirme-t-il que le remaniement pourra tout au plus retarder le processus de désintégration du gouvernement de M. Schmidt. S'il s'agit d'une «agération manifeste», il n'en demeure pas moins que, depuis bien des semaines déjà, les ministères ont fonctionné à l'aveugle, et se contentent de réagir aux événements plutôt que de les devancer.

JEAN WETZ.

M. MATTHÖFER ministre des finances

M. Hans Matthöfer, qui était jusqu'ici ministre de la recherche et de la technologie, est né le 25 septembre 1925 à Bochum. Il appartient à l'aile catholique du mouvement syndical, mais a travaillé durant sa jeunesse dans des usines très étroites avec la gauche et même l'extrême gauche du S.P.D.

Venant d'une famille ouvrière, M. Matthöfer est un autodidacte qui termina brillamment des études économiques et sociales à l'université de Francfort, puis qu'il alla de Madison, au Wisconsin. En 1957, il a occupé un poste d'expert dans la mission O.S.E. - O.I.S.M. à la capitale de l'O.C.C.E. à Washington d'abord, puis à Paris.

Revenu à l'action syndicale, il a remporté un grand succès en organisant les travailleurs de l'usine Ford à Cologne. En tant que membre de la Fédération internationale des syndicalistes libres, il a soutenu les militants ouvriers devant les tribunaux franquistes.

Avant de voir compter le portefeuille de la recherche et de la technologie, il avait occupé le poste de secrétaire d'Etat parlementaire au ministère de la coopération dans le gouvernement de M. Willy Brandt.

Un professionnel de la politique

M. HANS APEL

« Je déclinerai, à coup sûr, l'offre de devenir ministre de la défense. C'est ce qu'écrivait M. Hans Apel il y a seulement deux ans. Aujourd'hui, il s'installe dans le fauteuil laissé vacant par la démission de M. Leber...

Agé de quarante-cinq ans, le nouveau ministre de la défense a réussi le tour de force de s'assurer déjà sa place au sein de la « vieille garde » du parti social-démocrate. Certes, son visage continue de refléter une expression quelque peu naïve, voire enfantine ; mais cela n'empêche qu'il soit, depuis un certain nombre d'années déjà, considéré par les Allemands comme un professionnel de la politique.

C'est à lui que l'on a souvent eu recours au Bundestag, lorsqu'il s'agissait de défendre le gouvernement social-démocrate en difficulté. Son tempérament était particulièrement adapté à des tâches de ce genre. M. Apel ne manque pas de confiance en lui-même, ni même, parfois, d'une certaine agressivité. Celle-ci ne se manifeste d'ailleurs pas seulement à Bonn. Lors des négociations sur l'établissement du Fonds régional européen, où il représentait la R.F.A., non seulement il se permit de critiquer l'attitude de la France d'une façon tout à fait ouverte, mais il s'efforça aussi de dicter au public le gouvernement de Paris la politique qu'il aurait dû, selon lui, adopter. Même à Bonn, cette manière de négocier fut assez sévèrement jugée, et l'opposition chrétienne-démocrate lui reprocha de recourir à des méthodes un peu trop « brutales ».

L'un des atouts de M. Apel est la confiance dont il jouit de la part de ses collègues. Tous ceux qui ont travaillé avec lui à Hambourg et qui partagent les mêmes convictions politiques. Chez les sociaux-démocrates se manifeste parfois un certain « patriotisme » de l'Allemagne du Nord. Ceux qui viennent de Hambourg et de ses environs se considèrent volontiers comme plus sérieux, plus solides, que les « méridionaux » de la Rhénanie. Des gens de ce genre ne sont pas négligeables.

Né le 26 février 1932 dans une famille petite-bourgeoise, M. Apel a été contraint, durant sa jeunesse, de se battre durment pour assurer son ascension

sociale. Après avoir fait son apprentissage dans le commerce, il obtint un doctorat de sciences politiques sous la direction du professeur Karl Schiller, qui devait devenir le « super-ministre » de l'économie et des finances dans le gouvernement du chancelier Brandt.

Au début de sa carrière, M. Apel se consacra tout particulièrement à l'Europe. A la fin des années 60, il devint fonctionnaire au Parlement européen, poste qui lui permit de se familiariser avec les langues française et anglaise, dans lesquelles il s'exprime aujourd'hui sans le moindre difficulté. Une dizaine d'années plus tard, et après avoir été élu au Bundestag, il se vit attribuer le poste de secrétaire d'Etat pour les affaires européennes au ministère des affaires étrangères, qui était alors dirigé par M. Walter Scheel. Sa réputation de politicien pragmatique trouva à une occasion de se confirmer. M. Apel n'a jamais accepté « l'Europe des patries » et s'est toujours prononcé pour une authentique fédération des Etats européens, tout en reconnaissant que cette route sera « encore très longue ». Invoquant à sa manière la philosophie hégélienne, il a souvent soutenu que l'accumulation « quantitative » de mesures communautaires pourrait, en fin de compte, aboutir à un changement « qualitatif » dans les rapports entre les nations.

Au poste de ministre des finances, qu'il occupa jusqu'à ces derniers jours, M. Apel a joué le rôle d'un technocrate efficace, demeuré fidèle à la philosophie orthodoxe des sociaux-démocrates allemands. Si tel que de certains trop gros risques inflationnistes, il s'est fermement opposé aux pressions de ceux qui voudraient voir la République fédérale relancer l'économie mondiale à ses propres dépens. Dans cette tâche, il n'a négligé aucun effort. Il s'aborda véritablement ses nouvelles responsabilités au ministère de la défense dans le même état d'esprit. Il est vrai que, tout en étant un ouvrier du travail, M. Apel a réussi jusqu'à présent à ne pas perdre de vue la recherche de la paix nécessaire pour s'intéresser à la musique classique, au jardinage et à son vieux club de football de Sankt-Pauli, à Hambourg. — J. W.

LA NOUVELLE COMPOSITION DU GOUVERNEMENT

Après le remaniement ministériel du 3 février, le gouvernement de M. Helmut Schmidt est composé de la façon suivante :

Chancelier : M. Helmut Schmidt (S.P.D.) ; ministre chargé de mission spéciales auprès de la chancellerie : M. Hans-Jürgen Wischnewski (S.P.D.) ;

Ministère des affaires étrangères (vice-chancelier) : M. Hans Dietrich Genscher (F.D.P.) ; ministères des affaires étrangères adjoints : M. Klaus von Dohnanyi (S.P.D.) et M. Edgar Hamann-Broecker (F.D.P.) ;

Intérieur : M. Werner Maihofer (F.D.P.) ; secrétaires d'Etat parlementaires : M. Gert Herrmann (F.D.P.) et Andreas von Schoeller (F.D.P.) ;

Justice : M. Hans-Jochen Vogel (S.P.D.) ; secrétaire d'Etat parlementaire : M. Hans de Witth (S.P.D.) ;

Finances : M. Hans Matthöfer (S.P.D.) ; secrétaire d'Etat parlementaire : M. Karl Haehner (S.P.D.) ;

Économie : M. Otto Lambdorf (F.D.P.) ; secrétaire d'Etat parlementaire : M. Martin Gruener (F.D.P.) ;

Agriculture : M. Josef Ertl (F.D.P.) ; secrétaire d'Etat parlementaire : M. Georg Gallus (F.D.P.) ;

Travail et santé : M. Herbert Ehrenberg (S.P.D.) ; secrétaire d'Etat parlementaire : M. Hermann Buschfort (S.P.D.) ;

Défense : M. Hans Apel (S.P.D.) ; secrétaire d'Etat parlementaire : M. Andreas von Bülow (S.P.D.) ;

Famille : Mme Antje Huber (S.P.D.) ; secrétaire d'Etat parlementaire : M. Karl Fred Zander (S.P.D.) ;

Postes et télécommunications : M. Kurt Geschelke (S.P.D.) ; secrétaires d'Etat parlementaires : MM. Ernst Haack (S.P.D.) et Lothar Wrede (S.P.D.) ;

Construction : M. Dieter Haack (S.P.D.) ;

Relations interallemandes : M. Egon Franke (S.P.D.) ; secrétaire d'Etat parlementaire : M. Egon Boehmann (S.P.D.) ;

Recherche et technologie : M. Volker Hauff (S.P.D.) ;

Éducation : M. Jürgen Schmude (S.P.D.) ; secrétaire d'Etat parlementaire : M. Peter Glotz (S.P.D.) ;

Coopération économique : M. Rainer Otterfeld (S.P.D.) ; secrétaire d'Etat parlementaire : M. Alwin Brueck (S.P.D.) ;

M. Klarsfeld publie des documents signés des principaux responsables de la déportation des juifs français et belges

Au moment où l'assassinat de quelque six millions de juifs européens par les nazis au cours de la dernière guerre est contesté par des groupements divers, M. Serge Klarsfeld et sa femme Beate ont annoncé au cours d'une conférence de presse, le vendredi 3 février à Paris la publication de deux ouvrages de références, qui constituent à leurs yeux les actes d'accusation irrefutables de quelques-uns des principaux responsables de la déportation et de la mort des juifs français et belges (1).

Le premier de ces ouvrages, écrit en allemand par M. Klarsfeld sous le titre *Die Endlösung der Judenfrage in Frankreich* (La solution finale de la question juive en France), contient cinquante-trois documents émanant des autorités d'occupation allemandes entre 1941 et 1944. Classés par ordre chronologique, ils permettent de la « section annexée » de la Gestapo et expliquent, dans toute leur sécheresse administrative, comment « une petite équipe allemande appuyée par la police de Vichy », a souigné l'autour, a pu, en quatre-vingt mille personnes, dont dix mille enfants.

Parmi les signataires ou les destinataires de ces lettres et circulaires figurent trois des hommes qui portent les plus lourdes responsabilités dans le massacre de la population juive : Kurt Lischka, chef de la Gestapo en France, aujourd'hui procureur en retraite à Cologne ; Herbert Hagen, chef de la police de Bordeaux et conseiller politique de la SS en France, aujourd'hui directeur commercial à Würzburg ; et Ernst Achenbach, chef de la section politique de l'ambassade allemande à Paris sous l'occupation. Mais on y trouve également les noms d'Ernst Heintzeisen, qui s'est occupé plus particulièrement de la déportation des enfants et des vieillards, et qui est aujourd'hui avocat à Miltenberg et bourgmestre de Burgstadt ; Hans Dietrich Ernst, chef de la police d'Angers, aujourd'hui notaire et avocat à Leer ; Fritz Merdtsche.

(1) Les deux ouvrages sont disponibles gratuitement au Centre de documentation juive contemporaine, 17, rue Geoffroy-l'Asnier, 75004 Paris.

comme de tous ceux qui étaient, à un degré quelconque, chargés de l'appliquer, et que certains responsables avaient suffisamment de pouvoir pour tenter, au moins d'éviter ou de retarder la déportation des hommes, femmes et enfants, sans jamais avoir fait arrêter.

La liste complète des morts

M. Klarsfeld publiera prochainement un troisième ouvrage de six cent cinquante pages qui contiendra la liste complète des juifs arrêtés en France et disparus dans les camps nazis, avec leurs dates et lieux de naissance et l'histoire de leur convoi de déportation.

M. Klarsfeld espère que la publication de ces documents va permettre enfin l'ouverture, en Allemagne fédérale, d'un grand procès de tous les responsables de la déportation des juifs français et belges.

En attendant, a-t-il indiqué, la B.B.C. diffusera, le 20 février, une émission de cinquante minutes sur les faits et gestes de certains des interviewés de Hagen et de Lischka. Hagen explique notamment qu'il croyait à l'époque que les juifs arrêtés étaient expédiés en Algérie, et qu'ensuite ils seraient envoyés en Palestine pour être « enfin chez eux ». — N.B.

A TRAVERS LE MONDE

Congo

L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES JURISTES DÉMOCRATES a lancé, vendredi 3 février, un pressant appel à au gouvernement congolais pour qu'il cesse l'exécution d'internement à l'issue du procès de Brazzaville, dans un communiqué remis à la presse par M. Jean-Pierre Mignard. Par ailleurs, plusieurs personnalités françaises,

dont Simone de Beauvoir, Jean-Paul Sartre, Michel Leiris et l'écrivain sénégalais S. I. Nyong, ont signé un communiqué à la République du Congo à ne pas substituer la répression aux débats et luttes politiques. Enfin, José-Blaize Allias, employé spécial de Jeune Afrique au procès de Brazzaville, a été expulsé par les autorités congolaises au lendemain de son arrivée.

Soudan

LE SOUDAN a rouvert, vendredi 3 février, ses liaisons aériennes avec l'Éthiopie après une interruption d'un an. L'accord conclu entre les deux pays en décembre, au Sierre-Leone, sous les auspices de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), les deux pays s'étaient alors mis d'accord pour régler leurs différends par la négociation. — (Reuter).

Espagne

LE ROI JUAN CARLOS D'ESPAGNE a été invité par le gouvernement chinois à effectuer un voyage officiel en Chine populaire au printemps prochain, a-t-on appris de sources diplomatiques bien informées à Pékin, le 3 février. Le souverain, croit-on savoir, serait attendu en mai.

Hongrie

LE JEUNE SCRIVAIN HONGROIS MIKLOS HARASZTI, auteur de l'ouvrage *Salute aux pièces* (Le Monde du 24 août 1976), a obtenu un visa pour se rendre en Italie fédérale. Il gagnera, Berlin le 15 février, où l'attend une bourse d'études d'un an.

Maroc

LES QUATRE-VINGT-TROIS MILITANTS DU MOUVEMENT PROGRESSISTE ET LYCÉEN détenus à Meknès ont mis fin à la grève de la faim qu'ils avaient entreprise le 16 janvier, après avoir obtenu une simplification des mesures d'urgence et la visite de leurs familles. En revanche, les militants et sympathisants marxistes-léninistes, dits « français », détenus à la prison de Kenitra qui avaient suivi à

Italie

LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE PROPOSE AUX COMMUNISTES D'ENTRER DANS UNE MAJORITÉ IMPLICITE

(De notre correspondant.)

Rome. — La direction de la démocratie chrétienne a fait, vendredi 3 février, une annonce qui a suscité de vives réactions. Elle a proposé aux communistes, si elle refuse toujours de les accueillir dans un gouvernement d'union nationale, ou même dans une majorité parlementaire, elle est cependant disposée à conclure avec eux un programme gouvernemental. Celui-ci pourrait être « soutenu » par le P.C.I., et son application serait contrôlée par les présidents des groupes parlementaires. Il reviendra au président du conseil désigné, M. Giulio Andreotti, de définir les modalités d'un tel accord avec les partis communiste, socialiste, social-démocrate, républicain et libéral.

La formule proposée est tellement équivoque que les parlementaires de la démocratie chrétienne ont suspendu leur jugement. Les membres de la direction eux-mêmes ont donné aux journalistes deux versions différentes de cette nouvelle de M. Andreotti, adoptée à l'unanimité après plusieurs heures de débat. Prudemment, l'ancien ministre officiel du P.C.I., titre, ce samedi 4 février : « Le D.C. a modifié sa position, mais l'issue politique reste ambiguë ». Le quotidien du parti socialiste est à peine plus nerveux.

Reconnaissant que « la phase des abstentions » est close, la démocratie chrétienne suggère une majorité qui n'est pas dite son nom. Or ses partenaires réclament avec insistance une majorité explicite « après avoir renoncé à leur requête d'un gouvernement d'union nationale. Surtout, il y a que chacun baplé à son gré la nouvelle phase politique pour rassurer ses troupes ?

ROBERT SOLÀ.

SKIEZ à 2 heures de Paris

Pour 470 F*, le rêve : tous les jours un vol vers le soleil, et la neige des 55 pistes, de l'Alpe d'Huez 1600/3350 m.

Embarquez au Bourget avec skis et bagages à 8 h 50, Air Alpes vous dépose sur l'aéroport ultramoderne de l'Alpe d'Huez, à pied d'œuvre et dispos, à 11 h 00.

Renseignez-vous auprès de votre agence de voyage et d'Air Alpes, réservation centrale : 266 57 40.

Si le soleil vous rappelle, départ de l'Alpe d'Huez à 16 h 40, arrivée à Paris à 19 h 10. Juste à temps pour dîner.

* Réduction de 50% pour les enfants de moins de 12 ans.

L'ALPE D'HUEZ 1600/3350 m.

Psychologie en miel

ASIE

La relance de la diplomatie indienne

(Suite de la première page.)

Les deux pays ont d'ambitieux projets de collaboration, l'Inde apportant sa contribution financière en échange de matières premières ou de produits finis et agricoles. Il s'agit de pétrole à l'Inde, participe à l'exploitation d'un gisement minier de fer. Il envisage de financer en partie plusieurs projets industriels et un grand canal d'irrigation au Rajasthan.

L'Inde lui fournit déjà des milliers de techniciens et lui vend des denrées agricoles. Cette coopération ne peut s'étendre sans une certaine identité de vues politiques. Il est symptomatique que les quelques centaines d'étudiants indiens en Inde aient été assignés à résidence pendant la visite du chah, ce qui n'a pas empêché une

petite manifestation hostile au souverain. Cette coopération implique aussi l'établissement préalable entre les deux pays de communications maritimes, ferroviaires et routières. La création d'une compagnie maritime commune est à l'étude et l'Inde finance la réalisation du premier chemin de fer transasiatique devant permettre de relier l'Asie centrale à l'Asie du Sud. Mais le Pakistan s'est jusqu'à maintenant montré très peu favorable au transit de ces échanges sur son territoire, craignant d'en faire les frais. Afin notamment de lever ces réticences, le chah, qui a joué un rôle conciliateur entre Islamabad et Kaboul et qui avait accueilli avec enthousiasme le renversement du régime Bhutto, fera, lors de son retour de l'Inde, une escale au Pakistan, où se rend également le 6 février M. Vajpayee.

Ouverture vers le Pakistan

Appartenant à la droite hindoue, le plus nationaliste partisan pendant trente ans d'une politique intransigente à l'égard de ce pays musulman, le ministre des affaires étrangères est aujourd'hui considéré comme un nationaliste pur. Le seul fait qu'il se rende à Islamabad souligne le nouveau cours de la diplomatie indienne, son ouverture à l'extérieur. Le président Carter et M. Callaghan ont proposé à New-Delhi leur concours à l'étude de ces projets qui ne peuvent être réalisés sans de très importants financements extérieurs.

Le Népal a suggéré que la Chine — où le Brahmapoutre prend sa source — soit également associée à l'entreprise, ce dont, bien entendu, les Indiens ne veulent pas entendre parler.

Cette question sera sans doute évoquée au cours des entretiens que le vice-premier ministre chinois, M. Peng Hsiang-wei, aura à Kathmandou du 3 au 6 février avec le souverain népalais. Enclavé entre les deux géants asiatiques, le Népal dépend entièrement de l'Inde pour son commerce et l'aide économique. Ce qui est la plus importante qu'il reçoive — mais il cherche traditionnellement le soutien de la Chine pour contrebalancer quel que soit l'influence indienne. Dans cet esprit, le roi Birendra propose depuis plusieurs années l'établissement d'une zone de paix régionale, et M. Teng Hsiang-ping réitérera sans doute l'appui de Pékin à cette idée qu'a soigneusement rejetée M. Desai en décembre à Kathmandou.

Une mission industrielle chinoise forte d'une quinzaine de personnes est attendue dans les prochains jours à la Foire de New-Delhi. Après le rétablissement des relations diplomatiques, les échanges commerciaux et industriels vont se rendre en Chine, pour la première fois depuis quinze ans. Le règlement du différend frontalier n'est donc au point de vue indien un préalable à la « normalisation » et doit au contraire constituer la phase finale. « La Chine occupe une partie de notre territoire », répète à ses visiteurs M. Desai pour indiquer quel côté devrait, à son avis, faire les premiers pas en vue d'un arrangement politique.

Néanmoins, à New-Delhi, on enregistre avec satisfaction le message envoyé au premier ministre par M. Hsu Kuo-feng à l'occasion de l'anniversaire de la République indienne, le 26 janvier. Ce message célébrait l'amitié traditionnelle entre les peuples chinois et indiens. Il y a longtemps que ce ton n'avait pas été employé par Pékin.

GERARD VIRATELLE

Chine

● UN NOUVEAU MINISTRE A été créé dans le gouvernement chinois, la commission scientifique et technique, avec comme premier titulaire un membre du bureau politique, ami personnel de M. Teng Hsiang-ping, M. Fang Yi, vice-président de l'Académie des sciences. La création de cette commission au sein du conseil des affaires d'Etat (gouvernement) avait été annoncée en septembre, en même temps que la tenue prochaine d'une conférence nationale sur les sciences. — (A.F.P.)

(PUBLIOTTI)

Paris, le 2 février 1978

ATALIVA CASTILLO DIRIGEANT SYNDICAL URUGUAYEN DÉTENU EN ARGENTINE

Dans les derniers jours du mois de décembre, plusieurs militants uruguayens ont été arrêtés à Buenos-Aires. Parmi eux se trouvent Miguel Angel ROS CASAS et Ataliva CASTILLO. Ce dernier (CASTILLO), cultivateur agricole, est un militant de longue date au Uruguay. Il a été arrêté par les cotés de Saul SENNIO, du syndicat U.T.A.A. qui regroupait les ouvriers de la canne à sucre au nord de l'Uruguay, il a participé depuis lors à toutes les luttes des ouvriers agricoles. Ses militants ont été sévèrement punis par la dictature uruguayenne.

Le rapport dont les résidents étrangers en Argentine sont pourvus et répétés est déjà bien connu par l'opinion publique internationale. De nombreux militants uruguayens ont été assassinés (parmi lesquels, le sénateur Selmar MICHELDI et Hector GUTIERREZ ERIZ, président de l'Assemblée nationale) ou renvoyés en Uruguay pour y être détenus et torturés, en dépit de la protection des Nations unies, ou « disparus », comme les dirigeants syndicaux Gerardo GATTI, León D'ARTE et les cinq enfants âgés de 20 jours à un an, qui n'ont jamais été retrouvés.

Ces faits ont lieu quelques jours avant la réunion de la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU, qui se tenait à Genève et est en danger. Les « disparitions » est très longue et constitue un des aspects les plus dramatiques de la répression de la dictature uruguayenne à ses opposants; en tant que Comité Uruguay, nous formulons l'appel que l'ONU et ses organismes compétents condamnent catégoriquement ces violations.

La continuation des forces répressives d'Uruguay et d'Argentine est bien rodée. La vie d'ATALIVA CASTILLO et de ses camarades est en danger. Leur « disparition » ou leur renvoi en Uruguay signifie une mort presque certaine.

Nous lançons un appel à l'opinion publique française et internationale pour sauver la vie d'ATALIVA CASTILLO et de ses camarades.

ENVOYER LETTRES ET TELEGRAMMES A : Ambassade d'Argentine, 8, rue Cimara, 75016 PARIS (Si possible, nous faire parvenir des copies de journaux et revues) à l'adresse suivante : COMITE DE DEFENSE DES PRISONNIERS POLITIQUES EN URUGUAY (C.D.P.F.U.) 67, rue du Théâtre, 75015 PARIS.

AMÉRIQUES

Argentine

Le commandant en chef de la marine reconnaît la réalité des violations des droits de l'homme dans son pays

affirme l'amiral Sanguinetti au retour d'une mission à Buenos-Aires

Retour d'une mission en Argentine, du 18 au 25 janvier, de la Fédération internationale des droits de l'homme, en compagnie de trois juristes, deux Américains et un Français, l'amiral en retraite Antonio Sanguinetti a présenté, lors d'une conférence de presse le vendredi 3 février à Paris, les résultats de ses entretiens, à Buenos-Aires, avec des personnalités officielles, des représentants d'organisations humanitaires et des parents de prisonniers et de disparus.

Pour la première fois, au cours de ces entretiens, un membre du gouvernement, le général Harguindeguy, a reconnu l'existence de détenus politiques en Argentine : selon le ministre de l'Intérieur, il y avait, à la mi-janvier, 2128 personnes faisant l'objet de poursuites judiciaires ou déjà condamnées, et 1244 internés administratifs (« à la disposition du pouvoir exécutif »), contre lesquels n'existe aucune preuve de crime ou délit. Le général Harguindeguy s'est engagé devant M. Sanguinetti à publier, avant le 15 février, la liste des 3372 détenus.

M. Franco-Lino Lepary, qui participait à la mission, a rappelé que, selon des indications fournies en décembre dernier au Sénat américain par M. Ted Kennedy, il y aurait en réalité de 12 000 à 17 000 prisonniers politiques dans le pays. Elle a également rappelé que, lors de son passage à Buenos-Aires, de la fin de 1977, M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, avait fait remettre aux autorités argentines une liste de 7500 personnes présumées détenues ou disparues. Dans ces conditions, a déclaré l'amiral, les informations fournies par le général Harguindeguy représentent peut-être un progrès, mais ont aussi un côté inquiétant : la publication d'une liste ne signifierait-elle pas l'arrêt de mort de tous les détenus ou disparus qui n'y figurent pas ?

S'agissant précisément des disparitions de citoyens argentins — et parfois d'étrangers (1), — la mission a recueilli un grand nombre de témoignages selon lesquels des enlèvements sont pratiqués « en petit jour par des personnes en civil, notamment des policiers, mais aussi des véhicules militaires et ceux utilisés par la police et l'armée ». Les officiers assurent que de tels enlèvements sont le fait de « bandes incontrôlées ». Or, a assuré l'amiral Sanguinetti, « la police arrête la circulation pour faciliter le passage de ces véhicules sans plaque qui ont peut-être à Buenos-Aires ». Il ajoute : « L'enlèvement des frères de disparus de la plaza de Mayo, il y a quelques semaines, a duré vingt minutes, en plein centre de capitale, deux cents mètres d'un commissariat de police ».

L'amiral Oscar Montes, ministre des affaires étrangères, a déclaré au responsable de la mission : « Vous constaterez que l'on peut se promener la nuit à Buenos-Aires plus tranquillement qu'à Paris ». « Et c'est exact », répond M. Sanguinetti, en se référant aux actuels contrôles de police dans la capitale française. « Mais pourquoi alors, ajoute-t-il, maintient l'Etat de siège ? » Interrogé sur ce point, le ministre de l'Intérieur lui répondit : « Il faudrait relâcher les personnes qui sont à la disposition du pouvoir exécutif, ce qui serait nuisible pour la sécurité de la République ».

Sur l'interprétation de tous ces éléments, l'amiral Sanguinetti confesse sa perplexité : « Mon col-

lege, l'amiral Messera, commandant en chef de la marine, membre de la haute administration, avec qui je me suis entretenu une demi-heure, a reconnu la réalité de ces graves violations des droits de l'homme. Mais il a ajouté : « C'est la faute aux bêtises (2). La marine n'a l'habitude de voir à cela ». Il a ajouté : « Si le terme n'était pas déplacé, je dirais qu'il y a dans l'armée de terre de véritables bandes fascistes... ». Or, a indiqué M. Sanguinetti, les organisations humanitaires disent que l'amiral Messera est plus « dur » que le général Videla, commandant de l'armée de terre, et chef de l'Etat.

L'amiral Sanguinetti a encore déploré que le gouvernement français soit « l'un des principaux soutiens du gouvernement argentin ». « Alors que les Etats-Unis, a-t-il constaté, refusent désormais de vendre des armes à Buenos-Aires, Paris continue de le faire. De même, sur le plan économique, les relations demeurent excellentes ».

Interrogé sur les éventuelles activités d'anciens membres de l'O.A.S. française en Argentine, l'amiral Sanguinetti a déclaré n'avoir aucun indice en ce sens. « En revanche, a-t-il indiqué, il est certain que des officiers français qui ont appartenu à l'O.A.S. sont venus faire des conférences dans les écoles militaires argentines. Certains d'entre eux vivent aujourd'hui à Buenos-Aires. La doctrine française de la « guerre subversive » a eu davantage d'impact auprès des

officiers argentins que celle, originelle du Pentagone américain de la « sécurité nationale », dont elle est issue. »

La situation des droits de l'homme en Argentine plaide-t-elle en faveur d'un boycottage de la Coupe du monde de football, en juin prochain ? L'amiral Sanguinetti affirme avoir recueilli à Buenos-Aires beaucoup d'opinions en ce sens. M. Louis-Edmond Pettit, bâtonnier du barreau de Paris, qui représentait, à la conférence de presse, le Mouvement international des juristes catholiques, a, pour sa part, été catégorique : « Compte tenu de toutes les arrestations et enlèvements auxquels il sera procédé, afin que le Mondial ait lieu sans incidents, un renforcement de la campagne contre la Coupe de la Coupe du monde en Argentine est favorable aux droits de l'homme dans ce pays ». M. Daniel Meyer, président de la Fédération internationale des droits de l'homme, est « associé entièrement » à ce propos.

(1) Sur le cas des Français disparus ou prisonniers en Argentine, la mission a pu recueillir d'éléments. Elle a présenté au ministre argentin des affaires étrangères une liste de huit personnes — huit détenus et huit disparus — qui lui avait remis le Quai d'Orsay. L'amiral Sanguinetti a simplement confirmé que les cas des prisonniers ayant la double nationalité française et argentine (six sur huit), relevait des seules autorités de Buenos-Aires.

(2) Dans l'argot militaire, fantaisiste, et, par extension, tout membre de l'armée de terre.

LA C.G.T. : il y a mieux à faire que de boycotter la Coupe du monde de football.

Au cours de la rencontre de la C.G.T. avec les présidents de la Fédération, M. André Allamy, secrétaire de la centrale syndicale, a évoqué le problème de la Coupe du monde de football en Argentine.

Après avoir souligné avec force l'importance que cette manifestation allait revêtir aux yeux de millions de téléspectateurs, il a dénoncé avec vigueur « la dictature des généraux argentins, l'empiètement, l'assassinat des démocrates, des syndicalistes », appelant que la C.G.T. « n'a jamais ménagé ses efforts pour dénoncer les conditions faites au peuple et à la classe ouvrière argentine ». Cependant, la C.G.T. pense qu'il y a mieux à faire que de boycotter la Coupe du monde. « Les démocrates et syndicalistes argentins nous ont fait savoir qu'il était possible de faire de la Coupe du monde nous fussions connus la réalité de ce régime des généraux », a conclu M. Allamy, en invitant les journalistes à répondre à ce vœu.

Le mouvement de la jeunesse socialiste, dans un manifeste signé par les représentants de dix pays, estime que la Coupe du monde de football ne doit pas se dérouler en Argentine mais dans un autre pays.

« Une manifestation sportive d'une telle ampleur ne doit pas servir de caution à un pays fasciste », déclare le manifeste.

Si le transfert ne se réalisait pas, le mouvement de la jeunesse socialiste préconise le boycottage de toutes les cérémonies officielles par les délégations des pays qualifiés pour participer à la phase finale de la Coupe du monde.

PROCHE-ORIENT

Les pays du Front arabe de la résistance envisagent de créer un commandement politique et militaire unifié

Alger — Le deuxième « sommet » du Front arabe de la résistance a été prolongé d'un jour et devait se terminer ce samedi 2 février avec la participation du colonel Kadhal, arrivé inopinément la veille, et celle de M. ou venant de palestiniens du Front du refus, qui avaient gagné Alger quelques heures plus tôt. Ces arrivées tardives ont donné son second souffle à la conférence, dont les participants esti-

De notre correspondant

M. Sadate confère avec M. Carter

(Suite de la première page.)

A partir de lundi, cependant, M. Sadate entend se lancer dans la seconde partie de sa mission, qui consistera à s'adresser au public. Son effort en direction des organisations juives a recueilli jusqu'à présent un succès limité. En dépit des efforts de M. Ghorbal, ambassadeur d'Egypte aux Etats-Unis, qui avait pris la parole devant des organisations juives américaines aussitôt après le voyage de son président à Jérusalem, les principaux dirigeants de ces organisations se sont dérobés. Plus précisément, ils ont fait savoir, par la bouche du rabbin Schindler, président de la « conférence des présidents » des associations juives, que leur communauté « refusait de donner l'impression qu'elle cherche à prendre part aux négociations israélo-égyptiennes, et encore moins qu'une telle rencontre (avec M. Sadate) puisse passer pour un substitut à ces négociations ».

Cette position n'a été combattue que par M. Klutznick, nouveau président du congrès juif mondial — organisation plus modérée, — qui rencontra le président égyptien lundi en compagnie d'autres personnalités moins importantes.

En bref, il apparaît que, malgré la gêne créée dans certains milieux par les attaques lancées jeudi par les guérilleros du Front sioniste de libération contre les casernes de la garde nationale nicaraguaise et de deux pontiers des villes de Granada et de Rivas (respectivement à 37 kilomètres à l'ouest et à 150 kilomètres au sud de Managua), a-t-il appris vendredi 3 février d'après des témoins.

Les guérilleros étaient au nombre d'une quarantaine et motorisés quand ils ont attaqué la caserne de Granada. Ils se sont retirés, non sans emmener prisonnier un colonel. A Rivas, près de la frontière avec le Costa-Rica, environ soixante guérilleros se sont rendus maîtres de plusieurs établissements, puis ils se sont enfuis après avoir récupéré un de leurs camarades hospitalisé dans la ville.

ment maintenant qu'elle ne sera pas le « sommet de la déception ».

Au cours de la deuxième journée, vendredi, les travaux ont eu en effet nettement progressé. Les participants ont également durci le ton, sans toutefois fermer les portes aux autres pays arabes. Les grandes lignes du plan d'action

global qu'ils ont adopté visent, a dit M. Bouteflika, ministre algérien des affaires étrangères, à « porter parole du « sommet », à un renforcement de la résistance palestinienne par tous les moyens et à un renforcement organisé de la Syrie et de l'O.L.P. par un soutien actif du monde arabe, des pays non alignés et des pays amis de progrès ».

Différentes mesures pourraient être prises dans le cadre de l'internationalisation du Front : la création d'un commandement suprême politique et militaire à l'échelle des chefs d'Etat, celle d'un « commandement général », organisme d'opération, et de groupes de ministres des affaires étrangères, la constitution d'un fonds commun destiné à aider sur tous les plans, en particulier en armes, la résistance palestinienne et des pays du Front, enfin la mise en place d'un organisme d'information et de propagande.

En outre, la Syrie et l'O.L.P. ont contacté au président Sadate le droit de porter leur nom. Leurs représentants ont même précisé que les concessions éventuelles concernant notamment la création d'un mini-Etat palestinien, qui se résument à l'égyptien pourrait obtenir à Washington, ne les engageraient pas.

« Nous ne voulons pas exclure l'Egypte de la communauté arabe », a affirmé M. Bouteflika qui a rendu hommage au peuple égyptien. Mais, a-t-il ajouté, « les dirigeants égyptiens ne peuvent faire une politique de capitulation et ignorer les décisions prises collectivement par le monde arabe. C'est pourquoi nous refusons tout « sommet », comprenant l'Egypte, qui se résument à étudier les résultats des faits accomplis tels que ceux découlant des rencontres de Jérusalem et d'Ismaïlia. Nous nous rencontrerons le jour où le président égyptien fera son autoportrait ».

M. Bouteflika a rappelé que les pays du Front arabe de la résistance ont des intérêts importants avec l'Occident, intérêts qu'ils entendent préserver et enrichir à leur « attachement viscéral à l'indépendance » et que « les puissances impérialistes cessent leurs interventions aussi bien au Proche-Orient qu'au Maghreb ». Puis il a précisé que ce sont les armées soviétiques qui ont permis en 1975 « de mettre un terme au mythe de l'impénétrabilité d'Israël » et que ces mêmes armées ont en Anzola « mis un terme au mythe de l'impénétrabilité de l'Afrique du Sud, autre allié d'Israël ».

En fait, les pays du Front souhaitent que l'O.S.A. s'engage plus à fond pour empêcher l'instauration d'une « paz americana » qui se ferait au détriment des pays progressistes du monde arabe, et ils menacent implicitement de recourir à l'aide soviétique plus que par le passé si l'Occident provoque un déséquilibre en voulant trop pousser son avantage.

MICHEL TATU.

PAUL BALTA.

مكتبة من الأصل

POLITIQUE

La préparation des élections législatives

D'UNE RÉGION
A L'AUTRE

XIII bis — AQUITAINE : virage au frein vers la gauche

Après avoir analysé la situation électorale dans le département de la Gironde (« le Monde » du 4 février), nous l'examinons dans les quatre autres départements qui font partie de la région Aquitaine.

par ANDRÉ PASSERON

LANDES : l'enjeu de Mont-de-Marsan

Si la majorité doit remporter une victoire dans les Landes, ce ne peut être qu'à Mont-de-Marsan, entend-on dire fréquemment entre l'Adour et le Midou ou dans les forêts de pins.

Le succès remporté dans la 1^{re} circonscription lors d'une élection partielle en septembre 1973 par M. Duroure (P.S.) sur le député sortant invalidé, M. Mirin, U.D.R., ne le met pas à l'abri de toute surprise.

Les gaullistes présentent en effet, dans cette circonscription l'un des plus brillants sujets de l'équipe de M. Chirac. M. Alain Juppé, né à Mont-de-Marsan en 1945, agrégé des lettres, ancien élève de l'école normale supérieure, inspecteur des finances et ancien élève de l'école nationale d'administration, est chargé des études au R.P.R. Depuis plusieurs mois il s'est réinstallé dans la ville où il a passé son enfance et fait ses études, et M. Chirac est allé le soutenir à deux reprises. Il en avait besoin, car la situation économique ne le favorisait guère, notamment la fermeture de l'usine de la Cellulose-du-Pin à Roquefort.

M. Mirin avait dû affronter, en mars 1973, deux socialistes, M. Duroure, soutenu par M. Mitterrand et M. Lamour, député, socialiste indépendant et maire de Mont-de-Marsan, et il ne l'avait emporté que grâce à une défection de l'électeur traditionnel du maire de la ville qui ne s'était pas reporté alors sur M. Duroure.

Aujourd'hui, M. Juppé, dont M. Mirin est devenu le sup-

plément, a en face de lui le député sortant du P.S., M. Lesplau (F.C.), candidat depuis 1962 ; un radical de gauche, M. Christian Ducassou, inspecteur de police à Pau, ainsi qu'un écologiste et un « Français de bon sens ». Il peut compter en revanche sur l'appui de M. Lizarque-Cando, qui avait nettement battu M. Duroure aux municipales, sur celui du C.D.S. Landais, et sur celui de M. Aymar Achille-Fould, alors que les radicaux valaisiens ont décidé de laisser la liberté de vote à leurs électeurs.

La décision des centristes de soutenir M. Juppé a conduit la fédération du parti républicain à retirer son soutien aux candidats centristes dans les deux autres circonscriptions (M. Defos, du Rau, 2^e, et M. Commenay, 3^e). Le P.R. devait présenter à Mont-de-Marsan M. Jean-Louis Olivier, ancien chef de cabinet du préfet des Landes, collaborateur de M. Grotteray, délégué aux élections du parti républicain, qui pensait bien être le candidat unique des « non gaullistes », comme l'avaient déclaré les dirigeants persistants réunis à l'Hôtel Matignon.

La 2^e circonscription (Dax) devrait demeurer le fief incontesté de M. Lavielle, député sortant socialiste, président du conseil général, maire de Saint-Paul-les-Dax, qui bénéficie d'une très forte position personnelle. La majorité s'y est mise d'accord sur la candidature unique de M. Xavier Defos du Rau, fils de l'ancien député M.R.P. (1945-1956), qui, pris un suppléant R.P.R. Le P.C.F. présente, comme

lors des trois précédentes consultations, M. Maye, conseiller général.

Dans la 3^e circonscription (Aire-sur-l'Adour), M. Jean-Marie Commenay, député sortant appartenant au groupe réformateur, soutenu par le R.P.R., est une nouvelle fois concurrencé par M. Alain Dutoya, radical de gauche, vice-président du conseil général.

Elu de 1958, M. Commenay, maire de Saint-Sever, n'a pas vu son audience s'accroître depuis 1973, alors que celle de son concurrent progressif, notamment lors des élections cantonales et municipales. Si le premier, avec sa bonhomie, sa cordialité souriante, incarne le Landais traditionnel, de cette région du foie gras, le second, ancien mercantile, se veut l'incarnation d'une nouvelle vague radicale. Tous deux prolongent aussi la rivalité séculaire existant entre leurs villes puisque, au Moyen Âge, les marabouts de Hagetmau, dont M. Dutoya est aujourd'hui le maire, s'étaient révoltés contre la gabelle collectée par les seigneurs de Saint-Sever, représentants du roi. Le radical de gauche, qui s'est beaucoup dépensé, ne redoute guère le candidat socialiste, M. Henri Emmanuel, auquel on reproche à la fois sa qualité de parachuté parisien et sa profession de sous-directeur d'un holding financier ni celle de son habituel concurrent communiste, M. Curculossa, député (1945-1956), qui est également sur les rangs.

DORDOGNE : le bastion de Périgueux

Lors des élections législatives de 1973, la majorité qui détenait les quatre sièges n'avait pu conserver que celui de M. Yves Guéna, U.D.R., les autres se répartissant entre les trois formations signalées du programme commun. Les gaullistes vont s'efforcer, en 1978, de conserver leur bastion et même de tenter une sortie.

Dans la 1^{re} circonscription (Périgueux), le délégué politique du R.P.R., député depuis 1971, avait retrouvé son mandat parlementaire en octobre 1974, après son départ du gouvernement, mais avec une avance moins importante qu'auparavant sur son concurrent communiste. Le P.C. a choisi comme candidat une nouvelle personnalité pour remplacer Yves Péron, ancien député, décédé, qui était l'adversaire habituel de M. Guéna. Le nouveau candidat, M. Roger Corne, secrétaire fédéral, a battu en 1977 au cours d'une élection cantonale partielle Mme Labatut, adjointe de M. Guéna à la mairie de Périgueux, malgré le soutien que M. Chirac était venu lui apporter. Les socialistes, qui n'avaient pas de candidat depuis 1967 — ils laissent la place aux radicaux, — présentent cette fois M. Christian Desforges, enseignant, qui a conquis la mairie de Chanterac, où il a battu Mme Guéna aux élections municipales. Les candidats de l'opposition insistent notamment dans leur campagne sur la situation sociale et sur la fermeture récente d'une fabrique de pantoufles à Neuvic et d'une entreprise de travaux publics à Périgueux. Le P.S. a déposé plainte contre l'inscription de quatre cent cinquante-sept Français du Gabon et de l'Extrême-Orient.

Dans la 2^e circonscription (Bergerac), le siège que détenait le recteur Capelle (C.D.F.) était passé en 1973 à M. Louis Pimont, socialiste, alors maire de la ville. Au décès de celui-ci en 1974, son suppléant, M. Jarry, lui avait succédé, mais il ne se représente

pas. Le P.S. a choisi M. Michel Manet, directeur adjoint de l'équipement en Gironde et maire de Bergerac depuis la dernière consultation. Les gaullistes, qui n'ont jamais été très puissants dans cette circonscription, présentent un jeune candidat, M. Bernard de Montferand, ancien élève de l'ENA, secrétaire des affaires étrangères, alors qu'il y aura également un représentant du parti républicain, M. Marty, président des producteurs de lait du département. Le candidat du P.C.F. est M. Raffier, jeune enseignant, maire adjoint d'Eymet.

A Nontron (3^e circonscription), le député sortant, radical de gauche, M. Alain Bonnet, a choisi cette fois-ci comme suppléant le nouveau maire socialiste de la ville, M. Benjoïn. L'ancien député gaulliste, M. Pierre Boylot, va tenter de retrouver le siège qu'en 1968 il avait pris à Georges Bonnet, ancien ministre de la IV^e République, et qui avait dû rétrocéder à son fils cinq ans plus tard. Le P.C.F. présente M. Pas-

serieux, conseiller municipal de Thiviers.

Dans la 4^e circonscription (Sariat), qui est l'ancien fief de M. Robert Lacombe (P.S.) — battu en 1968 par un gaulliste, M. Jand — les querelles internes au parti socialiste révèlent la lutte d'influence que s'y livrent les anciens et les nouveaux. Leurs rivaux avaient permis aux communistes de retrouver en 1973 un siège qu'ils avaient perdu en 1968. Le député sortant communiste, M. Julien Duland, bien qu'ayant comme suppléant le maire de Sariat, M. Delmont, est sérieusement concurrencé par M. Pierre Merliot, candidat du P.S. Le P.S.T. Lutte ouvrière, le parti radical et le « gauchiste » qui n'admet pas que « la voix d'Israël n'ait pas plus de valeur que celle du dernier des imbeciles » présentent chacun un candidat. Cette profusion n'est pas pour déplaire à M. Pierre Janot, R.P.R., qui compte bien se mesurer au second tour avec M. Duland. Celui-ci ne l'avait battu en 1973 que de 1 423 voix sur 83 331 suffrages exprimés.

LOT-ET-GARONNE : les amitiés radicales

Dans le Lot-et-Garonne, tout comme en Dordogne, la majorité n'avait conservé en 1973 qu'une seule circonscription. Dans cette terre d'élection du radicalisme, M. Henri Callavet, sénateur gauche démocrate, vice-président des radicaux de gauche, s'empêcha avec une habileté consommée de ménager ses amitiés traditionnelles de gauche, autant que ses relations récentes avec la majorité et ses bons rapports avec tous.

Dans la 1^{re} circonscription (Agen), le jeune député socialiste, M. Christian Laurissegues, qui avait battu en 1973 M. Cahau, républicain indépendant, redoutait quelque peu de trouver en face de lui un concurrent dangereux en la personne du docteur Pierre Esquirol, qui se réclame — comme un peu tout le monde ici — du « centre gauche ». Invoquant des raisons de santé, le maire d'Agénac semble avoir renoncé à se présenter. Le parti républicain, qui était prêt à le soutenir, se trouve quelque peu désemparé. D'autant que la candidature du docteur Esquirol devait remédier

à la renouveau de M. Jean-François Poncelet, secrétaire général de la présidence de la République, conseiller général du Lot-et-Garonne, qui a inviqué ses fonctions auprès de M. Glacard d'Estaing pour ne pas se présenter.

En 1967, un gaulliste, en se maintenant au second tour, avait empêché M. François-Poncet, alors P.D.M., d'être élu et permis à M. Bordenave, radical, de l'emporter. Le P.C.F. met sur les rangs M. Delans déjà candidat, comme suppléant, en 1973.

A Marmande (2^e circonscription), M. Ruffe, député sortant communiste, qui se représente malgré son grand âge (il est né en 1889), affrontera plusieurs concurrents : M. Gouzes, jeune avocat socialiste, qui mène une campagne aussi active contre le P.C. que contre la majorité ; M. Wind, médecin R.P.R., qui voudrait bien prendre la succession laissée en

déshérence par M. Guy Bégué, élu député U.D.R. dans la vague de 1968 contre M. Ruffe ; M. Guillot, élu maire de Marmande non sans quelque surprise contre des listes de gauche, est investi par les « non gaullistes » de la majorité, mais se présente sans étiquette.

Villeneuve-sur-Lot (3^e circonscription), la situation n'est guère plus claire. Le député sortant, M. Edouard Schloessing (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit M. de Cacquesay (réformateur), élu en 1967 et en 1968 contre la majorité et en 1973 grâce à elle, devra affronter en élection primaire un représentant du parti républicain, M. de Redon, et le maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Lapeyronie, soutenu par le R.P.R., bien que son suppléant soit

صحة من العمل

Société

LE PLAN DU GOUVERNEMENT CONTRE LA VIOLENCE

Les déclarations des ministres de la justice et de l'intérieur provoquent de vives réactions des syndicats de policiers

Alors que l'enquête sur l'enlèvement du baron Empain vient d'être confiée à un juge d'instruction, M. Louis Chavanna, une sérieuse contestation se développe à propos des contrôles et des fouilles de véhicules aux yeux de cette enquête a donné lieu. Après le Syndicat de la magistrature (le Monde du 3 février), ce sont les policiers qui, en termes non équivoques, condamnent tout à la fois ces fouilles inconstitutionnelles (et déplacent les incidents qu'elles ont provoqués, comme on le lira ci-dessous), le recours à

d'éventuelles milices privées et s'inquiètent de la création des forces de police supplétives.

Tel n'est pas, comme on pouvait s'en douter, l'avis de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, qui, vendredi 3 février, soit, il est vrai, avant cette déclaration commune de l'intersyndicale de la police, mais après la protestation de la Fédération autonome des syndicats de police (le Monde du 3 février), affirmait : « Personne ne me dit rien, je dis bien personnel, ce que j'ai à dire dans le cadre de la sécurité des Français. J'en assume seul la responsabilité dans le cadre des consignes de fermeté reçues du président de la République et du premier ministre. »

Sur ce point, l'Association française des juristes démocrates « rappelle solennellement au ministre de l'intérieur qu'il est soumis, comme tous les citoyens au respect de la légalité républicaine et au respect de la Constitution, qui interdit de telles fouilles, comme l'a jugé le Conseil constitutionnel. »

Fourtache, vendredi 3 février, comparait en flagrant délit (nos dernières éditions), M. Michel Trigoul qui, le 27 janvier, parce qu'il avait refusé que le coffre de sa voiture soit fouillé, avait été placé en garde à vue, de 10 heures à 14 heures, conduit, menottes aux mains, au palais de justice, où il avait été procédé au relevé de ses empreintes digitales et au respect de la légalité républicaine anthropométrique avec photos, etc.

M. Trigoul a comparu pour « refus de se conformer aux vérifications concernant son véhicule ». Son avocat, M. Martine Soemama, a demandé et obtenu le retrait de l'affaire judiciaire et réclamé la communication d'un plan mis en place après l'enlèvement du baron Empain et se référant à un télégramme du

ministre de l'intérieur en date du 24 janvier qui prescrivait notamment : « Il y a lieu sur tous les points de barrages de vérifier le contenu des coffres de voitures particulières. » Le 27 janvier, M. Jean Vray, s'est opposé à cette communication.

L'AMBIGUÏTÉ DES TEXTES LÉGAUX

L'intersyndicale de la police nationale, composée des syndicats des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale, de la Fédération autonome des syndicats de police et du Syndicat national autonome des policiers en civil, a publié la déclaration suivante, après sa réunion du 3 février à Joinville-le-Pont (Val-de-Marne).

« Après l'enlèvement de M. Empain, un vaste dispositif de contrôle a été mis en place. L'intersyndicale constate une fois de plus que la législation en vigueur est insuffisante et que les conditions de travail des policiers sont devenues de plus en plus difficiles, ce qui ne permet pas d'opérer dans des conditions conformes aux dispositions légales et réglementaires de sécurité pour les personnes contrôlées et les personnes de police. Plusieurs policiers ont d'ailleurs été grièvement blessés sur les lieux des barrages routiers. »

D'autre part, l'ambiguïté des textes législatifs concernant la fouille des véhicules a été à l'origine de plusieurs incidents regrettables et pourtant prévisibles, après la prise de position sur ce point du Conseil constitutionnel.

L'intersyndicale s'interroge sur la portée réelle des projets de loi des ministres à la veille des élections législatives pour assurer convenablement et légalement la sécurité des Français.

En outre, l'intersyndicale s'inquiète de la déclaration de M. Fegret qui, parlant du plan antiterroriste mis en place, a déclaré : « Nous ne sommes pas prêts pour lutter contre la violence, prévoit la mise sur pied, avant la fin du mois, de forces de sécurité supplétives dans la banlieue parisienne, à Lyon, à Marseille et à Lille. »

Sur ce point, l'intersyndicale rappelle son opposition formelle à la création de milices armées privées formées par le gouvernement et dangereuses pour l'existence des libertés individuelles et la pérennité des institutions républicaines. »

LE COMPLICE PRÉSUMÉ DES MEURTRES DE L'ARDOCHE SE CONSTITUE PRISONNIER

Jean-Philippe Mouillot, vingt-cinq ans, le chauffeur de ceux qu'on a appelés « les tueurs de l'Ardèche » — Pierre Conty et Stéphane Tadoc —, a été condamné à la prison de la Santé. Jean-Philippe Mouillot s'est présenté à la deuxième section du parquet du tribunal de Paris, accompagné d'un avocat, M. Kraft. M. Mario Noyal, substitut, lui a notifié le mandat d'arrêt lancé contre lui par le parquet de Privas (Ardèche). D'après l'enquête, Jean-Philippe Mouillot a déclaré que le conducteur du véhicule utilisé lors du vol qualifié commis à Villefort le 24 août 1977 (le Monde du 26 août 1977), s'est constitué prisonnier, jeudi 4 février, et a été placé à la prison de la Santé.

Jean-Philippe Mouillot s'est présenté à la deuxième section du parquet du tribunal de Paris, accompagné d'un avocat, M. Kraft. M. Mario Noyal, substitut, lui a notifié le mandat d'arrêt lancé contre lui par le parquet de Privas (Ardèche). D'après l'enquête, Jean-Philippe Mouillot a déclaré que le conducteur du véhicule utilisé lors du vol qualifié commis à Villefort le 24 août 1977 (le Monde du 26 août 1977), s'est constitué prisonnier, jeudi 4 février, et a été placé à la prison de la Santé.

Les parents de Zohra portent plainte. — M. Jean-René Journet, avocat de M. et Mme Areski Djouani, les parents de Zohra, l'adolescente, le seize ans qui s'est donné la mort à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), après le vol de deux soutiens-gorge dans un grand magasin (le Monde du 1er février), a porté plainte contre X... pour homicide involontaire ainsi que pour arrestation illégale et séquestration de personnes.

Meurtre de l'autoroute : le récit de Bernard Berthet. — Dans un cahier de quatre-vingt pages, Bernard Berthet, qui s'est constitué prisonnier, vendredi matin 3 février à la gendarmerie de Maisons-Alfort (Val-de-Marne) (le Monde du 1er février), raconte les circonstances du double meurtre de l'autoroute Paris-Strasbourg le 24 janvier dernier, dont il affirme être l'auteur (le Monde du 26 janvier). « Je n'ai jamais écrit, il y a trois ans, un essai sur la mort de Giscard, écrit-il, je n'avais pas envisagé de tuer Emile Giscard (...). Je suis monté dans sa voiture, lors d'un arrêt sur un parking entre Suresnes et Puteaux, sous l'inspiration de glisser sous le fusil avant droit un pistolet. Je pensais ainsi qu'à la frontière il aurait des ennuis avec les policiers allemands. Tout cela pour me venger d'un « turbin » que Giscard m'avait fait faire. (...) Quand j'ai voulu placer le pistolet, le coup est parti et Marie-Claude Legeay, qui se trouvait à l'arrière, a été grièvement blessée. Alors je ne sais plus ce que j'ai fait. J'ai agi dans un moment de dépression. »

A UNE DIZAINE DE KILOMÈTRES DE LILLE

Les trois enfants de la misère

De notre envoyé spécial
Lille. — Trois frères âgés respectivement de quatre ans, deux ans et demi et un an ont été transportés d'urgence le 1er février à la cité hospitalière de Lille, après avoir été découverts par les gendarmes dans un état de faiblesse et de malnutrition avancés. L'enfant de deux ans et demi, dont les oreilles ont été rongées par le froid et la vermine, a dû être admis au service de chirurgie. Les trois enfants vivaient pratiquement cloîtrés, avec leurs parents, dans une maison insalubre de Sainghin-en-Weppes, à une dizaine de kilomètres de Lille. Le père, âgé de vingt-six ans, est actuellement sans travail et la mère, âgée de vingt-cinq ans, attend un quatrième enfant.

L'INFRA-MONDE

Qui dirait que, dans cette vieille bâtisse aux allures de cabaret de jardin, vivent cent personnes, dont trois enfants en bas âge ? Même les voisins, dans leur pavillon moderne, avaient fini par oublier cette famille reculée dans son deux-pièces à ra. des labours. Jusqu'au jour où l'un d'eux vit le père sortir de la « baraque » et commencer à arracher l'infra-parade de planches « pour offrir le poêle ». La lourde toiture de tuiles d'ardoise ne peut pas s'abattre et écraser les gosses ?

« Lorsque le garde-champêtre, escorté d'un gendarme, arrive sur les lieux, il découvre le véritable danger : ce ne sont pas les tuiles qui menacent mais les rats, l'humidité, la crasse, et cette destination de la mère à ne pas vouloir ouvrir « la chambre ». C'est là que les gendarmes puis médecins découvrent deux enfants pratiquement abandonnés, l'un blotti dans un carton d'eau minérale, l'autre étendu sur une poussette dans une odeur pestilentielle. Le petit dernier vit dans un lit d. bois, à la cuisine, sur une classe imprégnée d'excréments et d. déchets alimentaires. Ce n'est même plus le quart-monde, c'est l'infra-parade. »

Alors, bien sûr, on s'interroge. Le garde-champêtre et les gendarmes se demandent comment les assistantes sociales, au cours de leurs visites régulières — toutes les deux ou trois semaines — ne sont rendu compte de rien. « J'ai fait plusieurs rapports, dit la puéricultrice, mais ils se sont perdus dans les sables. Les assistantes sociales ont dit qu'ils n'ont pas vu déposer à la porte la balance destinée à la pesée des bébés et repasser un peu plus tard ? »

A la direction de l'Action sociale et sociale, on fait observer qu'« il y a longtemps » que l'assistante polyvalente du secteur a été déchargée du dossier au profit d'un service de prévention spécialisée. « Nous n'avons que trois cents p o l y a e n t s pour deux cent quatre-vingt mille enfants de moins de six ans », explique-t-on dans le service de l'administration. « Mais le service spécialisé a demandé l'intervention du juge des enfants et les visites ont depuis lors été confiées au service social lui-même qui a décidé de poursuivre une action éducative en milieu ouvert. »

Le maire (socialiste) de Sainghin, M. Georges Lanquetin, qui est médecin, estime que la municipalité a fait son devoir : « Nous avons très tôt alerté les services départementaux et nous étions rassurés par les visites des assistantes sociales. Le docteur Lanquetin reconnaît que tout le monde dans cette affaire partage une « responsabilité collective », mais il ajoute que le cas des époux Planque-Burette est particulièrement difficile à régler. Un père « pratiquement débile » ne pouvait à l'origine que chercher des marabouts salomonais ; une mère demeurée ; elle a eu son troisième dans la baraque parce qu'elle n'avait pas pensé à appeler un médecin à temps. Et en même temps un couple apparemment inoffensif, qui ne s'adonne « as immodérément à la boisson ni ne dérange le voisinage. » Des clichés, des mariages, des gens totalement inadaptés à notre société et à notre époque. »

On peut les voir aujourd'hui dans leur cuisine éclairée au pétrole — on leur a coupé l'eau et l'électricité — en train de faire frire des saucisses sur une cuisinière à charbon éventrée Point de coïler. Tout juste un peu de rancœur contre ceux qui les ont privés de leurs enfants et qui cherchent à les faire « déguerpir » : « Ils ne veulent même pas qu'on aille les voir à l'hôpital », dit-il, hébété. Lui affirme qu'il va être renvoyé en mai « à la belle maison », et elle elle attend son quatrième en pestant contre la tutelle qui ne lui permet pas de travailler directement les allocations familiales.

ROGER CANS.

Libres opinions
Le possible ou l'utopie ?

par PIERRE WATERLOOS (*)

LES policiers parisiens de la section socialiste Jean-Moulin ont présenté un document de réflexion analysé dans les colonnes du Monde du 13 janvier dernier. La lecture de cette étude donne l'impression beaucoup plus d'un travail philosophique que d'un projet réaliste. Sans doute inspirés par l'idée généreuse d'étendre le champ des libertés, les concepteurs ont cédé facilement au postulat qui les conduit à mettre la charme avant les bouts.

Sur le plan moral, rien à redire. Mais, sur le plan pratique, les auteurs du projet ne semblent pas en pleine utopie en spéculant sur un niveau de conscience individuelle idéal, mais réaliste et inconcevable dans notre société, c'est-à-dire pour les générations qu'elle a déjà conditionnées ? Aussi les meilleures intentions risquent-elles, au stade de l'application, d'être très exactement à l'encontre du but souhaité, si l'on idéalise l'homme sans tenir compte de ses faiblesses, de ses travers et de ses défauts, engendrés par un égoïsme inné et acquis par son conditionnement actuel.

C'est à ce stade de la réflexion que les propositions de la section Jean-Moulin ne sont pas seulement inadaptes mais dangereuses. Prétendre instituer « la clause de conscience » pour les policiers afin qu'ils puissent résister au pouvoir hiérarchique en « désobéissant éventuellement aux ordres légalement donnés dans le cadre de la législation nationale, s'ils apparaissent en contradiction avec la Déclaration universelle des droits de l'homme », c'est substituer un arbitraire aux erreurs que l'on prétend combattre. Comment, en effet, jouer la gaucherie du bon sens pour s'en remettre aveuglément à l'analyse conjoncturelle des exécutants incités à s'affranchir de la garantie des textes.

Un commandement de la loi requis par une autorité légitime puisse sa source dans la volonté du législateur, que l'on prétendrait donc remettre en cause pour donner au policier le soin d'apprécier. Il pourra la faire bien ou mal, selon son tempérament, son jugement et sa moralité. Mais l'instinct grégaire et l'esprit de corps l'inciteront à se solidariser derrière un chef conjoncturel. Selon les motivations, les arrière-pensées ou l'engagement de celui-ci, les meilleures intentions ne seront-elles pas potentiellement utilisables pour lancer une aventure et transformer un service public en groupe de pression armé face à l'Etat ou dans la nation ?

Les policiers de la section Jean-Moulin, constants dans leur erreur, traitent ensuite de la suppression de la « police politique », en citant les renseignements généraux et la D.S.T. La sémantique nous sépare, ou bien l'acceptation des termes nous oppose. Savent-ils bien ce qu'est une police politique ? Certainement pas l'organisme d'information sans pouvoir de répression ni même de coercition que sont les renseignements généraux, même si l'organisation et le fonctionnement de ce service méritent parfois critique et révision.

Une police politique ne s'évoque pas dans l'abstrait, mais se révèle — à combien insupportable ! — par des actions concrètes. Ce sont les faits qui la caractérisent, au Chili ou en Argentine, comme au-delà du réseau de far. Elle traque les idées pour éliminer les hommes qui les véhiculent. Elle est engagée, partisane et souvent fanatique.

Retirer à des fonctionnaires d'un service public, tenus par des dispositions constitutionnelles, législatives et réglementaires précises, le soin d'informer le gouvernement sur l'évolution des phénomènes politiques, économiques et sociaux pour confier ce rôle à un « office » hybride, ni « policier » ni « spécialiste », n'est-ce pas tomber de Charlyde en Scylla et jouer les apprentis sorciers ? La Central Intelligence Agency procédait — par raison d'Etat, il est vrai, — d'un principe d'organisation analogue à son origine. En France, nul parti au pouvoir n'a encore tenté d'aller aussi loin, mais, en revanche, l'un d'entre eux, l'U.N.R., plus R.P.R., a engendré ce rameau un peu particulier que constitue le SAC, qui, à partir de sa mission officielle d'information et d'action, prétendait pallier les « carences » ou la « tiédeur » du service officiel que sont les R.G., pour le service du pays... et du pouvoir d'un parti.

Opposer un erratum à un autre erratum, est-ce une solution ? Non, décidément, cette analyse ne nous convainc pas et semble, au même titre, erronée lorsqu'elle préconise le rattachement de la police judiciaire à la justice. En termes simples, cette mesure parvient à lier objectivement magistrats et policiers dans une même évocation des obligations fonctionnelles, et l'on aboutit, soit à faire du magistrat un policier, soit du policier un magistrat. Dans le premier cas, c'est l'activisme, dans le second, l'immobilisme. Et l'on remet en cause le principe fondamental de la séparation des pouvoirs sans lui substituer d'autre garantie, pour la démocratie, que l'appréciation conjoncturelle d'une obligation fluctuante de réprimer plus ou moins selon les phénomènes épiques et les pressions de l'opinion publique.

Fidèles à leur inspiration initiale, les rédacteurs du document estiment sans doute impensables des désordres en poursuivant toute mission de maintien de l'ordre. Heureuse perspective malheureusement démentie chez notre voisin l'Italie, où de ardentes résurgences des hordes fascistes, cherchent à concurrencer quelques visionnaires gauchistes sans doute bien manipulés, montre que des minorités peuvent jouer les détonateurs qui embrasent des masses. Est-ce une situation si improbable en France, en cas d'instauration d'une société socialiste, que l'on puisse, d'un trait de plume, faire disparaître les C.R.S., qui offrent au moins la garantie d'être composées de fonctionnaires opérant dans un service officiel ?

Il semble bien que ce souci n'ait pas totalement échappé aux auteurs du document qui proposent rien moins que des « volontés » pour faire face aux offensives de « déstabilisation ». A la seule différence près de l'appréciation politique, n'est-ce pas une méthode analogue, répondant à un souci comparable, qui conduisit M. Jacques Médecin à créer à Nice une sorte de milice municipale ? Il a été imité, depuis, y compris par des chefs d'entreprise. En voulant trop bien faire, on ouvre parfois au-delà du possible et l'on enclenche un processus dont on risque de ne plus être maître.

Les organisations syndicales majoritaires de la police nationale, dont nous sommes 80 % de syndiqués réels des corps inspecteurs et enquêteurs, peuvent apporter au débat des analyses et des propositions émises à partir de constatations concrètes des praticiens. Le document des policiers parisiens de la section Jean-Moulin engendre cependant une autre conséquence qu'il ne m'appartient pas de juger, mais que je me dois de citer. En profilant une perspective socialiste aussi éloignée des réalités, il crée, à quelques semaines des élections, doute et scepticisme dans l'esprit des policiers qui ne peuvent s'accommoder de propositions utopiques. Au parti socialiste de se prononcer et de rétablir, au besoin au travers du débat démocratique qui lui est propre, les options qu'il compte soutenir et promouvoir.

(*) Secrétaire général du Syndicat national autonome des policiers en civil (S.N.A.P.C.).

LE NOUVEL observateur/sondage

Pour les Français le « Bon choix » Est-ce le « Bon choix » de Giscard ?

D'après un sondage exclusif effectué pour le NOUVEL OBSERVATEUR, le discours de Verdun n'a pas changé les intentions de vote des Français. La majorité stagne envers et contre tout à 45% au premier tour, et une simulation de vote, au deuxième tour, révèle dans cette même enquête un avantage de 19 sièges pour la gauche, soit 255 contre 236 pour la droite. La partie sera serrée. Elle va se jouer à quelques voix près.

Aujourd'hui, une question se pose : si près de la victoire, la gauche peut-elle encore perdre ?

Cette semaine dans Le Nouvel Observateur : CE QUI POURRAIT EMPECHER LA GAUCHE DE GAGNER.

ions législatifs
rs la gauche
amitiés radicales
ES: loin de Bord

DIALE D
VOYAGES
ulera à les res

SCIENCES

LE HUITIÈME COLLOQUE DE L'ASTEO

La mer : un objectif prioritaire

L'Association scientifique et technique pour l'exploitation des océans (ASTEO), qui groupe près de soixante-dix entreprises, vient de réunir à Paris son huitième colloque. Trois thèmes avaient été choisis : transport en mer, sous la présidence de M. Gérard Chanchaut, président-directeur général de la société métallurgique et navale de Dunkerque-Normandie ; énergies, sous la présidence de M. Pierre Despratras, président de l'Institut français du pétrole ; pêche, sous la présidence de M. Christian Brossier, directeur des pêches maritimes au secrétariat général de la marine marchande.

Dans sa synthèse finale, M. Despratras a rappelé que 75 millions de kilomètres carrés de fonds marins étaient intéressants pour les pétroliers et que ce chiffre comprend 50 millions de kilomètres carrés en mer profonde encore quasiment inconnus. Le prix du pétrole profond sera probablement élevé : 8 à 12 milliards de dollars par kilomètre carré de fonds marins à partir de 1 000 mètres d'eau, selon les estimations actuelles les plus sévères. Par comparaison, rappelle-t-il, le coût du pétrole offshore des plateaux continentaux varie de 3 à 7 dollars le baril, et que le prix de vente du pétrole est actuellement de 12 dollars le baril.

Le pétrole n'est pas la seule ressource énergétique des océans. Les Américains intensifient leurs recherches sur l'énergie thermique des mers, mais l'exploitation de cette énorme réserve est limitée à la zone intertropicale, là où les eaux de surface sont chaudes. L'énergie des marées semble, elle aussi, susciter un regain d'intérêt : M. Robert Gilrat, « père » de l'usine de la Rance, a annoncé, au colloque, que le Canada venait de promettre un crédit de 20 millions de dollars destiné à reprendre les études du site de la baie de Fundy. Quant à la houille, son exploitation semble relever d'un avenir lointain, bien que des dépôts fossiles — l'un d'eux évoqué, paraît-il, la silhouette d'une « cane encroutée » — soient étudiés fort sérieusement en Grande-Bretagne.

M. Brossier a souligné que les participants aux discussions sur la pêche, qu'ils soient des profes-

ÉDUCATION

LA FIN DU CONGRÈS DE NANTES

La FEN ou l'unité conflictuelle

Nantes. — Le congrès de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), qui réunissait à Nantes, depuis le 30 janvier, un millier de délégués, s'est achevé vendredi 3 février par un nouvel appel de M. André Henry, secrétaire général, au parti communiste : « Nous n'avons aucune agressivité à l'égard de quiconque. Nous disons seulement au parti communiste attention, les travailleurs ne vous comprennent pas !

A trois reprises, M. André Henry a enfoncé le clou : il faut que le parti communiste — responsable, à ses yeux, de la démission de la gauche — annonce clairement son intention de se désister au second tour pour le candidat de gauche le mieux placé. M. Henry l'avait dit lundi, dans son rapport moral, et il avait été vivement applaudi ; de même, le lendemain. Mais vendredi, lors de son allocution de clôture, ce passage de son intervention n'a suscité aucun applaudissement. Etait-il allé trop loin dans l'engagement politique ? Avait-il franchi trop nettement la ligne jaune qui sépare le syndical du politique ? Nul, à la tribune, mis à part les délégués de l'opposition Unité et Action, proche des communistes, n'est venu le lui reprocher. Mais, dans les rangs de la majorité Unité, indépendance et démocratie, proche des socialistes, dont le secrétaire général est issu, les interrogations s'élevaient parfois sur l'adhésion. « C'est notre indépendance qui est en jeu, disait l'un ; nous n'avons pas lutté trente ans pour empêcher la malintention des communistes sur la FEN et nous retrouvons aujourd'hui sous la coupe d'un parti socialiste... »

M. Henry, pour sa part, est parvenu à avoir défendu avant tout « les intérêts des syndiqués ». Le désistement automatique est de règle à gauche depuis des décennies. La FEN ne saurait, sans hypocrisie, faire semblant d'être indifférente aux résultats des élections. Mais le secrétaire général n'a-t-il pas forcé la note et exagéré la volonté unitaire de la base des adhérents de la FEN ?

Une menace du SNI ?

M. Guy Georges, secrétaire général du Syndicat des instituteurs (SNI) — qui regroupe trois cent vingt mille adhérents de la FEN, — a paru plus prudent. Dans l'éditorial du prochain numéro de l'*École libératrice*, hebdomadaire du SNI, il écrit, à propos du congrès de Nantes : « Nous

Cessez de tergiverser, dites qu'il y aura désistement réciproque au second tour ; ne laissez pas croire que vous pourriez aller jusqu'à donner la victoire aux partis de la droite. »

Placé à quelques semaines des élections législatives, le congrès de la FEN — qui a lieu tous les deux ans — a été dominé par les échéances électorales, mais les

deux tendances principales — proche des socialistes et proche des communistes — ne se sont pas affrontées directement sur ce terrain. Ce fut plus un congrès d'observation. Si l'unité n'a paru sérieusement menacée à aucun moment, elle n'a nullement progressé. Les quarante-quatre syndicats de la FEN et ses cinq cent cinquante mille adhérents sont dans l'expectative.

De notre envoyé spécial

d'Unité et Action, sont, tout naturellement, les premiers gênés par ce qui s'est passé à gauche depuis plusieurs mois. Désigner un coupable c'était, pour eux, se couper d'une partie de leur base. La prudence imposait de ne pas tomber et de ne pas placer, à Nantes, le débat sur le plan politique. Voilà pourquoi aucun orateur, pendant les cinq jours du congrès, n'est venu défendre directement le parti communiste.

Ne pas « casser la baraque »

Rarement un congrès de la FEN aura paru plus bloqué. Si l'on met à part un léger incident qui a opposé le premier jour, les membres du service d'organisation et des minoritaires qui avaient voulu installer un stand de propagande, il n'y a eu aucun accrochage sérieux. Personne ne cherchait à « casser la baraque ». Mieux : les critiques habituelles de la minorité ont été faites au ton raisonnable, même si, sur le fond, elles étaient sévères : absence de démocratie interne, irrégularités électorales, mauvaises relations avec la Fédération et les syndicats dirigés par les minoritaires. Les opposants se sont contentés de prendre date, notamment dans le débat sur l'action revendicative.

La gauche au pouvoir, le syndicalisme aura, estiment-ils, à refuser d'entrer dans la logique de l'austérité et des sacrifices. « Votre attitude, ont-ils déclaré aux dirigeants de la FEN, peut permettre demain tous les abandons ». La FEN, en effet, refuse de chiffrer ses revendications, et les plate-formes des objectifs prioritaires qu'elle annonce pour le futur immédiat ne font l'objet d'aucune évaluation chiffrée : « Retente de la grille de la fonction publique, et remise en ordre des rémunérations ; amélioration du régime des retraites et révision du code des pensions ; absorption complète et définitive de l'auxiliaire ; détaxe et extension des droits syndicaux. »

Les dirigeants de la FEN avaient placé ce congrès sous le signe « de l'unité et de la responsabilité ». « Nous voulons l'unité, ont affirmé les minoritaires, nous ne quittons pas la FEN. Mais, derrière, c'est la responsabilité, ils veulent se profiler le spectre de l'austérité consentie.

Deux évolutions

En dépit du caractère figé des débats — qui n'ont fait que refléter les blocages d'une organisation qui repose sur des dogmes catégoriels et politiques que nul n'est capable de modifier, — le congrès de Nantes aura marqué l'évolution sur deux points au moins :

1) LA LAICITE. — La FEN, bien sûr, ne met pas son drapeau dans sa poche au moment où elle reproche aux partis de gauche de ce faire. Mais la motion adoptée à ce sujet à Nantes — (le *Monde* du 4 février) paraît marquée par la volonté de ne pas mettre en difficulté la gauche au pouvoir. Sauf si la pression de la base était très vive, la FEN ne fera pas de surenchère à ce sujet après les élections. Certes, elle réclamera une loi fixant l'objectif de la nationalisation de l'enseignement privé mais elle accepte, d'ores et déjà, des étapes et des délais. C'est un pas important, et l'on ne peut empêcher de penser que l'évolution récente du P.S. à ce sujet n'est pas étrangère à celle de la FEN. On est loin des accents vengeurs du congrès de la fédération Comed, à Albi, en mai 1977.

2) LA FORMATION DES MAÎTRES. — C'est à ce sujet que l'affrontement des catégories, au sein de la FEN, est traditionnellement le plus vif. Il ne s'agit pas d'une querelle métaphysique, mais de savoir qui, à long terme, contrôlera le milieu enseignant. Former les instituteurs en dehors des écoles normales, c'est déposséder la SNI d'une partie de son influence. La faire passer à l'université, c'est augmenter les chances du SNES et du courant Unité et Action qui le dirige. En 1976, à Grenoble, les dirigeants de la FEN avaient fait un premier pas en admettant la nécessité d'un corps unique. A Nantes, ils l'ont réaffirmé : « Oui, nous voulons un corps unique de formateurs, de la maternelle à l'université », a dit M. Michel Gevrey (SNI). Mais ils ont fait un pas de plus en acceptant d'introduire dans la motion pédagogique l'idée que les futurs maîtres doivent tous recevoir une formation culturelle « dans des établissements de statut universi-

LE MAUVAIS TEMPS

Le nombre des victimes s'accroît dans les Alpes du Nord

De notre correspondant

Grenoble. — Les brutales chutes de neige tombées depuis le jeudi 2 février (1 m à 1 m 50 par endroits), sont à l'origine de nombreuses avalanches, qui, dans les Alpes du Nord, portent désormais à douze le nombre des morts et des disparus. Le versant italien n'est pas épargné puisque, dans la Vallée d'Aoste, trois touristes belges et trois italiens ont été ensevelis sous une avalanche, alors qu'ils se trouvaient à l'intérieur de leur véhicule.

C'est à Chamonix (Haute-Savoie) que la situation est la plus critique. Il est en effet tombé 1 mètre de neige en vingt-quatre heures. Jeudi, en fin d'après-midi, l'avalanche dite des « Fosettes », d'une largeur de 150 mètres et d'une épaisseur de 2 mètres, a pulvérisé trois chalets, dont l'un était habité par des touristes. L'avalanche, qui a pénétré à l'intérieur de la maison, a investi tout le bâtiment et a littéralement « cimenté » le chalet.

En utilisant des pioches, les sauveteurs sont parvenus à retrouver les cinq corps des victimes (nos dernières éditions). On est d'autre part sans nouvelles, à Chamonix, de quatre randonneurs partis jeudi de leur hôtel. Au fil des heures, l'espoir de les retrouver vivants s'amenuise. L'avalanche dite de l'Aiguille verte a tombée dans le secteur fréquenté par ces touristes, a pu les emporter, estime-t-on à la gendarmerie de Chamonix.

Samedi matin, la situation était jugée toujours aussi dangereuse ; dans cette vallée qui abrite l'hiver plus de trente mille personnes, on dénombre cent onze

coloirs d'avalanches. Parmi ceux-ci, 30 % ont déjà été « vidangés ». Les autres peuvent « partir » à tout moment. C'est la raison pour laquelle un quartier de Chamonix, situé au bas du couloir du Brévent, a été évacué.

En Savoie, la situation demeure, elle aussi, extrêmement préoccupante, malgré le satisfecit que s'est délivré le préfet de ce département, M. Georges Abadie, qui, au cours d'une conférence de presse, vendredi après-midi à Chambéry, a estimé que « la situation était parfaitement maîtrisée ». Cinq stations sont pourtant encore isolées dans le département de Savoie : le col des Saisies, Bonneval-sur-Arc, La Giettaz, Pralognan-la-Vanoise, Les Menuires-Val-Thorens.

Cette dernière station est inaccessible, la route y menant ayant été coupée par une avalanche large de 800 mètres et dont l'épaisseur atteint par endroits 8 mètres. Celle-ci a d'ailleurs emporté les deux occupants d'un chasse-neige. L'un d'eux a été retrouvé mort, vendredi à 15 heures. Son compagnon et une touriste qui devait se trouver au même endroit n'ont pas encore pu être localisés.

CLAUDE FRANCIILLON.

UN ÉDITORIAL DE M. HABY DANS LE « COURRIER DE L'ÉDUCATION »

Objectif ?

« Il est important que, demain comme hier, comme aujourd'hui, l'école de la nation ne cesse de progresser à l'écart des batailles idéologiques », écrit M. Haby au début d'un éditorial intitulé « Objectif », dans le *Courrier de l'éducation* daté du 30 janvier. Après cette affirmation, le ministre de l'éducation poursuit en présentant les objectifs du programme de Biols en matière d'éducation. Puis il conclut : « Voilà des objectifs qui peuvent être ceux de tous, car il s'agit de donner tout son sens à la modernisation du système éducatif. (...) Cette modernisation, quels que soient les choix du pays, restera la tâche de demain. »

La contradiction entre les premières phrases de M. Haby et la suite de son propos n'a pas échappé au parti socialiste. M. Louis Méxandré, député du P.S. à l'éducation, a appelé l'attention du ministre, dans une question écrite, sur la confusion

actuelle entretenue entre la diffusion de textes officiels et celle de prises de positions politiques, manifestement liées à la campagne pour les élections législatives, dans des publications ministérielles financées sur fonds publics. Le député socialiste demande au ministre « quelles mesures il compte prendre pour garantir la laïcité et la neutralité du service public, et pour réserver les publications officielles aux informations d'intérêt général ».

[Le « Courrier de l'éducation » est un bulletin d'information du ministère. Bimensuel, il est tiré à sept cent soixante-dix mille exemplaires et diffusé dans tous les établissements scolaires à l'intention des enseignants et des personnels de l'éducation. On le « programme de Biols » de aucune signification idéologique et politique, ce qui est difficile à croire, ou il se a, et dans ce cas M. Haby fait en quelques lignes la démonstration qu'un bulletin d'information peut servir bien opportunément de feuille électorale. — C. V.]

Le Monde
Service des Abonnements
1, rue des Italiens
75133 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 42022

ABONNEMENTS
3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE - DOM. - TOM.
115 F 210 F 265 F 400 F
TOUTS PAYS ÉTRANGERS
PAR VOIE NORMALE
265 F 390 F 515 F 710 F

ÉTRANGER
(par mandat)

I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG
PAYS-BAS - SUISSE
162 F 285 F 385 F 510 F

II. — TUNISIE
190 F 340 F 590 F

Par voie aérienne
Taux sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois virements) envoient leur mandat ou chèque à leur demande.

Changements d'adresse
nécessitent ou proviennent (deux semaines en plus) non abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de régler tous les monts progressés en capitaux d'impression.

SPORTS

SKI

UNE NOUVELLE CHAMPIONNE AUTRICHIENNE

De notre envoyé spécial

Garmisch-Partenkirchen. — Le deuxième titre de championne du monde, cette fois dans la discipline du slalom spécial, est allé couronner de nouveau une Autrichienne. La toute jeune Lea Schöner, dix-neuf ans, une res-sortissante de Badseesee, dans le Vorarlberg tout proche, n'est pas une figure fortunée comme sa devancière, l'universellement populaire Anne-Marie Moser-Froehel, championne de la descente féminine. Elle était même presque inconnue jusqu'à cette matinée du vendredi 3 février où, entre des flocons de neige tombant toujours dru, elle a percé sa chance.

Sa cadette, Ferrine Felen, dix-sept ans, a été la concurrente qui l'a fait le plus trembler après que la Suissesse Lisa-Marie Moroder

l'eut soulagée en manquant sa première manche. Mais ni Ferrine Felen ni Fabienne Serrat, pourtant bien dans la course, n'ont pu forcer le destin. Avec Pamela Behr, les allemandes obtiennent une quatrième médaille d'argent — résultat qui aujourd'hui comblerait de fierté le pavillon français. — O. M.

SLALOM SPÉCIAL DAMES

1. Lea Schöner (Aut.), 1 min. 24 sec. 85 ; 2. Pamela Behr (R.F.A.), 1 min. 25 sec. 33 ; 3. Monika Kasserer (Aut.), 1 min. 25 sec. 37 ; 4. Ferrine Felen (Fr.), 1 min. 25 sec. 57 ; 5. Fabienne Serrat (Fr.), 1 min. 25 sec. 75 ; 6. Hanni Wenzel (Liech.), 1 min. 26 sec. 8 ; 7. Lisa-Marie Moroder (Suisse), 1 min. 26 sec. 29 ; 8. Claudia Giordani (Ital.), 1 min. 26 sec. 87 ; 9. Christina Zechmeister (R.F.A.), 1 min. 26 sec. 89 ; 10. Renate Mooslechner (R.F.A.), 1 min. 27 sec. 43 ; 11. Martine Louche (Fr.), 1 min. 28 sec. 62.

FOOTBALL

NICE EN TÊTE

Après les matches de la vingt-sixième journée du championnat de France de première division, Nice occupe la première place du classement avec un point d'avance sur Nantes et Monaco. Les deux derniers matches seront disputés ce samedi 4 février et opposeront Metz à Paris-Saint-Germain et Troyes à Sochaux.

Classement. — 1. Nice, 35 pts ; 2. Nantes et Monaco, 34 ; 3. Marseille, 33 ; 4. Strasbourg, 32 ; 5. Lens, 29 ; 6. Nancy, Sochaux, Bastia et Saint-Etienne, 28 ; 7. Paris-Saint-Germain, 27 ; 8. Metz, 26 ; 9. Valenciennes, 25 ; 10. Metz, 20 ; 11. Nancy, Reims et Troyes, 18 ; 12. Rouen, 15.

مكتبة من الأصل

Le Monde
au

Il Jean est mo

Une a

Le grand débat

Le fil de la

LAUSANNE - PALACE
Un havre de paix
situé au cœur de la ville
Tél. 1941/21/20 37 11
Télex 24 171

PRESSE ACTUALITÉ
Le mensuel qui vous donne sur l'information des documents que vous ne trouvez pas ailleurs
DANS LE N° DE FÉVRIER
« LE MONDE » PAR LUI-MÊME
Comment ce quotidien a évolué en 50 ans
POUR RÉMAGINER LA COMMUNICATION
Libérer l'information, est-ce possible ?
LA PUBLICITÉ DANS LES QUOTIDIENS
En particulier dans les quotidiens de Paris
CLAUDE PERDRIEL
parle de « Matin » et de « Nouvel Observateur »
JOSÉ ARTUR
parle de « Pop Club »
PRESSE ACTUALITÉ
est introuvable en kiosque. Exclusivement vendu par abonnement.
ENVOYEZ 9 F (timbre ou chèque, C.C.P. 16-68 U Paris) à PRESSE-ACTUALITÉ, 5, rue Bayard, 75380 Paris, en spécifiant numéro de février. L'abon. d'essai : 60 F.



Le Monde aujourd'hui

Faits divers

M. Jean est mort

« Vous donneriez à M. Jean... » a dit le client à la patronne du bar le Peasou Longchamp, en lui tendant le paquet. Ce fut un petit paquet. Il a ajouté : « Je ne l'ai pas vu au moment des épreuves, vous le lui donneriez de ma... »

M. Jean est mort, il s'est tiré une balle dans la bouche avant hier. On voulait l'acquiescer, vous compréhendez.

Dans le bar, une chape de cha-grin s'est répandue comme une brume glacée. Qui aurait pu penser que M. Jean était si malheureux ? Tout le monde aimait ce vieillard actif et serviable. Dans le quartier des Réformes, à Marseille, peu commensal le véritable nom de Jean Fernanzen. Il faisait partie du paysage du quartier, cet ancien opérateur de cinéma qui, à quatre-vingt-quatre ans, continuait, par force, à bricoler pour l'un, pour l'autre, comme réparateur radio, au fond de ce magasin où l'hébergeait un artisan plombier. Tout le monde l'aimait, M. Jean. C'est le vrai que, lorsque le plombier partit, le brave homme à qui le local appartenait avait permis à M. Jean de rester dans ce quartier qu'il n'avait pas quitté depuis soixante ans... et sans lui demander un sou.

Mais le propriétaire est décédé. Il avait des héritiers, qui n'ont pas voulu s'embarasser d'un locataire qui ne payait pas de loyer. La menace d'une expulsion planait sur la tête de M. Jean. Il s'en est ouvert à un vieil ami. Croyant bien faire, celui-ci lui a conseillé de se résigner.

Mais M. Jean n'a pas pu supporter l'image de l'assise pour finir ses jours. Ce « mourir » vers lequel il avait vu partir plusieurs de ses vieux camarades, pour n'en plus revenir... Samedi, à son habitude, M. Jean

Regard

Le retour du Berger

« Vous donneriez à M. Jean... » a dit le client à la patronne du bar le Peasou Longchamp, en lui tendant le paquet. Ce fut un petit paquet. Il a ajouté : « Je ne l'ai pas vu au moment des épreuves, vous le lui donneriez de ma... »

M. Jean est mort, il s'est tiré une balle dans la bouche avant hier. On voulait l'acquiescer, vous compréhendez.

Dans le bar, une chape de cha-grin s'est répandue comme une brume glacée. Qui aurait pu penser que M. Jean était si malheureux ? Tout le monde aimait ce vieillard actif et serviable. Dans le quartier des Réformes, à Marseille, peu commensal le véritable nom de Jean Fernanzen. Il faisait partie du paysage du quartier, cet ancien opérateur de cinéma qui, à quatre-vingt-quatre ans, continuait, par force, à bricoler pour l'un, pour l'autre, comme réparateur radio, au fond de ce magasin où l'hébergeait un artisan plombier. Tout le monde l'aimait, M. Jean. C'est le vrai que, lorsque le plombier partit, le brave homme à qui le local appartenait avait permis à M. Jean de rester dans ce quartier qu'il n'avait pas quitté depuis soixante ans... et sans lui demander un sou.

Mais le propriétaire est décédé. Il avait des héritiers, qui n'ont pas voulu s'embarasser d'un locataire qui ne payait pas de loyer. La menace d'une expulsion planait sur la tête de M. Jean. Il s'en est ouvert à un vieil ami. Croyant bien faire, celui-ci lui a conseillé de se résigner.

Mais M. Jean n'a pas pu supporter l'image de l'assise pour finir ses jours. Ce « mourir » vers lequel il avait vu partir plusieurs de ses vieux camarades, pour n'en plus revenir... Samedi, à son habitude, M. Jean

Une affaire

« Fme, 98 ans »

POUR vendre un appartement au cœur de Paris, on peut vanter ses poutres apparentes, son « bon rapport », ou encore le caractère résidentiel du quartier où il se situe. Mais l'imagination des marchands est, semble-t-il, sans limite, et en juger par cette petite annonce parue au début du mois dans un quotidien du matin : « Imm. parfait état, confort, calme. Très beaux studios, entrée, cuis., s. de bains, balcon. L'un loué Fme 98 ans, autres libres ».

Fme 98 ans, comprenez : « Bien sûr, un des studios à vendre est loué à une vieille dame, qui ne peut pas être expulsée en raison de son âge et de sa condition modeste. Mais c'est tout avantage pour vous : le studio occupé vous reviendra moins cher et compte tenu de l'âge de l'occupante... »

Qu'en peu de mots ces choses-là sont dites ! La société qui a fait paraître cette annonce est spécialisée dans le viager, dont elle ne semble, cependant, pas avoir

Masques

L'être et le paraître

par PIERRE DROUIN

NARCISSE est mort. Ce n'est plus sa propre image que l'homme public veut voir, projetée sur l'écran de la télévision mais celle qu'il entend imprimer dans les esprits de ceux qui regardent. Il n'admire plus son reflet mais son rôle de composition.

Quand Démétrios soupait des calloux, c'était pour corriger un défaut de prononciation, non pour modifier son visage. Ces hommes politiques prennent des leçons de maintien devant les caméras, rien de plus normal. On ne s'improvise pas acteur. On les met dans un masque pour faire mieux passer leur message sert-il vraiment leur cause ?

Le paraître devient l'être lorsque le personnage est amené à multiplier les apparitions en public. Il dépouille sa peau d'origine pour un revêtement plus lisse, et finit par se complaire tant dans sa nouvelle incarnation qu'il ne la quitte plus. « Chassez le naturel, il revient au galop ». Encore une de ces sentences qu'il faut revisiter, maintenant qu'on sait fabriquer pour les besoins scéniques une autre nature. Le miroir a donné à la voix à des petites chanteuses au souffle court et l'imprésario d'une vedette recompose presque comme le Docteur Moreau d'H. G. Wells le poupée musicale qui drainera les applaudissements. Qu'est devenu le fameux « naturel » ? Est-ce le sujet qui existait avant sa transformation ou l'être qui brûle les planches ? Galatée était statue mais elle est devenue femme après l'amour de Pygmalion.

L'existentialisme n'a pas pu contribuer à brouiller les cartes. Si l'homme est ce qu'il se fait, pourquoi ne serait-il pas aussi ce qu'on le fait, la personnalité un constant « représentation » se dotant peu à peu d'une nature et consistant qu'elle devient la vraie : un personnage de *Anna Roussseau*, d'Alphonse Daudet, « cette phrase merveilleuse : « Lorsque je ne parle pas, je ne pense pas. »

La manière de s'habiller pour la présentation publique est l'une des plus grandes révolutions de l'inconscient. Par une sorte d'inversion des valeurs typiques de l'époque, le bourgeois aime faire « peuple » et le représentant de la classe ouvrière porte tous les attributs du costume de ville.

Attention, toutefois, à ne pas dépasser une certaine ligne invisible lorsqu'on occupe des fonctions de très haut rang. A la télévision le chandail de Giacard, alors ministre de l'économie et des finances, n'a pas été tellement apprécié du public. Mais personne n'en voudra à M. François Bloch-Lainé de se présenter en photo pleine page sur son livre *Profession, fonctionnaire*, en bras de chemise, à Raymond Aron d'arborez le « col roulé » sur les photos de présentation de ses ouvrages ou articles. A l'inverse M. Ségué et M. Marchais sont beaucoup plus à l'aise aujourd'hui en costume bien coupé et cravaté, ce qui leur donne un air rassurant.

Le romantisme n'a pas perdu tous ses droits pour ça, comme M. Mitterrand, pense qu'il faut aller vers le peuple, non seulement une rose à la main, mais avec un chapeau de style Bruant. Et quand il pose pour une affiche, c'est sur un fond de nature et de vent, imprimant du même coup, dans la tête de celui qui regarde, l'idée de l'homme qui sait respirer largement, qui croit en l'écologie et qui puise son inspiration dans les racines les plus profondes du sol français.

Romantisme, n'est pas moins celui qui lança les « nouveaux philosophes » : Bernard-Henri Lévy, dans le détail savamment réglé de sa toilette. Musset est revenu parmi nous : « Notre siècle a ses mœurs, parlant sa vérité. Celui qui l'ose dire est toujours écouté. »

A l'Université, le philosophe et surtout le sociologue ont maintenant laissé tomber l'attirail vestimentaire du fonctionnaire, mais le droit et surtout la médecine résistent. Les professeurs ont besoin encore, dans ces zones-là, de toute leur « armature » sociale, les contacts se prolongent, au-delà des étudiants, avec le grand public.

Qu'il s'agisse de la politique ou de l'art, le professionnalisme impose de plus en plus une manière d'être qui est une déposition de l'être en faveur du paraître. Quelles ambiguïtés dans de tels comportements ! Car, inconsciemment, la « vedette » peut aussi obéir à la règle dégagée par MM. Michel Crozier et Erhard Friedberg (1) : « *Mon pouvoir tient avant tout à mon droit de faire autre chose que ce qu'on attend de moi.* »

Au fil de la semaine

Le grand débat

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

L'HÉRÉDITÉ ou le milieu, l'inné ou l'acquis ? C'est un grand débat, peut-être même le grand débat.

Les hommes diffèrent par leurs capacités intellectuelles, par leurs facultés d'adaptation, d'observation, de déduction, de réflexion, en un mot par leur intelligence. Ces différences sont-elles héréditaires et innées ou dépendent-elles du milieu, de l'acquis de la vie entière ? Tel est, schématisé peut-être à l'excès, l'objet du grand débat.

Pour les uns, aucun doute : l'intelligence est héréditaire, ou du moins l'hérédité joue un rôle absolument déterminant dans le façonnement des traits psychologiques et de la personnalité. Chacun de nous a hérité un patrimoine génétique, en don gratuit de la nature et de la chance. Dès lors, ses capacités, ses facultés, son intelligence sont à peu près fixés dans des limites déterminées. Des variations réduites, de petits progrès ou des régressions légères peuvent être observés, mais l'héritage génétique ne saurait être substantiellement modifié au cours de l'existence. Nous naissons inégaux et nous le demeurons.

Pour les autres, c'est l'inverse qui ne fait pas de doute : l'intelligence n'est pas héréditaire, ou du moins rien ne le prouve. Elle ne doit rien à l'héritage génétique, elle n'est pas transmise par les gènes, les dons n'existent pas. Tout dépend du milieu, de l'environnement, qui exercent une influence décisive sur les aptitudes intellectuelles et permettent de façonner un génie ou un demeuré à partir du même individu. Nous naissons différents certes mais égaux, et c'est le conditionnement social qui engendre l'inégalité.

La controverse n'est pas nouvelle : elle dure depuis un siècle et davantage. Si elle rebondit aujourd'hui, c'est parce que les progrès des sciences de la vie ont donné désormais aux tenants des deux thèses une foule d'arguments nouveaux, qu'ils se lancent à la tête avec passion, avec fureur même. Cette relance est pourtant tardive et encore modeste en France, alors qu'à l'étranger, particulièrement aux États-Unis et en Grande-Bretagne, le débat bat son plein depuis plusieurs années déjà. Surtout, l'affaire n'oppose et ne divise plus seulement les savants de quelques disciplines comme la biologie ou la génétique, mais elle s'étend rapidement, débordant les problèmes scientifiques pour envahir un à un des domaines apparemment fort éloignés de son objet initial.

Il faut immédiatement ajouter que les deux thèses ne sont jamais, ou presque, présentées de façon aussi tranchée et absolue qu'on vient de le faire pour les résumer. Leurs défenseurs respectifs nuancent et atténuent leurs propos par mille considérations et concessions. Ils invoquent ou récusent une foule de notions et de démonstrations, d'expériences et de théories, par exemple sur l'existence, la valeur et la possibilité de mesurer le coefficient intellectuel (QI) d'un individu ; et ils élargissent leurs échanges à des notions aussi difficiles à définir que les critères de réussite sociale, s'accusant mutuellement d'imposture. On se gardera bien, par prudence et risque d'incompétence, d'entrer plus avant dans leur discussion.

ON voit pourquoi cette discussion est grave et ne se limite pas à un débat d'école entre savants. Si l'on croit que l'éducation, la formation peuvent conditionner les hommes quels qu'ils soient, les enrichir ou point de donner des chances égales ou presque à tous, bref si n'importe quel individu peut acquérir l'intelligence, c'est toute l'organisation, le fonctionnement, les finalités de l'enseignement qui sont en cause. Au contraire, si on retient de façon aussi extrême le thèse de l'hérédité, alors il est bien inutile de s'acharner à dispenser à tous une même instruction ou lieu de l'adopter aux possibilités de développement de chacun telles qu'elles résultent de sa nature, en faisant porter l'essentiel de l'effort sur les plus capables, les plus doués.

Plus encore : pourquoi vouloir changer la société si les hommes doivent rester ce qu'ils sont ? Et, à l'inverse, si l'environnement fait tout, le progrès entraîne un profond changement pour l'humanité tout entière. Nous voici, on le voit, parvenus sur le terrain de la politique ou sens le plus large avec tout ce qu'elle met en jeu, à commencer par notre conception de la civilisation et l'organisation de nos sociétés, tout simplement. Et on comprend aussi comment, en théorie, ceux qui croient au caractère essentiellement génétique de l'intelligence et jugent l'inégalité fatale devraient être conservateurs, tandis que ceux qui nient l'hérédité et ne se fient qu'à l'environnement pour établir une égalité à leurs yeux possible seraient progressistes.

Or, ce n'est pas si simple. On trouve d'authentiques hommes de gauche dans le camp « héréditariste », de solides réactionnaires du côté « envi-

NTES
fluctuelle

LES TENDANCES PRINCIPALES...
LE PAYSAN...
LE PAYSAN...

SUISS
VILLARS-SUR-GEORGES
A VENDRE
CHALET
APPARTEMENT

PRESSE
ACTUAL

(1) Le Monde des 18 juin et 3-4 juillet 1977.
(2) On a pu lire à ce sujet (Le Monde du 7 février) le compte rendu par le Dr J.-P. Lecomte qui s'est dévoué tous ces jours à la Sorbonne à l'initiative du MUSE (Mouvement universel de la responsabilité scientifique) ainsi que la recension par M. André Langouët, sous-directeur au Musée de l'homme, de deux ouvrages parus aux éditions Copernic dont les titres « L'Homme et l'Intelligence » sont sans équivoque.

صحة من الاموال

RADIO-TELEVISION

POINT DE VUE SUR RADIO-FRANCE INTERNATIONALE

Encore une voix détournée

Des journalistes pigistes de Radio-France internationale nous ont adressé le texte suivant :

« La France est aujourd'hui considérée et respectée dans le monde, considérée et respectée davantage peut-être que vous ne le croyez... »

désintéressée, puisque nous avons diffusé ces dernières années exclusivement vers l'océan indien et l'Afrique, dont la France est l'ami fidèle et sûr... »

Pour accentuer le message d'amitié, pratiquant un tournant à 90 degrés, nous diffusons depuis le mois d'octobre à l'intention des pays de l'Est... »

Partie prenante de ce « tout autre jeu », nous journalistes pigistes à Radio-France-Internationale, désirons de contribuer pour notre modeste part au bon choix pour la France... »

Le rayonnement mondial de la France a été magistralement assuré, notre pays restant au vingt-huitième rang pour le nombre d'émissions sur ondes courtes diffusées vers l'étranger... »

Le Quel d'Orsay, maître d'œuvre de ces émissions réalisées par Radio-France (1), s'attache à créer une présence française profonde et

langues en 1974. Trois cents heures en quatre langues en 1977. Et en 1978 ?

Déjà les émissions pour le Brésil sont supprimées. Elles se feront sur place, à Rio, où la culture française, c'est sûr, est mieux connue que chez nous et où règne la plus totale liberté d'expression... »

Cessois de plaisanter et ouvrons le Bulletin officiel des annonces des marchés publics du 18 décembre dernier. On peut y lire un appel d'offre du Quel d'Orsay pour la réalisation par lots de ces émissions... »

Une maquette concurrentielle est en voie de fabrication à Radio-France. En français exclusivement. Dans le meilleur des cas, elle éditait acceptée, il n'y aurait sans doute pas d'émissions originales... »

Rien ne prouve que Radio-France, candidat parmi d'autres, sera retenue. Si elle ne l'est pas, la mission de rayonnement culturel de la France à l'étranger échappera complètement au service public... »

Et enfin, il serait également question que le ministère du travail et le Fonds d'action sociale ne subventionnent plus les deux heures quotidiennes diffusées en dix langues sur France-Culture pour les travailleurs étrangers résidant en France... »

En tout état de cause, et toutes ces menaces devenant réalité, c'est une cinquantaine de journalistes, pour la plupart des pigistes, qui seraient privés de travail... »

(1) Le Monde daté 15-16 janvier, et 4 février.

« Apostrophes » Le roman c'est la liberté!

C'ETAIT fête, vendredi sur Antenne 2, chez Pivot, pour le roman. Pendant une heure, on a entendu parler moins de changement de société que de style, moins de qualité de la vie que de bonheur d'écrivain... »

Autour du maître d'œuvre, Frédéric Marceau, et de son essai Le Roman en liberté, intervenait Jules Roy, et son premier roman d'amour : le Désert de Retz; Christine Anothy et son Bonheur d'une manière ou d'une autre; Pascal Bouchard et ses Romanclers à treize ans, qui inventent comme ils mentent; un jeune premier romancier, François-Olivier Rousseau... »

Le regard du voyageur, et un écrivain tardif mais avoué, le Polonais Andrzej Kusnierek, le Roi des deux Siciles... »

Des propos qui s'entre-croisaient, on a pu retentir que le roman se porte bien, qu'il apporte à son lecteur, sinon toujours à son auteur, une sorte de bonheur, qu'il ne connaît pas ses frontières, qu'il est « cannibale » (Virginia Woolf). Si certaines affirmations avaient l'évidence fragile des idées trop reçues pour être notées (le romancier voit ce que les autres ne voient pas, il a le don de doubler vue, il propose une vision du monde), d'autres avaient le mérite d'une plus grande recherche (l'autobiographie n'existe pas, tout est autobiographique, le romancier se démultiplie à travers tous ses personnages; le style, c'est le fond; l'imagination n'est pas seulement dans l'invention de l'histoire mais dans la conduite du récit, à chaque instant du parcours)... »

En définitive, le roman, qui n'est ni poésie, ni histoire, ni essai philosophique ou politique, peut annexer la poésie, l'histoire, la philosophie, la politique, la linguistique, l'ignorance ou le savoir... »

C'est ce sa liberté : son infini pouvoir. Alors, il y aura encore de beaux jours pour les conteurs d'histoire. — P. M.

Une vedette d'extrême-droite

Au fond, c'est à cela aussi, au consensus d'une opinion plus ou moins tolérante, plus ou moins exigeante, que se mesure à la base de la pyramide l'indépendance d'une télévision... »

En revanche, ont donné à Enoch Powell, leader d'une extrême droite particulièrement virulente, sa chance, il a su le saisir, et devenir une vedette du show-business politique outre-Manche... »

Et les Français, c'est leur drame — drame lié à l'absence d'éléments de comparaison sans doute, — les Français trouvent encore et toujours normal de permettre à ceux qui le gouvernement de détourner purement et simplement le service public de sa mission et de le transformer parfois et insidieusement en instrument de propagande... »

par CLAUDE SARRAUTE

à sa défaite. Elle l'avait en effet soumis à une interview extrêmement agressive et serrée, tout premier ministre qu'il était, lui faisant perdre ainsi plusieurs points dans les sondages... »

Quant aux impuissantes fureurs de Sir Harold Wilson et, après lui, de M. Jim Callaghan contre la B.B.C., elles sont sources d'innombrables incidents très drolatiquement racontés par Sir Charles Curran, l'ancien directeur général de la télévision londonienne... »

Mais jamais au grand jamais, nos journalistes ne se permettent de parler aux grands premiers rôles de notre scène politique — qu'ils soient de l'opposition ou de la majorité, c'est pareil — sur le ton désinvolte et volontiers inquisiteur employé dans les pays anglo-saxons... »

HOMMES-SANDWICHES

On vous écrira!

ROUGE, orange, vert, attention, micro. Vingt-cinq candidats venus pour un concours d'amateurs organisé par Sud-Radio se présentent à Toulouse. Sept cent cinquante demandeurs de participation sont parvenus à la station... »

Dans un studio, les candidats défilent les uns après les autres, s'assoient, intimidés. Ils tentent leur chance. Finalement épreuves sont prévues : un essai de voix, une lecture de publicité, des annonces de disques, une interview de quelques minutes... »

Is sont d'âges divers, vingt-quatre hommes et une seule femme, et ils ont en général une passion : le cinéma ou le jazz. Mais que sont-ils donc venus chercher ? Du côté de la technique, on écoute les voix amplifiées. Peu de commentaires. C'est bon ou pas, ça peut é faire une saison... »

Il vend son nom — en échange d'une certaine renommée — à une image de marque, et il présente la publicité. Plus la seconde coûte cher, plus l'émission est cotée, plus l'animateur est réputé. Voyez aujourd'hui à Paris ces

panneaux où s'affichent les visages de Pierre Bellemare et de Philippe Gildas. Michel Drucker habillé en M. Loyal, envahi le micro et recouvre les palissades : images d'hommes réduits à la dimension d'une voix, et d'un micro... »

A Toulouse, le concours était triste. Les candidats répétaient les tics caricaturés de leurs aînés. Cet exercice assez affligeant d'imitation prouvait leur bonne volonté mais aussi leur soumission... »

A Sud-Radio (ancienne société andorranne devenue depuis peu une société française) des changements survinrent après la nomination en octobre dernier de M. René Duval à la direction de l'information et des programmes. Mais les vraies transformations de la station datent de la nomination de M. Xavier Gourou-Beauchamps à la présidence de la SOFRAD et à la présidence de la station... »

Sud-Radio recrute donc des animateurs pour de nouvelles émissions ; la « grille » des programmes sera élaborée d'ici octobre 1978.

MARIE-FRANÇOISE LEVY.

L'impartialité, ici et ailleurs...

De l'art d'interroger un premier ministre

L'IMPORTANT pour une télévision libre, aimait à répéter Eric Sevareid, présentateur vedette aux Etats-Unis (il vient de prendre sa retraite), l'important ce n'est pas d'être impartial, ce n'est pas d'être exact, c'est d'être libre... »

de la retraite. Un départ prématuré, provoqué, exigé, suscité par un tel rôle en Hollande, en Suisse, en Suède, en Grande-Bretagne en particulier, que personne n'a jamais osé violer cette règle non écrite... »

Notion parfois un peu trop élastique, hélas ! et sujette à bien des distorsions. Regardez ce qui se passe au Canada, un pays où le service public n'a pas le monopole de la télé, il s'en fait à un pays où l'on peut capter jusqu'à vingt chaînes, dont certaines par câbles ; un pays traditionnellement attaché aux libertés ; un pays cependant dont l'héritage latin, avec ce que cela peut comporter d'intolérance passionnée, semble peser un peu lourd dans la balance depuis quelques temps... »

de la retraite. Un départ prématuré, provoqué, exigé, suscité par un tel rôle en Hollande, en Suisse, en Suède, en Grande-Bretagne en particulier, que personne n'a jamais osé violer cette règle non écrite... »

Notion parfois un peu trop élastique, hélas ! et sujette à bien des distorsions. Regardez ce qui se passe au Canada, un pays où le service public n'a pas le monopole de la télé, il s'en fait à un pays où l'on peut capter jusqu'à vingt chaînes, dont certaines par câbles ; un pays traditionnellement attaché aux libertés ; un pays cependant dont l'héritage latin, avec ce que cela peut comporter d'intolérance passionnée, semble peser un peu lourd dans la balance depuis quelques temps... »

Notion parfois un peu trop élastique, hélas ! et sujette à bien des distorsions. Regardez ce qui se passe au Canada, un pays où le service public n'a pas le monopole de la télé, il s'en fait à un pays où l'on peut capter jusqu'à vingt chaînes, dont certaines par câbles ; un pays traditionnellement attaché aux libertés ; un pays cependant dont l'héritage latin, avec ce que cela peut comporter d'intolérance passionnée, semble peser un peu lourd dans la balance depuis quelques temps... »

Commission d'enquête à Radio-Canada

Il n'en a pas fallu davantage pour déclencher à Ottawa les foudres vindictives de Mme Jeanne Sauvé, ministre des Télécommunications, et du premier ministre fédéral M. Pierre Trudeau... »

produit de la redondance et celui de la publicité étant redistribués à fonction des heures d'antenne allouées à chacun, les petits se trouvaient désavantagés par rapport aux gros... »

Le coup de son est revenu, et vite, à la notion, si contestée la veille, d'objectivité. Surveillée de très près, vous vous en doutez, chaque émission, au début, n'était-ce qu'un débat d'un quart d'heure, devait refléter tous les points de vue sur le sujet même si vous en aviez quinze ! A présent on est loin, bien loin, aux Pays-Bas, de ces minutes pointilleuses. Après avoir un peu renoué, les politiciens de tous bords ont admis petit à petit que l'impartialité ne se juge pas sur une soirée une heure, une semaine, un mois, voire une année... »

Et les nouvelles, dira-t-on, qui s'en charge ? Justement c'est, ou plutôt ce a été, tout le problème. A l'époque l'idée prévalait que l'information ne peut pas, ne doit pas être impartiale, que l'opinion se manifeste partout, en tout, et qu'il appartenait à chaque société d'exprimer ses propres idées... »

En Hollande, le

« Télé-violence », de Jean Cluzel ni coupable ni innocente

EN application des décisions du conseil des ministres du 1^{er} février, le gouvernement va adresser aux présidents des sociétés de télévision des directives les invitant à tenir compte dans leur programmation du caractère violent de certains spectacles... »

M. Christian Chavanon (« le Monde » du 30 novembre 1976) et Alain Peyrefitte (« le Monde » du 29 juillet 1977). Ce dernier document précisait : « Afin de tenter de réduire chez les jeunes les phénomènes d'accoutumance à la violence, il semble indispensable qu'un effort soit entrepris par les différentes chaînes de télévision elles-mêmes pour limiter le nombre des émissions à caractère violent (films, dramatiques, etc.)... »

toute conclusion hâtive, sachant que les spécialistes en débattent, mais croit possible de résumer en ces termes l'acquis des recherches sur la télévision : « pas coupable ? peut-être ; innocente ? sûrement pas... »

M. JEAN CLUZEL, sénateur C.D.S. de l'Allier, est depuis 1974 l'un des rapporteurs du budget de la radiotélévision. Tous les ans, il soumet à ses collègues de la Haute Assemblée un volumineux document qui passe en revue les principaux problèmes du développement de l'audio-visuel en France et qui — avec les rapports de deux députés, MM. Le Tao et de Fraumont, et d'un autre sénateur, M. Cahillière — apporte un ensemble d'informations, de réflexions, de propositions dont chacun fait son profit... »

de la délinquance, mais aussi, et surtout, à « l'influence profonde de la radio-télévision sur nos manières de voir et de sentir », autre forme de violence, aussi difficile à mesurer qu'à ignorer... »

THOMAS FERENCZI, * Télé-Violence, Plon, 251 pages, 35 francs.

HUMEUR

F. comme faut pas fabuler

COMME tous les hommes, mais avec un certain retard, j'ai lu le numéro de F. le magazine destiné aux femmes...

L'humour appartient désormais aux femmes bien plus qu'aux hommes n'est pas seulement une lourde exagération, un attrape-nigaud...

pour Playboy — quelle horreur ! — dans les années 60, un certain Feilner, un homme, double horreur...

Oublier les minauderies

La température exacte nous est donnée par la presse et l'édition on peut compter sur les pharanges d'un seul doigt les magazines pleins d'humour et des bandes dessinées...

En revanche, dans les cafés-théâtres, le babillage revendiqué des Jeanne et autres Julie semble en effet plus en vogue que celui des amoureux hommes...

En fait, rien ne sert de revendiquer à tort et à travers en parlant de théorèmes fallacieux. Les rédactrices de F. auraient intérêt à méditer la belle interview de Marina Vlady...

JACQUES STERNBERG.

LE TEMPS

Le tic-tac du sablier

OUF ! Janvier est fin. Bonne année, bons vœux, pluie de cartes : termine la France De plus, Brétcher représente triomphalement l'exception qui confirme la règle...

best wishes always ! — Pourquoi always, s'interroge-t-on rêveur ? « How are you ? » Ou même : « Détente de m'oublier ! » Mais leur signature est devenue illisible...

ce qui passe dans la tête de certains correspondants, il faudrait un archéologue

« La jeunesse ? La puissance ? La fortune ? La bonheur ? Pourquoi faire ? Trop tard ! Le temps est passé. Rien ne s'est passé. Il aurait fallu supprimer l'écoulement du temps... »

Le temps ! Nous y voilà. On a mis le doigt sur la plaie magistrale. En filigrane de ce drôle de jeu de cartes, le nom du plus grand ennemi de l'homme reste gravé : le temps. Désolantes ou sincères, les « bons vœux » ne sont que simulacres. La peur du temps qui passe dégringole tout d'avance. Un an de plus à marquer du signe moins, ce n'est pas rien, voilà le fait

Bonne année ! Bonne année ! C'est en parler à son aise. Oui si délivra jamais du temps ? Comment ne pas l'attendre ricaner derrière ces vœux à l'optimisme un peu sinistre ? Vieilles (le vilain mot !), toujours vieillir, si, du moins, on ne veut pas mourir. Fi donc !

Où, mais trois cent soixante-cinq jours neufs à grappiller — si d'ailleurs parcs d'éternité que cela soit... — c'est encore bien bon à vivre, sous-entend les cartes, malgré le tic-tac du sablier, comme m'écrivait quelqu'un.

Le temps, notre maître à tous ! Jusqu'à ma petite nièce qui, en dépit de son grand toupet, s'en inquiète au seuil de sa neuvième année : « Le temps, mon très cher oncle, m'écrit-elle, avec des traces de protestation dans la voix le temps passe. Il n'a que ça à faire. »

Qu'en sait-elle ? C'est égal : cette enfant a peut-être des dispositions pour l'inexprimable, et sa carte, je la garde. Je la relirai dans trente ou quarante ans, quand je serai bien vieux, un soir, s'il reste de la chandelle.

PIERRE LEULLIETTE.

Romanciers à treize ans

Quels veinards ces petits Normands !

HEUREUX les élèves de M. Bouchard ! Au lieu des sempiternelles dissertations sur la chute des feuilles ou la rivalité Corneille-Racine, les voici invités à écrire un roman. Oui, comme les grands, ceux qui paradent parfois à la tête, tenant d'étranges discours sur leur vocation, leur « démarche », ou ces classiques dont les manuels vous imposent des extraits choisis que le maître vous force à disséquer jusqu'à ce que mort s'ensuive.

Pour ce professeur exemplaire, la démocratisation de l'enseignement doit signifier non pas nivellement, uniformisation, mais enrichissement, ouverture. Remettant la hiérarchie en question, il s'interroge sur son rôle, constate qu'il a, lui aussi, beaucoup de choses à apprendre et cherche à fonder la discipline sur un esprit de collaboration. Il admet que les romanciers en herbe aient d'autres critères que lui, tant sur le fond que sur la forme.

« On a plein d'idées, mais on est bloqué ! » Il suffit souvent de manifestations de l'intérêt, de se montrer bon public, pour que le récit reparte. « La vraie paresse n'existe pas », affirme encore l'étonnant M. Bouchard, dont la sympathie accompli des miracles.

Une si petite gare

Cartes, les échantillons qu'il nous livre ne permettant pas de crier le génie d'aucun Proust, aucune Colette, ne pointent dans cette dernière œuvre normande. L'opération visait « ailleurs moins à révéler des talents qu'à familiariser le plus grand nombre avec cet outil magique : l'écriture. Si le manuel de nos jours semble d'un optimisme excessif lorsqu'il prétend : « écrire est à la portée de tout le monde, à presque », il a découvert l'anneau méthode pour tenter de franchir le gouffre qui sépare la narration de la rédaction, pour dissiper l'angoisse de la page blanche l'ennui de la solitude. En outre, invitant à juger pour arbitrer, il chargé les groupes de s'auto-évaluer. Et, comme tout homme a femme de lettres, chacun a étendu les qualités exceptionnelles à son travail.

Parmi les textes publiés, nous classerons en tête et ex aequo, la Nautragée des Andes et Tant de crimes pour une si petite gare. Le premier relève de la science-fiction, avec spatioscars, fusils à pastille atomique et ordinateurs à tout faire. Mais il a l'immense mérite d'inventer une langue dont la richesse, la subtilité grammaticale, confondent le maître. Il y décèle des traces de conjugaisons latines, mais certains syntagmes lui paraissent contenir des impératifs dont il ne peut isoler le verbe. Et s'il devine qu'un phonocontarcos désigne un capitaine de ses perles, ou que Mano ohas signifie Haut les mains !, il s'échoue devant Sa loi maha qui n'est, phraséologiquement, que des inventions ont décalqué de traduire ! La Petite Gare est un policier dont le nombre de victimes coupe le souffle. On entend d'ici les rires de Philippe et de Véronique, responsables du dialogue suivant : « Je vais être dans l'obligation de vous tuer, monsieur le commissaire. — Ce ne sera pas la première fois dans cette histoire. Soyez sérieux, je vous prie. Ne vous fâchez pas de moi. Sans cela, je vais m'énerver et je risquerais de vous tuer ! »

Avouez que les élèves de M. Bouchard ont bien de la chance de laisser leurs jeunes plumes filer à leur guise hors des sentiers battus

GABRIELLE ROLIN.

* Pascal Bouchard, Romanciers à treize ans. Editions Denoël, 260 p.

Croquis

« Vitt », vite la vie de galerie !

JE suis heureux. Je suis une femme heureuse parmi les nœuds quotidiens du métropolitain.

« Vitt », mon mot d'ordre quotidien, s'ozimute un peu plus grâce à ces mini-boutiques qu'on a fait fleurir aux abords des quais de gares bordouloises.

Déjà, comme ces vieux célibataires, je rapportais contre ma poitrine une baguette du pain qui fait la table familiale, rendue souffreteuse en trois stations, presque ratatinée, mais absorbant en sa mie un peu de la journée, un peu de dehors. Et puis, les boulangers ferment à 19 heures, à Aitortville, et le pain est si bon lorsqu'il a été cueilli aux Champs-Élysées !

Et soudain, vite, « Vitt ». La vie de galerie, par les deux bouts, c'est pour tout à l'heure : Mousline, Romron, Crackins opérin ou Barmano, je patouille tout fait, tout trouver dans le métro-supermarché en raccourci vers ma quiétude familiale.

A Franklin-Roosevelt je fais du lèche-vitrines à 50 kilomètres à l'heure, dans la mouvance des présentations de mode ; Despot est dans le métro à Concorde ; à Louvre, les merveilles de l'art, fugitive ambiance feutrée ; Châtelet, je descends pour faire développer les photos du dernier week-end écologique ; Hôtel-de-Ville, accès direct sur le BHV et sa boutique talon-minute, Bastille, et je choisie le paquer peint de la salle à manger ; Gare-de-Lyon, et c'est Venise au bout du couloir voyageur, ébranlé un train rose et bleu charriant des voyageurs éponusés. C'est un peu moi, vite, j'ai écrié les plaisirs de la vie quotidienne, mes trajets en métropolitain sont des voyages en raccourci. Qu'attend-on pour planter un arbre à la station Tuileries ?

Voilà, de 17 h. 30 à 18 h., j'ai évité ces courses en surface ; vite, j'attends encore que le trottoir roulotte débouche au pied de l'escalier de ma cave, devant mon ascenseur.

Vite, je vis vite, je suis de mon siècle.

MYRIAM GAUME.

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE. SITUATION LE 04-02-78 A 0 h G.M.T. PRÉVISIONS POUR LE 05-02-78 DÉBUT DE MATINÉE. Evolution probable du temps en France entre le samedi 4 février et le dimanche 5 février à 21 heures.

Evolution probable du temps en France entre le samedi 4 février et le dimanche 5 février à 21 heures. Les basses pressions du nord de l'Atlantique se développeront vers la Méditerranée occidentale à travers la France tandis qu'une perturbation évoluera lentement sur le pays.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1989. HORIZONTALEMENT. I. On le voit les yeux fermés. Sur de vieilles enseignes. II. Sa place est à la cuisine. III. Abréviation ; Compliquant sérieusement un développement. IV. Lente à se développer. V. De même ; Divinité. VI. Ne vaut pas un tub... et encore moins une baignoire. VII. Temps ; Le premier ne retient pas l'attention. VIII. Entre III et malade. IX. Faciliter une ascension. X. Point chuchoté. XI. A d'abord stimulé des Péruviens ; Langue. VERTICALEMENT. I. Cri des victimes d'un despotisme.

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel du 4 février 1978 : UN DECRET. Etendant au département de Saint-Pierre-et-Miquelon le décret n° 406 du 26 avril 1960 relatif à l'adaptation du régime éducatif et de l'organisation administrative des départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion. UN ARRETE. Relatif à la lutte contre la rage dans le département de l'Oise.

SPECTACLES

Musique LE QUATRIEME DE PRAD

théâtres

Les salles subventionnées Centre Pompidou: Fantasio Misa... Opéra: Faust (sam, 19 h. 30)...

Les autres salles Antibes: Raymond Devos (sam, 20 h. 30)...

Les cafés-théâtres Au Esc fin: Seule dans la boîte... Café de la Gare: le Grand Orchestre...

Les salles municipales Nouveau Carré: Citroux à l'ancienne... Les autres salles Antibes: Raymond Devos...

Les autres salles Antibes: Raymond Devos... Bouffes du Nord: Ubu (sam, 20 h. 30)...

Les autres salles Bouffes du Nord: Ubu... Comédie de la Chapelle: Les Fous et la Nonne...

Les autres salles Comédie de la Chapelle: Les Fous et la Nonne... Comédie de la Chapelle: Les Fous et la Nonne...

Les autres salles Comédie de la Chapelle: Les Fous et la Nonne... Comédie de la Chapelle: Les Fous et la Nonne...

Les autres salles Comédie de la Chapelle: Les Fous et la Nonne... Comédie de la Chapelle: Les Fous et la Nonne...

Les autres salles Comédie de la Chapelle: Les Fous et la Nonne... Comédie de la Chapelle: Les Fous et la Nonne...

Les autres salles Comédie de la Chapelle: Les Fous et la Nonne... Comédie de la Chapelle: Les Fous et la Nonne...

Four tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES

Samedi 4 - Dimanche 5 février

Le Petit Mahagonny (sam, 20 h. 30) Saint-Oy: Ecole, C.C. Pascal Auberson...

Les comédies musicales Le Coupé-Chou: 20 h. 30, les Frères ennemis... Les autres salles Le Coupé-Chou...

Les chansonniers Caveau de la République: Ce soir on actualise... Les autres salles Caveau de la République...

Les concerts Lucernaire: D. McKeown, J. Vandeville... Les autres salles Lucernaire...

Les théâtres de banlieue Cergy-Pontoise: Théâtre des Louvrais... Les autres salles Cergy-Pontoise...

Les autres salles Cergy-Pontoise: Théâtre des Louvrais... Cergy-Pontoise: Théâtre des Louvrais...

Les autres salles Cergy-Pontoise: Théâtre des Louvrais... Cergy-Pontoise: Théâtre des Louvrais...

Les autres salles Cergy-Pontoise: Théâtre des Louvrais... Cergy-Pontoise: Théâtre des Louvrais...

Les autres salles Cergy-Pontoise: Théâtre des Louvrais... Cergy-Pontoise: Théâtre des Louvrais...

Mons, 12 (343-04-67); Gaumont-Convention, 15 (822-42-27)...

Convention, 15 (822-42-27); Tourelles, 20 (838-51-89)...

Convention, 15 (822-42-27); Tourelles, 20 (838-51-89)...

Convention, 15 (822-42-27); Tourelles, 20 (838-51-89)...

Convention, 15 (822-42-27); Tourelles, 20 (838-51-89)...

Convention, 15 (822-42-27); Tourelles, 20 (838-51-89)...

Convention, 15 (822-42-27); Tourelles, 20 (838-51-89)...

Convention, 15 (822-42-27); Tourelles, 20 (838-51-89)...

Convention, 15 (822-42-27); Tourelles, 20 (838-51-89)...

Convention, 15 (822-42-27); Tourelles, 20 (838-51-89)...

Convention, 15 (822-42-27); Tourelles, 20 (838-51-89)...

Convention, 15 (822-42-27); Tourelles, 20 (838-51-89)...

Convention, 15 (822-42-27); Tourelles, 20 (838-51-89)...

Convention, 15 (822-42-27); Tourelles, 20 (838-51-89)...

Convention, 15 (822-42-27); Tourelles, 20 (838-51-89)...

Convention, 15 (822-42-27); Tourelles, 20 (838-51-89)...

Convention, 15 (822-42-27); Tourelles, 20 (838-51-89)...

Convention, 15 (822-42-27); Tourelles, 20 (838-51-89)...

Convention, 15 (822-42-27); Tourelles, 20 (838-51-89)...

Convention, 15 (822-42-27); Tourelles, 20 (838-51-89)...

VOYAGE A TOKYO

barouffe à chioggia goldoni

le film le plus attendu du cinéma français EMMANUELLE 2

MERcredi 8 FÉVRIER Elles Deux un voyage au pays des visages

Los films nouveaux LE BOIS DE BOULEAUX

ALBERTO SORDI SILVANAMANGANO JOSEPH COTTEN

BOULEVARD

théâtre 13

FRANCIS GIACOMETTI

MARINA VLADY - LIU MONOR

3ème mois

Le Monde économie-régions

L'ornithorynque appréhendé

Au rond-point de la Défense, les tours qui obstruent la perspective de l'Étoile, il y a un gratte-ciel nommé *Aurore*, comme le croiseur russe de 1917. Mais ce grand vaisseau, tout en verre et ciment, n'est pas près de passer à la révolution.

Le vingtième étage est occupé par des bureaux dont la teneur n'a rien à envier au reste de l'immeuble. C'est le siège parisien de Bulther-Ming (ingénieurs-constructeurs), société multinationale d'origine helvétique. Une centaine d'employés modestes, un seul syndiqué avoué : M. Ernesto Bazanta, dessinateur industriel, âgé d'une trentaine d'années.

« Lui, déclare une de ses collègues, c'est un ornithorynque. » (1) D'abord, ce jeune homme affiche des opinions de gauche. Ensuite, il s'est affilié à la C.G.T. Pour corser le tout, il est d'origine espagnole : « En somme, un étranger ! »

Il y a un peu plus d'un an, M. Bazanta constituait à lui seul une section C.G.T. et se faisait désigner « délégué syndical ». C'est à ce titre, sans doute, qu'il décida incidemment de prendre la parole, lors d'une précédente cérémonie de Noël, après le discours traditionnel du directeur. Comme ce dernier s'était félicité de la bonne marche de l'entreprise, M. Bazanta émit quelques réflexions saugrenues sur le fait qu'apparemment les salaires ne suivent pas la progression du business. Il fut aussitôt mis à pied pour vingt-quatre heures, en attendant d'autres mesures.

Cat depuis lors, c'est la guerre froide. En un an, le jeune dessinateur n'a pas reçu moins de dix-sept avertissements, oraux ou écrits. Le 4 janvier dernier, au terme d'une série de procédures, allant du tribunal de Courbevoie à la Cour de cassation, un jugement était rendu par le tribunal de

Colombes, qui autorisait le licenciement de M. Bazanta. Selon la direction, ce dernier a signé le 20 janvier l'accusé de réception de la lettre l'avertissant de cette procédure — ce que nie l'intéressé, qui conteste cette signature. Le lundi 30 janvier, il se présentait au travail comme d'habitude. Profitant de l'heure du déjeuner, il distribuait, dans plusieurs bureaux un tract syndical critiquant l'insuffisance des salaires et la direction appelait la police. Motif : « Perturbation dans l'entreprise. »

Plusieurs agents en uniforme, dépêchés par le commissariat de la Défense, s'emparèrent du syndicaliste et l'emmenèrent au poste pour vérification d'identité. Le lendemain, M. Bazanta se voyait interdire l'accès de l'immeuble et était de nouveau appréhendé.

Jeudi après-midi, une cinquantaine de membres de l'union locale C.G.T., auxquels s'étaient joints plusieurs dizaines de militants de la C.F.D.T. appartenant à diverses entreprises de Courbevoie, ont manifesté au vingtième étage du building *Aurore*. Ils entendaient obtenir la réintégration du syndicaliste, mais aussi « le rétablissement des libertés à la Défense ».

« Ce qui vient de se passer est un précédent grave, explique M. Jean-Pierre Pérucci, secrétaire de l'union locale C.G.T., la police intervient sur simple appel d'une direction qui rêve d'employés, de techniciens ou de cadres acceptant leur sort. On rejoint Furnon par ces méthodes d'un autre siècle qui visent à étouffer toute expression syndicale. »

« A la Défense, concluent-ils, dont dix-sept mille femmes », et le patronat redoute d'y voir progresser les revendications. — J.B.

(1) Étrange mammifère à bec de canard et à pattes palmées.

M. Giscard d'Estaing plaide pour le travail manuel

Le président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing devait visiter, ce samedi 4 février, l'exposition sur le travail manuel au Grand Palais. À Paris, qui se terminera le 5 février. A 18 heures, M. Giscard d'Estaing devait répondre aux questions des journalistes et rappeler les orientations du gouver-

nement en faveur de la valorisation — jugée prioritaire — des métiers de l'industrie et de l'artisanat. D'autres expositions ont été organisées en France.

Le miroir aux alouettes

Des dizaines et des dizaines de milliers d'enfants ont visité ces derniers jours, à Paris, une exposition sur le travail manuel. Un peu partout en France, des manifestations se sont déroulées sur ce thème. Il est temps que le travail manuel soit à l'honneur. A déclaré le président de la République dans le journal *« Travail-jeune »* le 15 janvier, peu de temps avant l'organisation par le gouvernement et des associations professionnelles de la deuxième semaine du travail manuel du 27 janvier au 5 février.

Avec une rare opiniâtreté, le secrétaire d'État auprès du ministre du travail, M. Lionel Stoléru, multiplie les opérations de sensibilisation des Français à ce vrai et difficile problème. On se souvient encore des affiches qui, il y a deux ans, ont couvert les murs de nos villes : « *Maintenant, priorité au travail manuel* ». On peut aussi avoir en mémoire les visites sur le tas dans les usines, les colloques et meetings et les réunions d'études dans les départements, que, infailliblement, M. Lionel Stoléru organisait au printemps.

Sensibiliser les Français au travail manuel et le remettre à l'honneur ? Quelle excellente idée, si la campagne d'information reflète bien la réalité vécue par les ouvriers et s'accompagne de mesures concrètes pour valoriser les tâches dans l'industrie. « *Je suis frappé*, déclarait le 15 janvier le président de la République au journal déjà cité, par l'ignorance des jeunes de nos jours de la réalité du monde du travail. (...) L'école leur donne une conception du monde trop souvent abstraite (...) et, du travail en usine, une vision souvent déformée. »

L'exposition du Grand Palais rétablira-t-elle la vérité ? Le nombre des stands sur les travaux en usine est certes plus important qu'il y a un an, lorsque le gouvernement prit l'initiative de lancer la première semaine du travail manuel.

Plusieurs firmes présentent des postes enrichis pour des O.S. Au stand Peugeot, une jeune femme qui déclare gagner 2300 F net par mois est installée derrière un petit atelier individuel de montage d'un climatiseur pour voiture. Il y a quelques années, elle effectuait, toutes les deux ou trois minutes, les mêmes opérations sur un carrousel. Maintenant, elle monte entièrement l'appareil en une douzaine de minutes et apprécie le progrès.

Au stand de Radiotechnique, des jeunes ouvrières en blouse blanche montent des sous-ensembles de postes de télévision en dix minutes, au sein d'une équipe de quatre O.S. « C'est mieux », disent-elles. Combien gagnez-vous ? « On nous a demandé de ne pas répondre. »

D'autres entreprises qui exposent affirmant, par affiches, leur souci d'enrichir les tâches des ouvriers. Mais les quelques usines présentes au Grand Palais ont surtout consacré leur stand aux métiers des manuels : mécaniciens, ajusteurs, modeliers, fabricants ou terminants, sous les yeux des visiteurs, des pièces complexes et belles. Mais où sont représentées les tâches pénibles et monotones des manoeuvres et des ouvriers rives à la chaîne ou à des postes répétitifs ?

Nulle part ou presque. En revanche, la plupart des stands offrent une débauche d'exemples vivants sur les métiers d'art : face à une foule attentive, en majorité des écoliers, parfoils des enfants de la maternelle, un coiffeur, un potier, un tisserand, un ciseleur, un sculpteur, un orfèvre transforment en métal, tissu ou métal en un petit objet d'œuvre. « *Que le travail manuel soit prestigieux, c'est l'évidence même depuis des siècles* », affirme M. Giscard d'Estaing. Certes ! mais il s'agit de montrer que les emplois très rivaux à trouver. Au stand de l'A.F.P.A., au manège : les adolescents viennent réclamer des

renseignements sur les stages de formation pour tous ces métiers « prestigieux ». Là, il y a si peu de débouchés et les responsables de l'A.F.P.A. ont peu de propositions à présenter. Par contre, les deux mille offres de stages pour la formation d'ouvriers qualifiés dans la métallurgie et le bâtiment ne font pas recette.

Certains diront avec justesse qu'il est néanmoins nécessaire de mieux faire connaître tous les métiers artisanaux. D'autres ajouteront que dans l'industrie les tâches d'O.S. et que le gouvernement multiplie les réformes et améliorations.

Pourquoi nier ces efforts ? Là aussi, c'est l'évidence même. Mais encore faut-il mesurer la portée de ces changements. Les postes élargis ou enrichis ? Ils ne concernent qu'une minorité d'ouvriers sur les six millions et demi qui travaillent dans l'industrie. Et les syndicats ne sont pas seuls à rappeler que les récents progrès des techniques industrielles ont provoqué une déqualification des postes et le recours croissant au personnel féminin et immigré pour des salaires très faibles. Dans un document électoral sur l'emploi, le R.P.F. lui-même écrit que « l'appauvrissement des tâches, leur parcelisation croissante, l'absence de vraie responsabilité, les conditions de travail et les conditions d'existence expliquent certains comportements de refus ou de désintérêt. »

Et les initiatives gouvernementales ? S'il est vrai que les lois sur la sécurité du travail, la mensuration, constituent des progrès, d'autres initiatives, qui, en revanche, se heurtent à l'hostilité ou à l'indifférence du patronat. La recommandation en 1976 en faveur de discussions sur la réu-

nération du travail au rendement et la garantie de revenus des ouvriers âgés a été un quasi-échec. L'invitation en décembre dernier d'accorder une prime de 120 francs n'a pas eu, semble-t-il, de grande portée. Refus des chambres de commerce qui emploient des manuels dans les ports, et qui exposent au Grand-Palais. Refus dans les travaux publics, faible application dans le bâtiment. Opposition même dans l'habillement, puisque le patronat de cette profession a écrit à ses adhérents que cette mesure « présente des inconvénients majeurs en raison de la situation économique » et qu'elle « ne répond qu'à un intérêt partiellement objectif de revalorisation du travail manuel ». Dans la métallurgie, l'application a été plus large, mais aussi plus diverse, un tiers des entreprises auraient accordé la prime et un autre tiers auraient consenti des sommes variables mais inférieures à 120 francs par mois. Petits pas non négligeables.

Certes, le secrétaire d'État au travail manuel n'existe que depuis deux ans ; certes, M. Stoléru et Giscard d'Estaing admettent que les réformes proposées sont une œuvre de longue haleine. Encore faut-il, à travers les discours et les manifestations, comme celle du Grand Palais, avoir le courage de le dire et de tout dire, au lieu d'offrir un miroir aux alouettes et d'excuser par la force les syndicalistes qui viennent distribuer des tracts d'un autre contenu. Plus, à trop vouloir magnifier le travail manuel qualifié, on risque en grand de créer chez les jeunes ouvriers qui demain se transformeront en ouvriers quand, munis d'un C.A.P., ils devront accepter un emploi non qualifié.

JEAN-PIERRE DUMONT.

CARNET

Naissances

— M. Jean CANAVAGGIO et Mme, née Pertine CANA, sont heureux de faire part de la naissance de Laure, le 1^{er} février 1978.

Mariages

— M. et Mme Paul CRÉTIEN sont heureux d'annoncer le mariage de leur fille Marguerite-Marie avec M. André DUFLOS, Cet avis tient lieu de faire-part.

Décès

— M. et Mme Jean ARMINOT, M. et Mme Bernard Durand-Barracand, Florence, Prédria, Valentine et François ARMINOT, Laurent, Stéphanie, Marion et Benoît Durand-Barracand, Mme Anne-Marie Courbet, Mme Emile Courbet, M. et Mme Gerardo Ferreira dos Santos, Et toute la famille, ont le douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme René ARMINOT, née Marie-Louise Courbet, pleusement décedée à Neuilly-sur-Seine, le 3 février.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine, 80, avenue du Roule, le lundi 6 février 1978, à 9 heures.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière de Feyzin (Nèbre), vers 16 h. 45.

35, boulevard Inkermann, 92300 Neuilly-sur-Seine.

— On nous prie d'annoncer le décès de M. Denis BURNOUF, concessionnaire Citroën, survenu le 17 janvier 1978. Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, à rue Henri-Dunant, 50100 Cherbours.

— M. et Mme Ferdinand Deleris, Mlle Odile Deleris, Et toute la famille, ont le douleur de faire part du décès accidentel de

Marc DELERIS, leur fils, frère et parent, survenu le mercredi 1^{er} février 1978, à l'âge de vingt-deux ans, à Londres (Angleterre).

Priez pour lui.

La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu dans la plus stricte intimité à Bor-et-Bar (Aveyron).

50, rue Adolphe-Pajaud, 63100 Aubort.

— Le docteur Jacques Fabre, professeur honoraire à la faculté de médecine de Toulouse, M. et Mme Christian Laguette, leurs enfants et leur petite-fille, M. et Mme Thadée Albein, leurs enfants et leur petite-fille, Le docteur Jean Fabre, professeur à la faculté de médecine de Toulouse, Mme Jean Fabre et leurs enfants, M. et Mme François Fabre et leurs enfants, Leurs parents et alliés, ont le tristesse de faire part du décès de

Mme Jacques FABRE, née Marie-Madeleine Arnaud, endormie dans l'espérance de la Résurrection, le 29 janvier 1978. Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

60, quai de Tournai, 31000 Toulouse. 13, rue Peyras, 31000 Toulouse. 7, rue Mirabeau, 31018 Paris. 14, rue du Pont-de-Tournai, 31000 Toulouse. 120, quai de Tournai, 31000 Toulouse.

— Le colonel Albert Lalanne, François et Marie-Françoise Lalanne et leurs enfants, Clotilde et Sadi-Claude Etienne et leurs enfants, Stanislas Lalanne, Marguerite Martin, Michel Martin, Et leur famille,

font part du décès de

Odile LALANNE, née Martin, survenue le 3 février 1978.

Les vous invitent à participer à l'eucharistie en signe de leur foi commune, le dimanche 12 février 1978, à 15 h. 45, en l'église de Saint-Antoine-de-Padoue, Le Chesnay (Yvelines).

Ni fleurs ni couronnes, selon sa volonté souvent exprimée.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, rue Albert-Joly, 78000 Versailles.

— Le bachelier Edouard Monville, Le docteur et Mme Pierre Muzart et leurs enfants, Mlle Nicole Muzart, Mme Jean Muzart, née Yvonne Dutraucq, Le docteur Max Dutraucq, Mme Pierre Monville, Dufresse, Michon, Communay, ont le regret de faire part du décès de

Mme Edouard MONVILLE, née Madeleine Dufresse, Palmes académiques, chevalier de l'Ordre du Mérite négalais, leur épouse, mère, tante et alliée, née Marie-Madeleine Arnaud, morte des suites de l'égale, La cérémonie religieuse s'est déroulée à La Baule le 2 février 1978. L'inhumation aura lieu à Caromb (Vaucluse), le 4 février 1978, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, rue d'Anjou, Versailles. Villa « Mon Repos », av. Charlotte, Pornichet, 24, avenue des Evens, La Baule, 53, boulevard Suchet, Paris-16.

— Mme Georges Poupy, Le docteur et Mme Jean-Louis Poupy et leurs enfants, Les Parents Gaudin et ses enfants, Ses parents et amis, font part du décès de

M. Georges POUPPY, ingénieur T.P.E., inspecteur honoraire des transports, officier de la Légion d'honneur, l'inhumation a eu lieu à Châtelleraut, dans l'intimité, le 1^{er} février 1978. 87, avenue Aristide-Briand, 92180 Antony.

— La directrice, la directrice adjointe, le personnel, les élèves et les anciens élèves de l'École normale supérieure de jeunes filles (ex-Sèvres), 45, boulevard Jourdan à Paris, ont le très grand regret de faire part du décès de

Mme Lucy FRENANT, née Soto, survenue le 29 janvier 1978, à l'âge de quatre-vingt ans à Paris dans la plus stricte intimité.

Mme Frenant fut directrice de l'École du 1^{er} septembre 1944 au 30 septembre 1955. (Née le 10 juillet 1897 à Paris, Lucy Frenant était agrégée de philosophie. Longtemps professeur au lycée Fénéton,

résistante avec son mari, Marcel Prenant, biologiste et dirigeant F.T.P., elle avait été élue députée de la Seine. Elle avait été nommée, le 30 août 1944, directrice de l'École normale supérieure de jeunes filles (Sèvres). Elle avait consacré sa vie à l'étude du dix-septième siècle et était notamment la spécialiste de la traductrice de Leibniz.)

— M. et Mme Marc Ullmann, Leurs enfants et toute la famille, ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme veuve Benjamin ULLMANN, née Denise Lang, survenue le 2 février, à l'âge de soixante-trois ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 6 février, à 10 h. 45, au cimetière des Batignolles, Paris-17.

Remerciements

— Angers. Les familles Brin et Jubel, remercient infiniment toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner leur sympathie lors des obsèques de

Mme Henri BRIN, et les prient de trouver ici l'expression de leur très vive reconnaissance.

— Mme Serge Flouest et ses enfants, profondément touchés par les marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

M. Serge FLOUEST, et se trouvant profondément reconnaissants, expriment leurs remerciements et leur reconnaissance à tous ceux qui se sont associés à leur peine.

Mme Flouest, 62, avenue de Suffren, 75007 Paris.

Anniversaires

— Les maîtres, les élèves, les amis et toute la famille du docteur Alfred LANG, psychiatre des hôpitaux, se souviennent de lui au ce quatrième anniversaire de sa disparition prématurée. Il fut étonné un homme et un médecin ; son souvenir demeure.

— Il y a deux ans disparaissait Clélia MAYER. Une pensée est dédiée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

5-4, 6-2, 5-0, Barman, un SCHWEPPES Lenson et un « Indes » Tonka. Les deux SCHWEPPES.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions de « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

MONNAIES

Des mesures pour enrayer la chute du franc ?

(Suite de la première page.)

En Lorraine, M. Mitterrand a déclaré : « En voulant faire croire que la baisse du franc serait due à l'éventualité d'une victoire de la gauche, et trait à l'échec de sa politique économique, le gouvernement spéculait sur la spéculation et prend une très large responsabilité. »

Même attitude de la part de M. Fiterman, membre du secrétariat du comité central du parti communiste, qui a jugé « indigne l'attitude du premier ministre, qui tente de rejeter sur nous les difficultés de notre monnaie, dont sa politique est responsable ». Et tous deux de rappeler le glissement du franc depuis que M. Barre est devenu ministre, glissement qu'ils évaluent en moyenne à 14 %.

Sur un plan technique, M. Raymond Barre a déclaré à Lyon que le gouvernement « veillerait à éviter une détérioration trop grave de notre monnaie sur le marché des changes, et est prêt à prendre, le cas échéant, toutes les mesures nécessaires. Nous ne pouvons pas sacrifier de manière délibérée la réserve de change de la France, mais nous avons un certain nombre de moyens, et, si cela était nécessaire, ces moyens seraient mis en œuvre ». Et d'ajouter : « Ce n'est pas facile sur un marché de changes soumis au flottement des monnaies. »

En clair, cela veut dire que le gouvernement n'est guère désireux de jeter massivement dans la balance les réserves de la Banque de France, estimant qu'il est encore trop tôt ; il pourrait se borner à prendre des mesures d'ordre technique. Déjà, les autorités monétaires ont raréfié les disponibilités des banques sur le place de Paris, de façon à gêner les achats anticipés de devises.

Dans un second temps, elles réajusteront plus ou moins sensiblement les taux d'intérêt sur le place de Paris, comme le font traditionnellement les banques centrales lorsqu'il s'agit de défendre une monnaie. Aient plus loin, les pouvoirs publics pourraient réduire les facilités dont disposent les importateurs pour acheter leurs devises, et, notamment, les délais de couverture à terme (généralement deux mois). Une telle mesure gênerait, certes, les opérations de commerce international, mais elle serait considérée comme le moindre mal dans la conjoncture présente.

FRANÇOIS RENARD.

(PUBLICITE)

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES INDUSTRIES LÉGÈRES

Société Nationale des Industries des Peaux et Cuir

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

La Société Nationale des Industries des Peaux et Cuir, « SONIPEC », lance un appel d'offres international en vue de la réalisation de produits en main d'une unité de fabrication d'accessoires métalliques pour la chaussure et la maroquinerie à M'CHEDALLAH (W. de BOUIRA).

Les sociétés intéressées pourront retirer le cahier des charges à la SONIPEC - DIRECTION DES ETUDES - 100, rue de Tripoli, HUSSEIN-DEY - ALGER, à partir de l'insertion de cet avis contre paiement de la somme de 200 DA.

Les offres devront parvenir par voie postale à la SONIPEC sous double pli cacheté avec mention « Ne pas ouvrir » - Soumission A.O. n° D.E/78/1, et ce au plus tard le 30 AVRIL 1978, le cachet de la poste faisant foi.

(PUBLICITE)

EXPOSITION D'ART DE CHINE

du samedi 4 février au lundi 6 février inclus

IVOIRES, PIERRES DURES, CORAIL

TURQUOISES, JADES, MALACHITE, etc.

dans les Salons Windsor

de l'HOTEL PRINCE DE GALLES

33, avenue George-V. — PARIS (8^e)

de 10 heures à 20 heures sans interruption

Estimation gratuite de votre collection

Tél. : 723-55-11

مكتبة من الأصل

AFFAIRES

Les difficultés financières des sociétés d'économie mixte

Plans de redressement et mécontentement communal

Plusieurs sociétés d'économie mixte de construction de la région parisienne éprouvent de graves difficultés financières. En raison de la mévente des programmes immobiliers, ces sociétés ne peuvent rembourser les emprunts

qu'elles ont contractés auprès de groupes bancaires. Des plans de redressement élaborés par les pouvoirs publics ne sont pas toujours bien accueillis puisqu'ils impliquent une participation financière des communes.

Plusieurs sociétés bancaires suisses et britanniques, créatrices de la Société d'économie mixte de Dammarie-les-Lys (SEMIDA) en Seine-et-Marne, ont entrepris une action en justice afin de faire jouer la garantie accordée aux emprunts de la société par la municipalité. Elles demandent que la commune se substitue à la société d'économie mixte afin de régler les intérêts dus aux banques.

un groupe bancaire des immeubles ? Augmentation des impôts ? La municipalité s'oppose à cette dernière solution. Les raisons de la mévente doivent être recherchées dans la situation dramatique que se trouve le pays et les travailleurs frappés par le chômage, la réduction du pouvoir d'achat et la récession économique, déclare le maire de Dammarie M. Jacques Petit. Les appartements sont vendus par les travailleurs, même s'ils souhaitent devenir propriétaires de leur logement, trop plus les moyens de le faire. C'est pourquoi la municipalité s'oppose à ce que les travailleurs et les contribuables locaux supportent les conséquences financières de cette situation.

Accords et désaccords des municipalités

Dans le Val-d'Oise et la Seine-Saint-Denis, c'est la Société d'économie mixte de la banlieue nord (SEMIBAN) qui est dans une mauvaise passe. Créée en 1955, avec le concours du groupe Paris, la société accuse un déficit de 250 millions de francs à la fin 1977. Le plan de redressement proposé par les pouvoirs publics a été refusé par les municipalités concernées le 20 octobre 1977.

Le P.D.G. de MANUFRA NCE DÉMISSIONNE Les organisations syndicales C.G.T., C.F.D.T., C.G.O. et F.O. ont annoncé ce samedi 4 février la démission du P.-D.G. de Manufrance, M. Jacques Petit, à l'issue de la réunion à Saint-Etienne du conseil d'administration de la firme. M. Petit qui reste directeur chargé de mission de Manufrance, sera remplacé par M. Henri Fontvielle.

RÉGIONS

de-France

AU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ESSONNE

Les rigueurs d'un budget de gauche

Le conseil général de l'Essonne où les élus de la gauche ne sont majoritaires que de fraîche date, a adopté, le vendredi 3 février, son budget pour 1978. Le premier avant-projet présenté par le préfet impliquait une majoration des impôts directs de 47 %. L'augmentation de la taxation fiscale qui sera supportée par les contribuables se limitera en fait à 11,88 %.

M. Ceccaldi-Pavard (majorité), il a déploré que ce budget soit trop serré. Dans ce budget, dont le volume global grossit de 4,59 %, et qui porte sur 720 millions de francs, seulement 30 millions (soit 4 %) seront consacrés aux dépenses d'investissement contre 640 millions (soit 85,5 %) à celles de fonctionnement. Pour ce dernier chapitre, les dépenses d'aide sociale portent sur 334 millions de francs, soit plus 31 % par rapport à 1977.

Nord-Pas-de-Calais

En 1977

UNE PERTE DE POPULATION DE DIX-HUIT MILLE PERSONNES

Lille. — Le laboratoire économique de Lille vient de publier le bilan de l'année 1977 pour le Nord et le Pas-de-Calais. C'est la première fois qu'un tel document est établi. Dans les deux départements, on a dénombré 21 800 départs pour raison économique (contre 14 700 en 1976), soit 7 000 dans le secteur des constructions, 3 500 dans le bâtiment et 400 dans le textile. Depuis le début de la crise économique, la région du Nord-Pas-de-Calais a perdu 5 % de ses emplois industriels contre 4,7 % pour l'ensemble de la France.

5 bulletins blancs sur 37 votants. Les délégués des principales communes suburbaines, Echennes, Quiézy et Noidans, s'étaient vigoureusement affirmés contre le gigantisme de l'opération (on parlait alors de 50 millions de francs) et le luxe excessif d'un lot artificiel de 30 hectares pour une ville de 20 000 habitants. « cela au détriment des priorités sociales ». Parallèlement à cette contestation économico-écologique animée par les élus de gauche (minoritaires), une association de créanciers des propriétaires fonciers et exploitants agricoles s'est constituée lors des expropriations et a déposé une requête en annulation devant la justice.

Nord-Pas-de-Calais

En 1977

UNE PERTE DE POPULATION DE DIX-HUIT MILLE PERSONNES

Lille. — Le laboratoire économique de Lille vient de publier le bilan de l'année 1977 pour le Nord et le Pas-de-Calais. C'est la première fois qu'un tel document est établi. Dans les deux départements, on a dénombré 21 800 départs pour raison économique (contre 14 700 en 1976), soit 7 000 dans le secteur des constructions, 3 500 dans le bâtiment et 400 dans le textile. Depuis le début de la crise économique, la région du Nord-Pas-de-Calais a perdu 5 % de ses emplois industriels contre 4,7 % pour l'ensemble de la France.

Un triple investissement réservé à 50 personnes au monde.

La première pièce d'or éditée est une superbe monnaie de Lymanque, roi de Tharce, à l'effigie d'ALEXANDRE LE GRAND défilé, frappée au III^e siècle av. J.-C. La frappe actuelle de cette pièce, en or massif 22 carats, est strictement limitée pour le monde entier à 50 exemplaires seulement. Chaque pièce, outre le millésime, porte le poinçon de garantie de la MONNAIE DE PARIS et est accompagnée d'un Certificat de Garantie Officiel. Chaque pièce est frappée à l'unité, au balancier, lors du circuit industriel, dans le respect des anciennes traditions, à partir de coins (matrices) minutieusement gravés à la main par de grands maîtres-graveurs. Avec le temps, cette superbe collection de pièces antiques garanties par l'État, constituera un ensemble de haute valeur artistique dans un médaillon, ou comme bijou, elles susciteront bien des rêveries historiques.

SPECIAL LOGEMENT

La Banque Populaire ouvre les portes du crédit.

Déblocage des crédits immobiliers ? La Banque Populaire ne perd pas de temps ! Elle vous propose immédiatement ses nouveaux prêts conventionnés.

Devenez enfin propriétaire.



Une nouvelle façon d'acheter DE L'OR. Bien des émotions artistiques et bien des convictions. Sur le plan du nombre, certaines pièces seront plus rares que les originaux eux-mêmes. Une exclusivité à ne pas manquer pour diversifier votre patrimoine. Si vous désirez en savoir davantage, avant que les 50 pièces d'or d'Alexandre ne soient épuisées, adressez-nous dès aujourd'hui le bon à découper ci-contre. Vous recevrez par la poste une documentation gratuite et détaillée : photo couleur, poids, prix, conditions de paiement, délais, programme de la collection, notice technique et historique, spécimen du Certificat de garantie de la Monnaie de Paris. Vous avez alors 10 jours pour prendre une décision en toute liberté. Pendant ce délai et selon l'ordre d'arrivée des réponses, une des 50 pièces vous sera réservée en option, sans que cela ne vous engage à un achat quelconque.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ POUR L'ÉQUIPEMENT DE VÉHICULES. 77 millions de projections, 10 millions d'essais-glaces, 8 millions de moteurs, 5 millions d'alternateurs et démarreurs. 2 milliards de francs de chiffre d'affaires, 28 usines et 16 filiales dans 15 pays. Obligations de 300f. convertibles en actions. Intérêt annuel : 9 à 10 % | Taux actuariel brut : 11,25 % (variable avec la durée) | (en cas de non conversion) Souscription ouverte.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE RÉASSURANCE SCOR. Une erreur typographique ayant modifié le sens du texte inséré dans notre numéro du 3 février 1978, nous publions ci-dessous le passage rectifié : Le conseil d'administration a estimé que les perspectives de développement et de rentabilité de la société au cours des prochaines années justifiaient un apport de capitaux extérieurs qui a fait l'objet des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue le 16 janvier 1978. Cette assemblée générale a décidé : - Une distribution d'actions gratuites à raison d'une action non-

le travail... CONFIRMATION... Monroy a gagné la petite... juges arbitraires... des ministres de l'économie et des finances... On se souvient que le 18 janvier le ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat avait annoncé la libération des prix de justice horlogère à compter du 1^{er} février. Deux jours plus tard, une loi de Rivoli démentait — et quel ton ! — les propos du ministre (le Monde des 22-23 janvier).

affaire ne pouvait en rester... et déterminé, M. Monroy en a appelé à l'arbitrage du juge arbitraire. Il s'agit de l'horlogerie syndicale. L'horlogerie a signé le 2 février un accord de médiation qui prévoit les prix à la production de pièces horlogères de petit calibre et des pièces détachées sont fixés et que les prix des produits horlogers de gros volume devraient progresser de 4,5 %.

VAIES Mesures pour enrayer la chute du franc ?

de-France

Arrêté d'expropriation

de la zone industrielle de Vesoul est annulé

Vesoul. — Le tribunal administratif de Besançon vient d'annuler l'arrêté d'expropriation des terrains qui devaient constituer la nouvelle zone industrielle de Vesoul. L'affaire a fait grand bruit le vendredi 3 février. Haute-Saône. Mais à une action officielle n'a été entreprise pour l'instant.

Nord-Pas-de-Calais

En 1977

UNE PERTE DE POPULATION DE DIX-HUIT MILLE PERSONNES

Lille. — Le laboratoire économique de Lille vient de publier le bilan de l'année 1977 pour le Nord et le Pas-de-Calais. C'est la première fois qu'un tel document est établi. Dans les deux départements, on a dénombré 21 800 départs pour raison économique (contre 14 700 en 1976), soit 7 000 dans le secteur des constructions, 3 500 dans le bâtiment et 400 dans le textile. Depuis le début de la crise économique, la région du Nord-Pas-de-Calais a perdu 5 % de ses emplois industriels contre 4,7 % pour l'ensemble de la France.

ÉNERGIE

L'incertain avenir énergétique

II. — Feu le programme Messmer

par BRUNO DETHOMAS

Plusieurs études réalisées en 1977 par des organismes internationaux ou de grandes sociétés convergent pour prévoir des tensions dans l'approvisionnement pétrolier des pays industrialisés des années 80. Le Monde du 4 février. Pourtant, ceux-ci éprouvent quelques difficultés à mettre en place des politiques énergétiques appropriées.

« L'évolution internationale a renforcé le bien-fondé de l'analyse menée en France depuis 1974 à l'instar de la Délégation générale à l'énergie. C'est en effet en janvier 1975 que le Conseil supérieur de planification avait défini les grandes options de la politique énergétique à moyen terme. Réduction de la dépendance et diversification devenaient les maîtres mots de choix imposés par la pauvreté de la France en ressources énergétiques. Priorité était donc accordée aux richesses nationales.

Le principal espoir pétrolier réside dans la mer d'Irène, où les premiers sondages ont été négatifs. La production de gaz de Lacq va commencer à décliner dès 1982 et il est peu probable que l'on retrouve un gisement de cette importance. Les sites hydrauliques que l'on pourrait équiper dans des conditions économiques

acceptables ne représentent, selon la commission d'étude de la production d'électricité d'origine hydraulique et marémotrice, que de 4 TWh à 5 TWh (1). Enfin, le charbon semble condamné, selon les planificateurs, par la faiblesse de ses réserves, son coût élevé et la difficulté du recrutement des mineurs de fond. En revanche, la France dispose sur son territoire de 3 % des réserves mondiales d'uranium (contre 0,13 % du charbon, 0,02 du pétrole et 0,34 % du gaz naturel) pour une consommation égale à 3,2 % des besoins mondiaux.

La réduction de la dépendance passe donc inévitablement, au dire des experts gouvernementaux, par le recours à l'énergie nucléaire. Alors que le parc de centrales nucléaires était de 3 000 MW fin 1974, le plan Messmer prévoyait un équipement de 45 000 MW en 1985, soit la construction en dix ans d'une quarantaine d'unités pour un investissement total évalué à 101 milliards de francs 1975.

L'objectif de 1976

Le programme, révisé en 1976 pour tenir compte du ralentissement économique de l'année précédente, prévoit que l'électricité d'origine nucléaire interviendra pour 248 TWh en 1985, soit 68 % des besoins du pays en électricité et 24 % du bilan énergétique national; ce sera la proportion la plus forte de tous les pays industrialisés (2). Dans le même temps était préconisé un imposant programme d'économies d'énergie qui tendait à diminuer la consommation française de 45 millions de Tep en 1985 (alors que la contribution du nucléaire à la même époque est supposée représenter 55 millions de Tep). L'investissement pour ce faire ne dépassait pourtant pas 10,7 milliards de francs.

A cela devaient s'ajouter l'équipement de quelques sites hydrauliques (notamment sur le Rhône), le ralentissement du déclin du charbon et un apport non négligeable de nouvelles d'ites, à tort « nouvelles » (dici à 1985, 500 000 logements devaient être chauffés grâce à la géothermie et 2,5 millions disposer de capteurs solaires).

Quant à la diversification annoncée des sources d'énergie, elle supposait une certaine substitution des énergies renouvelées aux énergies plus anciennes (la part du gaz naturel devait doubler, par exemple, passant de 8 % à 16 % du total), ainsi que la recherche de nouvelles sources par les compagnies pétrolières nationales, chargées pour cela d'investir dans l'exploration.

Trois ans après que ces choix eurent été arrêtés et avec la prudence que rend nécessaire une aussi courte période de référence — on ne saurait dire que cette politique ait été engagée avec toute la détermination voulue, même si M. Mentré, délégué à l'énergie, peut constater : « Notre taux de dépendance a été de 75 % en 1977; sans notre action, il eût été de 80 % ».

L'entrée modeste des énergies nouvelles

Freinée par la pénétration accélérée de l'électricité dans les logements neufs et par l'absence de structures industrielles, l'énergie géothermique ou solaire a pris du retard. En géothermie, seuls douze mille logements ont été équipés jusqu'à présent; soit le quarantième de ce qui était prévu d'ici à 1985. Dans le domaine de l'énergie solaire, 40 000 mètres carrés de capteurs ont été construits en 1977 et 58 000 depuis 1974, soit le centième du chemin à parcourir si l'on veut équiper de chauffe-eau solaires et éventuellement de chauffe-eau à gaz les 2,5 millions de logements prévus par le VII^e Plan (ce qui ne représenterait pourtant que 1 % du bilan énergétique national).

La création, fin 1977, d'une société publique de géothermie et la subvention de 1 000 F qui va être accordée en 1978 aux particuliers qui « solarisent » leur maison n'aident-elles à leur réalisation des industries dont la rentabilité est encore limitée par un « surcoût » non négligeable lors de l'installation (de 3 500 à 4 000 F pour un capteur qui équipe d'un chauffe-eau solaire) ?

Sans doute a-t-on économisé 33 millions de tonnes d'équivalent pétrole (Tep) en 1977 comme en 1978. Mais là aussi les satisfécit que se décerne le gouvernement sont discutables. Si ces intrinsèques conduisent le succès de la politique énergétique, comment expliquer qu'entre 1972 et 1978 les besoins énergétiques de notre pays aient augmenté de 11,8 %, ceux des Néerlandais de 11,6 %, ceux des Italiens de 8,9 % et ceux des Français de 4,9 % ?

« Mais il faut insister », dit M. Mentré, délégué général à l'énergie, sur le contenu en valeur ajoutée française des centrales nucléaires, qui est de 90 %, contre 60 % pour les centrales au charbon et moins de 50 % pour celles au fuel ».

L'objectif de 1976

Les objectifs ont, certes, été tenus pour le charbon : moins de 100 millions de tonnes par an. Aux contrats d'achat de gaz déjà signés avec l'Irak, l'Algérie (qui sera en 1985 notre premier fournisseur), l'I.R.S.S. et les Pays-Bas, une quarantaine d'unités pour un investissement total évalué à 101 milliards de francs 1975.

Le programme, révisé en 1976 pour tenir compte du ralentissement économique de l'année précédente, prévoit que l'électricité d'origine nucléaire interviendra pour 248 TWh en 1985, soit 68 % des besoins du pays en électricité et 24 % du bilan énergétique national; ce sera la proportion la plus forte de tous les pays industrialisés (2). Dans le même temps était préconisé un imposant programme d'économies d'énergie qui tendait à diminuer la consommation française de 45 millions de Tep en 1985 (alors que la contribution du nucléaire à la même époque est supposée représenter 55 millions de Tep). L'investissement pour ce faire ne dépassait pourtant pas 10,7 milliards de francs.

A cela devaient s'ajouter l'équipement de quelques sites hydrauliques (notamment sur le Rhône), le ralentissement du déclin du charbon et un apport non négligeable de nouvelles d'ites, à tort « nouvelles » (dici à 1985, 500 000 logements devaient être chauffés grâce à la géothermie et 2,5 millions disposer de capteurs solaires).

Quant à la diversification annoncée des sources d'énergie, elle supposait une certaine substitution des énergies renouvelées aux énergies plus anciennes (la part du gaz naturel devait doubler, par exemple, passant de 8 % à 16 % du total), ainsi que la recherche de nouvelles sources par les compagnies pétrolières nationales, chargées pour cela d'investir dans l'exploration.

Trois ans après que ces choix eurent été arrêtés et avec la prudence que rend nécessaire une aussi courte période de référence — on ne saurait dire que cette politique ait été engagée avec toute la détermination voulue, même si M. Mentré, délégué à l'énergie, peut constater : « Notre taux de dépendance a été de 75 % en 1977; sans notre action, il eût été de 80 % ».

L'entrée modeste des énergies nouvelles

Freinée par la pénétration accélérée de l'électricité dans les logements neufs et par l'absence de structures industrielles, l'énergie géothermique ou solaire a pris du retard. En géothermie, seuls douze mille logements ont été équipés jusqu'à présent; soit le quarantième de ce qui était prévu d'ici à 1985. Dans le domaine de l'énergie solaire, 40 000 mètres carrés de capteurs ont été construits en 1977 et 58 000 depuis 1974, soit le centième du chemin à parcourir si l'on veut équiper de chauffe-eau solaires et éventuellement de chauffe-eau à gaz les 2,5 millions de logements prévus par le VII^e Plan (ce qui ne représenterait pourtant que 1 % du bilan énergétique national).

La création, fin 1977, d'une société publique de géothermie et la subvention de 1 000 F qui va être accordée en 1978 aux particuliers qui « solarisent » leur maison n'aident-elles à leur réalisation des industries dont la rentabilité est encore limitée par un « surcoût » non négligeable lors de l'installation (de 3 500 à 4 000 F pour un capteur qui équipe d'un chauffe-eau solaire) ?

Sans doute a-t-on économisé 33 millions de tonnes d'équivalent pétrole (Tep) en 1977 comme en 1978. Mais là aussi les satisfécit que se décerne le gouvernement sont discutables. Si ces intrinsèques conduisent le succès de la politique énergétique, comment expliquer qu'entre 1972 et 1978 les besoins énergétiques de notre pays aient augmenté de 11,8 %, ceux des Néerlandais de 11,6 %, ceux des Italiens de 8,9 % et ceux des Français de 4,9 % ?

« Mais il faut insister », dit M. Mentré, délégué général à l'énergie, sur le contenu en valeur ajoutée française des centrales nucléaires, qui est de 90 %, contre 60 % pour les centrales au charbon et moins de 50 % pour celles au fuel ».

« Mais il faut insister », dit M. Mentré, délégué général à l'énergie, sur le contenu en valeur ajoutée française des centrales nucléaires, qui est de 90 %, contre 60 % pour les centrales au charbon et moins de 50 % pour celles au fuel ».

« Mais il faut insister », dit M. Mentré, délégué général à l'énergie, sur le contenu en valeur ajoutée française des centrales nucléaires, qui est de 90 %, contre 60 % pour les centrales au charbon et moins de 50 % pour celles au fuel ».

« Mais il faut insister », dit M. Mentré, délégué général à l'énergie, sur le contenu en valeur ajoutée française des centrales nucléaires, qui est de 90 %, contre 60 % pour les centrales au charbon et moins de 50 % pour celles au fuel ».

Jointe du C.N.P.F. et de la rue de Rivoli. Il faudra donc trouver d'autres moyens financiers pour l'agence de M. Syrota.

Le programme nucléaire, lui-même, a pris un retard important. Pour diverses raisons : difficultés technologiques sur les prototypes que constituent les premières centrales à eau pressurisée FWR (Fessenheim I, première de ce type, a été rattachée au réseau au mois d'avril); exigences de sécurité en cours d'extension des travaux; difficultés d'obtenir des sites. Cela a allongé de plus d'un an les délais de construction.

Dans l'état actuel des travaux, estime-on à E.D.F., la production d'électricité d'origine nucléaire ne dépassera pas 165 milliards de kWh en 1985, soit moins de 50 % de la consommation totale d'électricité. Si le rythme de 5 000 voire 4 000 MW nouveaux par an apparaît maintenant mieux adapté — dès lors que l'on peut exporter deux centrales par an et que la part de 20 % du nucléaire dans notre bilan d'énergie en 1985 est jugée « plus conforme à ce que font nos voisins » — il faut noter que ce ralentissement n'a, en aucun cas, été volontaire. Pour en compenser les conséquences, l'entreprise nationale va construire une centrale au charbon au Havre et elle a demandé en aucun cas l'autorisation de mettre en place quelques turbines à gaz.

Le gonflement du prix du kWh nucléaire, passé de 3,83 centimes en 1973 à 9,7 centimes au 1^{er} janvier 1977, n'est pas non plus sans inquiéter. Tout comme le poids accru des investissements, alors que la croissance de l'économie, donc la richesse nationale, reste inférieure aux prévisions du Plan. E.D.F. est dès lors obligée de mobiliser des ressources financières énormes (18 milliards en

CONSUMMATION D'ÉNERGIE PRIMAIRE EN FRANCE

	1974		1975		OBJECTIF VII ^e Plan 1980		OBJECTIF 1985	
	Millions de Tep	Millions de Tep	Millions de Tep	Millions de Tep	Millions de Tep	Millions de Tep	Millions de Tep	Millions de Tep
Pétrole	112	102,4	117,2	98				
Charbon	32	28	28	25				
Gaz	16	13	13	13,7				
Electricité primaire	15,9	17,3	30,8	69				
dont :								
— Nucléaire	3	3,9	17,1	55				
— Hydraulique	12,9	13,4	13,7	14				
Energies nouvelles			0,5	3				
Total	175,9	165	205	232				

semblablement en 1978 un contrat avec la Nigeria et peut-être avec l'Algérie.

Les motifs de satisfaction — encore que la réduction de la production charbonnière soit contestée par certains — s'arrêtent là. Loin d'être diversifiées, nos approvisionnements pétroliers restent concentrés sur quelques pays. Quatre d'entre eux, l'Arabie Saoudite, l'Irak, l'Iran et les Emirats arabes unis fournissent 71,6 % de notre « brut » et la première nommée intervient à elle seule pour 35,6 % du total. D'autre part, l'échéance du contrat de co-production Sonatrach-E.D.F. en 1978 a en pour conséquence une diminution notable de la part des sociétés françaises dans la production de pétrole, au moment même où la capacité d'investissement d'Elf-Aquitaine — comme d'ailleurs celle de la C.F.P. — est érodée par des pertes substantielles dans le secteur du raffinage.

L'entrée modeste des énergies nouvelles

Freinée par la pénétration accélérée de l'électricité dans les logements neufs et par l'absence de structures industrielles, l'énergie géothermique ou solaire a pris du retard. En géothermie, seuls douze mille logements ont été équipés jusqu'à présent; soit le quarantième de ce qui était prévu d'ici à 1985. Dans le domaine de l'énergie solaire, 40 000 mètres carrés de capteurs ont été construits en 1977 et 58 000 depuis 1974, soit le centième du chemin à parcourir si l'on veut équiper de chauffe-eau solaires et éventuellement de chauffe-eau à gaz les 2,5 millions de logements prévus par le VII^e Plan (ce qui ne représenterait pourtant que 1 % du bilan énergétique national).

La création, fin 1977, d'une société publique de géothermie et la subvention de 1 000 F qui va être accordée en 1978 aux particuliers qui « solarisent » leur maison n'aident-elles à leur réalisation des industries dont la rentabilité est encore limitée par un « surcoût » non négligeable lors de l'installation (de 3 500 à 4 000 F pour un capteur qui équipe d'un chauffe-eau solaire) ?

Sans doute a-t-on économisé 33 millions de tonnes d'équivalent pétrole (Tep) en 1977 comme en 1978. Mais là aussi les satisfécit que se décerne le gouvernement sont discutables. Si ces intrinsèques conduisent le succès de la politique énergétique, comment expliquer qu'entre 1972 et 1978 les besoins énergétiques de notre pays aient augmenté de 11,8 %, ceux des Néerlandais de 11,6 %, ceux des Italiens de 8,9 % et ceux des Français de 4,9 % ?

« Mais il faut insister », dit M. Mentré, délégué général à l'énergie, sur le contenu en valeur ajoutée française des centrales nucléaires, qui est de 90 %, contre 60 % pour les centrales au charbon et moins de 50 % pour celles au fuel ».

« Mais il faut insister », dit M. Mentré, délégué général à l'énergie, sur le contenu en valeur ajoutée française des centrales nucléaires, qui est de 90 %, contre 60 % pour les centrales au charbon et moins de 50 % pour celles au fuel ».

« Mais il faut insister », dit M. Mentré, délégué général à l'énergie, sur le contenu en valeur ajoutée française des centrales nucléaires, qui est de 90 %, contre 60 % pour les centrales au charbon et moins de 50 % pour celles au fuel ».

« Mais il faut insister », dit M. Mentré, délégué général à l'énergie, sur le contenu en valeur ajoutée française des centrales nucléaires, qui est de 90 %, contre 60 % pour les centrales au charbon et moins de 50 % pour celles au fuel ».

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Lourde chute du franc

Le fait saillant de la semaine, et quasiment la seule préoccupation des marchés des changes à la veille du week-end, a été le brutal accès de faiblesse du franc. Due essentiellement à des facteurs psychologiques et à l'inquiétude de certains opérateurs tant français qu'étrangers devant la possibilité d'une victoire de la gauche, la chute de notre monnaie a été lourde : le franc a perdu 3,5 % en moyenne et touché ses plus bas cours historiques à Amsterdam, Bruxelles, Francfort et Zurich.

Il fallait bien que cela arrive un jour. Un tel phénomène avait été prévu depuis un an par les cambistes, très exactement depuis le raz de marée de la gauche aux élections municipales. Les milieux financiers s'attendaient même plus tôt, et certains responsables dans les cabinets ministériels ou à la Banque de France ont même été surpris qu'il ne se produise que à six semaines avant les élections législatives.

Déjà, la semaine dernière, nous relations la possibilité d'un accès de faiblesse du franc dans les jours qui suivraient un certain nombre de marchés des changes à la veille du week-end, et certains responsables dans les cabinets ministériels ou à la Banque de France ont même été surpris qu'il ne se produise que à six semaines avant les élections législatives.

« L'effort demandé à la nation pour financer un programme énergétique inchangé atteindrait un niveau qui serait à la limite de la tolérable », affirme M. Schwartz dans son rapport sur le budget. La commission de l'énergie du Plan, après une réunion en mai 1977, déclarait que « mériterait d'être approfondies les incidences possibles d'un développement plus modéré sur les besoins en énergie aux horizons 1985 et 1990 ». Telle ne semble pas être la voie choisie par le gouvernement.

Reste que ces dérangements du programme énergétique français concourent à accroître le terme des importations de pétrole, dont la facture s'est élevée cette année à 54 milliards de francs.

« L'effort demandé à la nation pour financer un programme énergétique inchangé atteindrait un niveau qui serait à la limite de la tolérable », affirme M. Schwartz dans son rapport sur le budget. La commission de l'énergie du Plan, après une réunion en mai 1977, déclarait que « mériterait d'être approfondies les incidences possibles d'un développement plus modéré sur les besoins en énergie aux horizons 1985 et 1990 ». Telle ne semble pas être la voie choisie par le gouvernement.

Reste que ces dérangements du programme énergétique français concourent à accroître le terme des importations de pétrole, dont la facture s'est élevée cette année à 54 milliards de francs.

« L'effort demandé à la nation pour financer un programme énergétique inchangé atteindrait un niveau qui serait à la limite de la tolérable », affirme M. Schwartz dans son rapport sur le budget. La commission de l'énergie du Plan, après une réunion en mai 1977, déclarait que « mériterait d'être approfondies les incidences possibles d'un développement plus modéré sur les besoins en énergie aux horizons 1985 et 1990 ». Telle ne semble pas être la voie choisie par le gouvernement.

Reste que ces dérangements du programme énergétique français concourent à accroître le terme des importations de pétrole, dont la facture s'est élevée cette année à 54 milliards de francs.

« L'effort demandé à la nation pour financer un programme énergétique inchangé atteindrait un niveau qui serait à la limite de la tolérable », affirme M. Schwartz dans son rapport sur le budget. La commission de l'énergie du Plan, après une réunion en mai 1977, déclarait que « mériterait d'être approfondies les incidences possibles d'un développement plus modéré sur les besoins en énergie aux horizons 1985 et 1990 ». Telle ne semble pas être la voie choisie par le gouvernement.

« L'effort demandé à la nation pour financer un programme énergétique inchangé atteindrait un niveau qui serait à la limite de la tolérable », affirme M. Schwartz dans son rapport sur le budget. La commission de l'énergie du Plan, après une réunion en mai 1977, déclarait que « mériterait d'être approfondies les incidences possibles d'un développement plus modéré sur les besoins en énergie aux horizons 1985 et 1990 ». Telle ne semble pas être la voie choisie par le gouvernement.

« L'effort demandé à la nation pour financer un programme énergétique inchangé atteindrait un niveau qui serait à la limite de la tolérable », affirme M. Schwartz dans son rapport sur le budget. La commission de l'énergie du Plan, après une réunion en mai 1977, déclarait que « mériterait d'être approfondies les incidences possibles d'un développement plus modéré sur les besoins en énergie aux horizons 1985 et 1990 ». Telle ne semble pas être la voie choisie par le gouvernement.

« L'effort demandé à la nation pour financer un programme énergétique inchangé atteindrait un niveau qui serait à la limite de la tolérable », affirme M. Schwartz dans son rapport sur le budget. La commission de l'énergie du Plan, après une réunion en mai 1977, déclarait que « mériterait d'être approfondies les incidences possibles d'un développement plus modéré sur les besoins en énergie aux horizons 1985 et 1990 ». Telle ne semble pas être la voie choisie par le gouvernement.

« L'effort demandé à la nation pour financer un programme énergétique inchangé atteindrait un niveau qui serait à la limite de la tolérable », affirme M. Schwartz dans son rapport sur le budget. La commission de l'énergie du Plan, après une réunion en mai 1977, déclarait que « mériterait d'être approfondies les incidences possibles d'un développement plus modéré sur les besoins en énergie aux horizons 1985 et 1990 ». Telle ne semble pas être la voie choisie par le gouvernement.

« L'effort demandé à la nation pour financer un programme énergétique inchangé atteindrait un niveau qui serait à la limite de la tolérable », affirme M. Schwartz dans son rapport sur le budget. La commission de l'énergie du Plan, après une réunion en mai 1977, déclarait que « mériterait d'être approfondies les incidences possibles d'un développement plus modéré sur les besoins en énergie aux horizons 1985 et 1990 ». Telle ne semble pas être la voie choisie par le gouvernement.

« L'effort demandé à la nation pour financer un programme énergétique inchangé atteindrait un niveau qui serait à la limite de la tolérable », affirme M. Schwartz dans son rapport sur le budget. La commission de l'énergie du Plan, après une réunion en mai 1977, déclarait que « mériterait d'être approfondies les incidences possibles d'un développement plus modéré sur les besoins en énergie aux horizons 1985 et 1990 ». Telle ne semble pas être la voie choisie par le gouvernement.

« L'effort demandé à la nation pour financer un programme énergétique inchangé atteindrait un niveau qui serait à la limite de la tolérable », affirme M. Schwartz dans son rapport sur le budget. La commission de l'énergie du Plan, après une réunion en mai 1977, déclarait que « mériterait d'être approfondies les incidences possibles d'un développement plus modéré sur les besoins en énergie aux horizons 1985 et 1990 ». Telle ne semble pas être la voie choisie par le gouvernement.

« L'effort demandé à la nation pour financer un programme énergétique inchangé atteindrait un niveau qui serait à la limite de la tolérable », affirme M. Schwartz dans son rapport sur le budget. La commission de l'énergie du Plan, après une réunion en mai 1977, déclarait que « mériterait d'être approfondies les incidences possibles d'un développement plus modéré sur les besoins en énergie aux horizons 1985 et 1990 ». Telle ne semble pas être la voie choisie par le gouvernement.

« L'effort demandé à la nation pour financer un programme énergétique inchangé atteindrait un niveau qui serait à la limite de la tolérable », affirme M. Schwartz dans son rapport sur le budget. La commission de l'énergie du Plan, après une réunion en mai 1977, déclarait que « mériterait d'être approfondies les incidences possibles d'un développement plus modéré sur les besoins en énergie aux horizons 1985 et 1990 ». Telle ne semble pas être la voie choisie par le gouvernement.

« L'effort demandé à la nation pour financer un programme énergétique inchangé atteindrait un niveau qui serait à la limite de la tolérable », affirme M. Schwartz dans son rapport sur le budget. La commission de l'énergie du Plan, après une réunion en mai 1977, déclarait que « mériterait d'être approfondies les incidences possibles d'un développement plus modéré sur les besoins en énergie aux horizons 1985 et 1990 ». Telle ne semble pas être la voie choisie par le gouvernement.

« L'effort demandé à la nation pour financer un programme énergétique inchangé atteindrait un niveau qui serait à la limite de la tolérable », affirme M. Schwartz dans son rapport sur le budget. La commission de l'énergie du Plan, après une réunion en mai 1977, déclarait que « mériterait d'être approfondies les incidences possibles d'un développement plus modéré sur les besoins en énergie aux horizons 1985 et 1990 ». Telle ne semble pas être la voie choisie par le gouvernement.

« L'effort demandé à la nation pour financer un programme énergétique inchangé atteindrait un niveau qui serait à la limite de la tolérable », affirme M. Schwartz dans son rapport sur le budget. La commission de l'énergie du Plan, après une réunion en mai 1977, déclarait que « mériterait d'être approfondies les incidences possibles d'un développement plus modéré sur les besoins en énergie aux horizons 1985 et 1990 ». Telle ne semble pas être la voie choisie par le gouvernement.

« L'effort demandé à la nation pour financer un programme énergétique inchangé atteindrait un niveau qui serait à la limite de la tolérable », affirme M. Schwartz dans son rapport sur le budget. La commission de l'énergie du Plan, après une réunion en mai 1977, déclarait que « mériterait d'être approfondies les incidences possibles d'un développement plus modéré sur les besoins en énergie aux horizons 1985 et 1990 ». Telle ne semble pas être la voie choisie par le gouvernement.

« L'effort demandé à la nation pour financer un programme énergétique inchangé atteindrait un niveau qui serait à la limite de la tolérable », affirme M. Schwartz dans son rapport sur le budget. La commission de l'énergie du Plan, après une réunion en mai 1977, déclarait que « mériterait d'être approfondies les incidences possibles d'un développement plus modéré sur les besoins en énergie aux horizons 1985 et 1990 ». Telle ne semble pas être la voie choisie par le gouvernement.

« L'effort demandé à la nation pour financer un programme énergétique inchangé atteindrait un niveau qui serait à la limite de la tolérable », affirme M. Schwartz dans son rapport sur le budget. La commission de l'énergie du Plan, après une réunion en mai 1977, déclarait que « mériterait d'être approfondies les incidences possibles d'un développement plus modéré sur les besoins en énergie aux horizons 1985 et 1990 ». Telle ne semble pas être la voie choisie par le gouvernement.

« L'effort demandé à la nation pour financer un programme énergétique inchangé atteindrait un niveau qui serait à la limite de la tolérable », affirme M. Schwartz dans son rapport sur le budget. La commission de l'énergie du Plan, après une réunion en mai 1977, déclarait que « mériterait d'être approfondies les incidences possibles d'un développement plus modéré sur les besoins en énergie aux horizons 1985 et 1990 ». Telle ne semble pas être la voie choisie par le gouvernement.

« L'effort demandé à la nation pour financer un programme énergétique inchangé atteindrait un niveau qui serait à la limite de la tolérable », affirme M. Schwartz dans son rapport sur le budget. La commission de l'énergie du Plan, après une réunion en mai 1977, déclarait que « mériterait d'être approfondies les incidences possibles d'un développement plus modéré sur les besoins en énergie aux horizons 1985 et 1990 ». Telle ne semble pas être la voie choisie par le gouvernement.

« L'effort demandé à la nation pour financer un programme énergétique inchangé atteindrait un niveau qui serait à la limite de la tolérable », affirme M. Schwartz dans son rapport sur le budget. La commission de l'énergie du Plan, après une réunion en mai 1977, déclarait que « mériterait d'être approfondies les incidences possibles d'un développement plus modéré sur les besoins en énergie aux horizons 1985 et 1990 ». Telle ne semble pas être la voie choisie par le gouvernement.

« L'effort demandé à la nation pour financer un programme énergétique inchangé atteindrait un niveau qui serait à la limite de la tolérable », affirme M. Schwartz dans son rapport sur le budget. La commission de l'énergie du Plan, après une réunion en mai 1977, déclarait que « mériterait d'être approfondies les incidences possibles d'un développement plus modéré sur les besoins en énergie aux horizons 1985 et 1990 ». Telle ne semble pas être la voie choisie par le gouvernement.

« L'effort demandé à la nation pour financer un programme énergétique inchangé atteindrait un niveau qui serait à la limite de la tolérable », affirme M. Schwartz dans son rapport sur le budget. La commission de l'énergie du Plan, après une réunion en mai 1977, déclarait que « mériterait d'être approfondies les incidences possibles d'un développement plus modéré sur les besoins en énergie aux horizons 1985 et 1990 ». Telle ne semble pas être la voie choisie par le gouvernement.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

PLACE	Livre	\$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lira
London	—	1,9420	5,5595	2,8131	4,0900	63,4389	4,3768	1688
New-York	1,9430	—	5,5525	2,8132	4,1107	63,4389	4,4115	1691
Paris	1,9520	—	—	—	—	—	—	—
Zurich	3,8131	1,9625	39,8862	—	93,2364	6,8107	67,2284	2,28
Bruxelles	63,1369	32,6500	6,6361	16,6369	15,3798	—	14,8980	3,70
Amsterdam	4,1115	2,1100	44,6271	106,8354	—	6,4541	93,2628	2,63
Milan	1,8943	668,00	176,42	442,29	411,37	26,5899	385,34	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent le cours de 100 francs français de 1 dollar, de 100 francs belges de 100 francs français, de 1

صحة من الاموال

LA REVUE DES VALEURS

ANCIÈRE DES CHANGES

du franc... valeurs à revenu fixe... Bâtiment et travaux publics

Valeurs à revenu fixe

Le climat extrêmement lourd qui a régné sur le marché financier en raison, principalement, de la baisse du franc a suscité d'amples courants d'achat sur les emprunts indiciels. Ainsi les OBLIGATIONS INDEMNITAIRES 3 % C.N.E. ont été débordés, une fois encore.

Bâtiment et travaux publics

Les résultats de Forchère pour 1977 seront probablement inférieurs à ceux de l'exercice précédent (3,87 millions de francs). Toutefois, grâce aux reports bénéficiaires antérieurs, le dividende global sera maintenu à 18,90 F.

Bourse de Paris

SEMAINE DU 30 JANVIER AU 3 FEVRIER

Le spectre de la déroute

« PSYCHOLOGIQUEMENT, le marché est mûr pour une véritable déroute. » Telle était, à la veille du week-end, l'opinion la plus largement répandue chez les professionnels de la corbeille, qui, selon leur propre avis, en ont pourtant vu d'autres.

francs. Pour l'exercice 1977, le bénéfice net consolidé « hors plus-values » devrait se situer à près de 25 millions de francs (contre 18,5 en 1976).

Les actions ORSAN seront affectées par les fluctuations du change, la dépression des prix et l'accident d'Ekofak. Les résultats consolidés de Petrobras pour 1977 ont baissé de 18,5 % à 500 millions de P.B. Le dividende net sera de 180 F.B. contre 174 F.B.

forme d'une dotation du capital

qui permettrait d'effacer les pertes de raffinage (1 milliard de F en 1977 et à peu près autant pour 1978 avec des conditions d'exploitations identiques).

Bourses étrangères

NEW-YORK Timide reprise... LONDRES Nouveau repli

NEW-YORK

Une timide reprise a été enregistrée à la Bourse de New-York, où l'indice Dow Jones, qui avait perdu 23 points la semaine précédente, en a regagné près de 7 cette semaine à 770,85.

LONDRES

La Bourse de Londres est tombée cette semaine à son plus bas niveau depuis novembre dernier en raison des inquiétudes sur l'évolution des négociations sur les salaires et de la dégradation du climat social.

Banques, assurances, sociétés

Le bénéfice brut de Locobail s'est élevé en 1977 à 108,8 millions de francs (soit 73 F par titre), et son bénéfice net à 15,5 millions de francs.

Métallurgie, constructions

Le bénéfice net de P.S.A. FEU-GEOT-OITROEN pour 1977 devrait être supérieur à 190 millions de francs, compte tenu d'une reprise de provision antérieure.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Après deux années déficitaires, Assédal-Roy devrait pouvoir couvrir une partie de ses amortissements pour 1977.

AIN ET DU CAFE

Alors... Boeing... Chase Manhattan... D.F. de Venezuela... Eastman Kodak... Exxon... Ford... General Foods... General Motors... General Tire... I.B.M... L.T.T... Renault... Mobil Oil... Pfizer... Schenker... Tucco... U.A.L. Inc... Union Carbide... U.S. Steel... Westinghouse... Xerox Corp

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

Table with 2 columns: Index name and value. Includes indices for various sectors like Assurance, Industrie, etc.

FRANCFORT

Table with 2 columns: Index name and value. Includes indices for various sectors like A.E.G., B.A.S.F., Bayer, etc.

TOKYO

Table with 2 columns: Index name and value. Includes indices for various sectors like Canon, Fuji Bank, Honda, etc.

Produits chimiques

Les actionnaires de NOBEL-BOREL ont voté à l'unanimité l'augmentation de capital décidée à la fin de 1977 destinée à faciliter l'entrée de l'I.D.I. appelée en renfort pour participer aux côtés du C.O.F. au redressement financier du groupe.

Mines d'or, diamants

Résultats peu brillants pour l'Anglo-American en 1977, dont le bénéfice net est revenu de 4,5 à 4,15 millions de rands.

de tension

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE Base 100 - 29 décembre 1967

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

Table listing active values with columns for terms and values.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

Table showing transaction volume by date with columns for terms and values.

Matériel électrique, services publics

LEGRAND a pris pied en Brésil en acquérant une participation de 45 % destinée à devenir ultérieurement majoritaire, dans le capital de PIAL (premier fabricant brésilien d'interrupteurs et de prises de courant, avec un chiffre d'affaires de 60 millions de francs).

Filatures, textiles, magnésium

D'importantes transactions portant sur plus de 116 000 titres, ont été remarquées au début de semaine, sur Dollfus Mieg. Il s'agit de la vente, par Pricel, de sa participation de 4,5 %; cette opération ne modifie pas le contrôle de la société.

Pétroles

Le groupe ELF-AQUITAINE a par la voix de son président M. Adnan Chalandon, demandé l'aide financière de PETAS pour surmonter la crise du raffinage.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table with 2 columns: Gold price and value.

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100. 30 décembre 1977)

Table with 2 columns: Index name and value.

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100. 30 décembre 1977)

Table with 2 columns: Index name and value.

Alimentation

Les dirigeants des Doctes de France estiment qu'en 1978 le volume global des ventes effectuées par la société mère et ses filiales, devrait dépasser 4 milliards de francs.

Aguitaine

Table with 2 columns: Index name and value.

INDICES GÉNÉRAUX DE BASE 100 EN 1969

Table with 2 columns: Index name and value.

